

Revue des Sciences Sociales Socialités et Humanités

Numéro 7/2019

ISSN : 1112-5780

ISSN électronique : 2661-7137

Dépôt légal : 396-2005

Contact

Email: revue.sciencesociales@univ-oran2.dz

Site web : <http://www.univ-oran2.dz/revuefss>

Numéro 7/2019 ISSN : 1112-5780
Dépôt légal : 396-2005

EDITIONS
DAR ELQODS EL ARABI
01.Rue Harouni Bouziane Rond-point de la Wilaya Centre Commercial
EL MOUNTAZEH-ORAN Tel: 0556230762-FAX: 041.38.55.48
ص.ب المركزي البريدي 627- وهران 31000
quds_arabi@hotmail.fr
حقوق الطبع محفوظة



REVUE DES SCIENCES SOCIALES
Revue publiée par la Faculté des Sciences Sociales
Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2

ISSN: 1112-5780

ISSN électronique :2661-7137

Dépôt légal: 396-2005

Directeur de publication

Doyen de la Faculté des Sciences Sociales
Professeur Abdelkrim Fodil

Directeur de la revue

Professeur Rabeh Sebaa

COMITE EDITORIAL

- Lahouari Addi, Professeur Emérite. Institut d'Etudes Politiques de Lyon. Georgetown University.
- Evelyne Accad, Professeur Emérite Université de l'Illinois (USA) - Université Libano-Américaine de Beyrouth.
- Kamr Bendana, Professeur Université Manouba-Tunis.
- Cherifa Bouatta, Professeur Alger 1 Directrice de la revue de Psychologie.
- Ahmed Bouyacoub, Professeur, Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2.
- Mounir Bahadi, Professeur Université Mohamed Ben Ahmed Oran 2. Directeur de publication Muqadimmet.
- Jean Paul Chagnollaud, Professeur Emérite, Directeur de l'Institut de Recherche sur la Méditerranée et le Moyen Orient (Paris) - Directeur de la Revue Confluences-Méditerranée.
- Abdessamad Dialmy, Professeur Université de Rabat.
- Karima Direche, Directrice de Recherche CNRS, Centre Jacques Berque Ex Directrice d'Institut de Recherches sur le Maghreb Contemporain (IRMC Tunis).
- Abderrazak Dourari, Université d'Alger, Directeur CNLPT -

Directeur de la revue Timsal Tamazight.

- Nadir Marouf, Professeur Emérite, Université de Picardie.
- Laurent Mucchielli, Professeur, MSH Aix en Provence.
- Mohamed Moulfi, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Mohamed Mebtoul, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed
- Sihem Najjar, Professeur de l'Enseignement Supérieur à l'ISSH.
- Habib Tilioune, Professeur, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Moustapha Tamba, Professeur, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, UCAD Dakar, Sénégal.
- Jean Alain Goudibay, Directeur de la Pédagogie et des Réformes Universitaires Université Assane Seck, Laboratoire d'Étude et de Recherche en Sciences Économiques et Sociales et Directeur Revue Codesria.

COMITE DE COORDINATION

- Sociologie : Mehdi Souiah.
- Psychologie et Orthophonie : Fayçal Ferahi.
- Démographie : Khadra Rachedi.
- Anthropologie : Oumeima Mahmoudi.
- Philosophie : Aymen Boutarfa.
- Responsable du Site Web : Fatima El Zohra Bettayeb.

COMITE SCIENTIFIQUE

- Bencherki Meziane, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Chareb Dalila Maitre de Conférences, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Cherif Hallouma, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Daoud Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

- Kouidri Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Mekki Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Moutassem-Mimouni Badra, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Salhi Mohamed, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Youb Nadia, Maitre de Conférences, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Zemmour Zinedine, Professeur Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

COMITE DE LECTURE

- Ali Hamza Chérif, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bachir Mohamed, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bedrouni Mohamed, Université Blida Saad Dahlab.
- Benaissa Mohamed, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Bendridi Faouzi , Université Souk Ahras Mohammed-Chérif Messaadia.
- Beniza Abderrahmane, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Bouchiba Mohamed, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Boufatah Mohamed, Université Laghouat Amar Telidji.
- Delladj-Sebaa Fatima-Zohra, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Djaouida Amira, Université Alger2.
- Ferréol Gilles, Université de Franche Comté France.
- Kouaci Ali, Université Batna 1 Hadj Lakhdar.
- Medjaoued Mohamed, Université Sidi Bel Abbes Djilali Liabés.
- Mezouar Belakhdar, Université Tlemcen Abou Bakr Belkaid.
- Musette Mohamed, Cread.
- Najah, Mbarek Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.
- Samira Missoum, Université Ouargla Kasdi Merbah.
- Souarit Benamar, Université Oran 2 Mohamed Ben Ahmed.

NOTE AUX AUTEURS

La Faculté des Sciences Sociales de l'université Oran 2 encourage tous les enseignants-chercheurs et les chercheurs permanents qui s'intéressent aux sciences sociales (sociologie, démographie, philosophie, psychologie, sciences de l'éducation, orthophonie, ...), à contribuer à l'enrichissement et au développement de la recherche scientifique, en soumettant leurs contributions à la revue des Sciences Sociales dans les trois langues : Arabe, Anglais et Français.

Nous invitons les collègues, enseignants (es) et chercheurs (es) à envoyer leurs travaux et articles au comité de rédaction à l'adresse électronique suivante :

revuesciencesocialoran2@gmail.com

Les articles envoyés ne doivent pas faire l'objet d'une publication antérieure ou d'une soumission d'évaluation dans une autre revue.

1. Tous les manuscrits seront soumis à un comité de lecture.
2. Les articles en langue arabe doivent être écrits avec la police suivante : **Traditionnel Arabic, taille 16 et 12 pour les chiffres**. Pour les autres langues, en **Times news, taille 12 avec un interligne de 1,5**.
3. Les notes, références et les bibliographies doivent suivre la méthode APA
 - Pour les notes, dans le paragraphe : (Auteur. Année : p).
 - Pour la liste des références :
 - a) Livre : Auteur. (Année). " *Titre du livre* ". ville : Maison d'édition.
 - b) Revue : Auteur. (Année). " *Titre de l'article*". Titre de la revue. Vol. N°. Mois et année.
 - c) Chapitre d'un livre collectif : Auteur. (Année). " *Titre du chapitre*". In titre du livre, (S.dir/coord.). Titre du livre. Ville : Maison d'édition, PP.
 - d) Thèse : Auteur. (Année). *Titre de la thèse*. Thèse de doctorat. Obtention du diplôme de doctorat en (spécialité). Université.

Pays.

- e) La liste bibliographique à la fin de l'article.
- 4. Un résumé de dix lignes (max.150 mots) en langue anglaise avec les mots clés (max. 5), reprenant l'idée générale et les principaux résultats obtenus.
- 5. Tout article refusé ne sera pas remis à son auteur et le comité scientifique de la revue informera ce dernier des résultats de l'évaluation scientifique des experts.
- 6. L'auteur fournira une adresse en vue de permettre la correspondance avec la direction de la revue (entre autres pour l'envoi des épreuves et des tirés à part).
- 7. L'auteur recevra un numéro de la revue et 3 tirés à part de son article

Sommaire

- **Editorial**.....11
- **Présentation**.....15

SOCIALITES

- **Dossier** : Le mouvement citoyen algérien.....
- **Mohamed Mouffi** Les attentes de l'Algérie en mouvement.....23
- **Mohamed Mebtoul** Le mouvement social algérien du 22 février 2019 : profondeur et puissance au coeur de l'espace public39
- **Cherifa Bouatta**. A quoi rêvons-nous ?.....53
- **Mesaoud Belhasseb** Postures arkouniennes dans le hirak algérien..... 57
- **Rabeh Sebaa** L'exigence de rupture est portée par les différentes catégories sociales.....63
- **Mustapha Benfodil** Regards croisés sur le Hirak67

ECLAIRAGES

- **Mohammed Koudri** Citoyenneté, Etat –nation et Mondialisation ; Que peut-on en dire en Algérie ?.....77
- **Parutions sur le Mouvement citoyen**.....111

Varia

- **Bouchra Esslimani** Satisfaction au travail et personnalité.....123

HUMANITES
Lectures croisées

- Samir AMIN, Mémoires. L'éveil de l'Asie par **Mohamed Moufi**151
- Mohamed Mebtoul, Liberté Dignité Algerianité avant et pendant le Hirak
- par **Rabeh Sebaa**..... 155

Culturalités

- Les pas du destin par **Rabeh Sebaa**.....159

Résumés et mots clés

Editorial

La présente livraison illustre le passage à la thématisation de la revue. Et le thème qui s'imposa pour ce septième numéro est tout naturellement le mouvement citoyen algérien. En effet le mouvement populaire qui se déroule en Algérie depuis le 22 février 2019, offre au monde l'un des contrastes les plus saisissants de l'Histoire. Ouvertement radical et magistralement pacifique, il suscite enthousiasme et admiration. Interrogations également. Il s'agit, de toute évidence d'un mouvement citoyen sur fond de processus insurrectionnel, au sens de demande de changement. Et si cette double dimension recoupe la notion de révolution, il s'agit, alors, bel et bien d'un élan révolutionnaire. La notion de Révolution, qui demeure controversée, a connu des glissements sémantiques successifs, en fonction des sociétés et des contextes historiques. Tout en conservant dans l'imaginaire universel, son contenu fondamental et fondateur qui signifie rompre entièrement avec des pratiques et des idées contre lesquelles elle s'exprime. Dans le cas de figure qui nous intéresse, l'unanimité se fait autour de l'usage du mot système. Un raccourci commode mais à la portée du grand nombre.

De toute vraisemblance, nous nous trouvons face à un éveil de la conscience sociétale longtemps tenue dans un état d'engourdissement, voire de léthargie par divers moyens politiques, économiques ou répressifs. Ces moyens semblent, à présent, frappés de caducité. Les appareils d'Etat, tant idéologiques que répressifs, n'ont plus de prise sur la conscience collective. Les citoyens manifestent ensemble dans une société où tout est fait pour les diviser sur la question du genre, de l'âge et de la stratification sociale. Nous assistons à une libération de la conscience longtemps ligotée.

Tout le monde s'accorde à souligner que le caractère « pacifique » de ces marches hebdomadaires provient du souvenir, encore vivace, de la décennie infernale conjuguant violence terroriste et répression d'un système totalitaire. Mais cette observation, même fondée, ne suffit pas à tout expliquer. Nous nous trouvons vraisemblablement devant le résultat d'une longue et lente maturation sociétale qui prend ses racines dans la profondeur de

la société algérienne, qui attend depuis plusieurs décennies, une issue à ses multiples espérances.

Mais faisons en sorte que ce mouvement citoyen évolue positivement dans le sens du progrès et d'une société résolument tournée vers l'avenir. Nous sommes, depuis le 22 février 2019, face à une responsabilité collective multiforme.

La division des tâches dans ce mouvement citoyen, l'organisation de débats, la poursuite de la réflexion et la mise en place de mesures urgentes, émanant des collectifs et des groupes de réflexion, sont plus que diversifiées.

Nous assistons à l'apparition d'un renouvellement de l'expression sociale. La revendication de démocratie participative manifestée pacifiquement est consécutive à une maturation de la conscience sociétale. Le mouvement populaire, sur fond de processus insurrectionnel, a débordé ou transcendé les demandes classiques de satisfactions de conditions matérielles, pour englober les mises en question du système politique. Dans la « la révolution du sourire » cette dimension politique fait suite à un mûrissement des mouvements sociaux qui ont capitalisé les traditions de lutte passées, syndicales ou autres, tout en intégrant les éléments qui font partie des avancées sociales tels que l'élévation du niveau d'instruction, l'amélioration du niveau de vie ou encore le recours aux réseaux de communication démocratisés et plus accessibles au grand nombre.

Ce mouvements citoyen est donc, fondamentalement, le signe d'une élévation de la conscience sociétale formulant de nouvelles exigences, articulant ou conjuguant le sociétal au politique sur fond d'attente ou d'espoir. Ainsi l'auto qualification du mouvement citoyen de « révolution du sourire » pousse, en soi, à l'optimisme. Sans compter la jovialité qui habite les slogans et les mots d'ordre qui l'accompagnent. La dimension festive, qui est, également, prégnante s'inscrit en faux sur toute velléité catastrophiste. Elle agit comme catharsis mais également comme antidote à la violence. Encourageant l'annihilation de toute forme d'agressivité. Ce qui explique, entre autres, que des milliers de marcheurs se trouvent chaque vendredi, devenu « vendredire », pour exprimer leurs attentes. Souvent formulées par l'intermédiaire d'Internet qui a joué et joue un rôle majeur dans ce mouvement. En ce sens que les réseaux sociaux

permettent de communiquer et de modérer diffusent largement l'information. Ce qui explique, entre autres, que des milliers de marcheurs se retrouvent chaque vendredi, devenu « vendredire », pour exprimer collectivement leurs attentes.

Des attentes multiformes qu'il s'agit de lire, de déchiffrer, d'analyser et de comprendre.

Ainsi, au-delà de son caractère éminemment sociopolitique, le mouvement citoyen algérien s'impose, dans sa multidimensionalité, comme un objet de connaissance.

Rabeh Sebaa

Présentation

Consacrée au mouvement citoyen algérien en cours, la présente livraison s'ouvre sur une contribution d'une rare profondeur, présentée par Mohamed Moulfi, portant sur *Les attentes de l'Algérie en mouvement*. L'auteur nous explique, magistralement, *comment l'émergence du sujet historique aussi inattendu que possible et nécessaire, réenchante partout le monde dans cette dialectique contemporaine de l'obéissance consentie et de l'insurrection reviviscente, mais où s'impose, comme un supplément d'âme décisif, la némésis, cette juste colère, mais épuisante, aurait ajouté Brecht*. Le symptôme algérien est d'ores et déjà le signal d'un commencement ou d'un recommencement universel, de la fin mortelle d'un certain cynisme politique, ajoute Mohamed Moulfi.

Mohamed Mebtoul suit avec la même veine, dans un texte intitulé *Le mouvement social algérien du 22 février 2019 : profondeur et puissance au cœur de l'espace public*. L'article se propose de lire de l'intérieur le mouvement social algérien, en partant d'observations et d'entretiens menés auprès des manifestants nous avertit l'auteur. Il tente de montrer la profondeur et la puissance du mouvement social nous annonce-il d'emblée. *Il analyse, la centralité politique de l'action collective ancrée dans la société, en s'appuyant sur le travail d'inventivité des jeunes qui accèdent à la production d'un patrimoine politique composé de slogans et de mots d'ordre qui montrent leur désir de liberté, de dignité et de citoyenneté*, scandé au cœur de l'espace public, précise encore Mohamed Mebtoul.

Cherifa Bouatta se demande *À quoi rêvons-nous ?* Rappelant que le rêve est selon Freud, une production psychique dont la visée est la réalisation d'un désir, elle considère que ce mouvement citoyen et populaire appelé hirak est une émanation des jeunes et cela rappelle, selon elle, le déclenchement de la Guerre de Libération Nationale, où des jeunes, la vingtaine, vont ébranler l'édifice colonial. Frantz Fanon en parle dans *Les damnés de la terre*, où il fait justement référence à la jeunesse des combattants de la première heure en rupture avec les pères et aussi aux très jeunes femmes qui se sont engagées dans le combat nous rappelle-t-elle. *Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder les photos des moudjahidine et des moudjahidate exhibées lors des manifestations du vendredi pour se rendre compte que ce sont les*

jeunes qui ont changé le destin de l'Algérie et la mise à mal du patriarcat, ajoute-t-elle.

La contribution Messaoud Belhassab intitulée *Postures arkouniennes dans le hirak algérien*, cherche à définir dans le hirak, ou mouvement citoyen en cours en Algérie, *les postures «épistémiques» de lectures, de compréhension et d'interprétation d'un moment du déroulement de l'histoire en cours*. L'auteur explore de nouvelles pistes épistémologiques en les articulant à la fois, à la vision arkounienne et au processus insurrectionnel habitant le mouvement citoyen algérien.

Dans un entretien portant sur la société civile en Algérie, Rabeh Sebaa considère que *L'exigence de rupture est portée par les différentes catégories sociales, devenues acteurs politiques incontournables*. Il s'agit, selon lui, d'un mouvement citoyen sur fond de processus insurrectionnel. Cette double dimension recoupe la notion de révolution. Et nous nous trouvons bel et bien face à un élan révolutionnaire. Revenant sur la notion de société civile, qui a une histoire, l'auteur montre qu'elle a connu plusieurs glissements sémantiques. A l'origine, elle a été forgée pour exprimer fondamentalement l'idée d'un contre-pouvoir face à la société politique. Dans les sociétés occidentales notamment. Par la suite, son universalisation s'est accompagnée de sa polysématisation. Et donc de son appauvrissement. Parfois son pervertissement. Elle recouvre, à présent, des significations diversifiées. Tant et si bien que son usage, qui varie d'une société à une autre, n'est pas sans charrier une forte charge d'ambiguïté. C'est précisément le cas en Algérie. L'usage de la notion de société civile a connu au moins trois grands moments critiques que l'auteur dissèque successivement tout en les articulant au mouvement citoyen algérien en cours.

Dans *Regards croisés sur le hirak*, l'écrivain-journaliste Mustapha Benfodil nous montre comment des universitaires décryptent le mouvement du 22 février dès le début. *Le hirak algérien au regard des sciences humaines et sociales*. Tel est le thème générique de cette manifestation scientifique consacrée au mouvement populaire du 22 février qui se s'est tenue sous les auspices de l'Université Alger 2, regroupant les facultés de sciences humaines et sociales ainsi que celles des Langues. L'affiche concoctée pour cette manifestation fait apparaître un néologisme : « Hirakologie ». Mustapha Benfodil

qui écrit sur le mouvement citoyen dès son déclenchement, pénètre avec profondeur les interrogations des sciences sociales et humaines appréhendant le mouvement citoyen comme objet de connaissance.

Dans la rubrique Eclairages, Mohamed Kouidri dans un texte, fort documenté, portant sur *Citoyenneté, Etat-nation et Mondialisation* pose la question : *Que peut-on en dire en Algérie ?* Un questionnement articulant finement les trois continents que sont la citoyenneté, l'Etat-nation et la mondialisation dans une dialectique en mouvement.

Même le terme de populisme, pendant longtemps présenté comme péjoratif car anti-citoyen disait-on, est en train de revenir au goût du jour nous dit l'auteur. Il est admis, de plus en plus, dans les débats sur l'actualité que finalement le terme en lui-même, n'est pas forcément négatif et qu'il peut avoir un contenu démocratique s'il est utilisé à bon escient. Le monde est-il en train de revenir au sens du droit des peuples, comme paradigme déterminant du droit de la citoyenneté, quitte à y ajouter le droit de l'homme en tant qu'individu ? se demande encore Mohamed Kouidri.

Dans la rubrique Humanités, Rabeh Sebaa entreprend, dans une nouvelle littéraire, ayant pour titre évocateur, *Les pas du destin*, de faire dialoguer un marcheur du mouvement citoyen du 22 février avec sa petite fille Lina, dans une pédagogie mouvante et émouvante sur l'apprentissage d'une leçon de l'avenir. Un dialogue qui se meut au cœur de l'émerveillement en mouvement.

Dans une VARIA, portant sur *Satisfaction au travail et personnalité*, Bouchra Esslimani emprunte le modèle des « Big Five » pour déterminer les caractéristiques personnelles susceptibles de favoriser chez le personnel un sentiment de satisfaction au travail. La question est de savoir, selon elle, si la personnalité aurait un effet sur la capacité de l'individu à éprouver de la satisfaction au travail ? Les résultats montrent que la satisfaction au travail est une résultante de la personnalité agréable de l'employé. En effet, l'agréabilité procurerait à l'individu la motivation de conclure une intimité interpersonnelle qui va dans le sens de la création d'une satisfaction dans la vie, même si cette liaison est modeste.

Dans la rubrique Lectures croisées, une recension très fouillée, sur l'ouvrage de Samir Amin *L'éveil de l'Asie*, Mohamed Moulfi nous livre « un regard rétrospectif » sur son exceptionnelle traversée du grand siècle des révolutions, de la décolonisation, du post-soviétisme.

Inlassablement, dans la livraison d'ouvrages aussi importants les uns que les autres, S. Amin articule vie et œuvre, sa vie comme œuvre, nous dit Mohamed Moulfi. Ses Mémoires en illustrent la belle et vivifiante vocation. Mutatis mutandis, comme Ecce homo pas seulement récit autobiographique ou curriculum vitae de Nietzsche, dans ces mémoires, S. Amin pense et repense son œuvre autrement, selon un ordre qui donne sens à sa vie, non pas pour la changer mais pour changer le monde. Certes, il y a sûrement un agencement de soi, qui n'est autre qu'une articulation au monde, mais à demeure il y a aussi l'expression de son profond humanisme, de ses rêves, de ses espérances et de ses déceptions. Le rapport au monde passe par sa constance et son obstination d'en décrypter la complexité nous dit encore Mohamed Moulfi.

Rabeh Sebaa ouvre pour nous l'ouvrage *Libertés, Dignité, Algérianité* du Professeur Mebtoul.

Ceux qui auront le bonheur de lire ce livre décapant, constateront que depuis le début du mouvement du 22 février, et au fil des vendredis tout est soumis à la moulinette de l'anthropologue.

Du port du drapeau aux significations des mots d'ordre en passant par les inquiétudes, les polémiques ou les interrogations, rien n'est laissé de côté.

En homme de terrain qu'il a toujours été, l'anthropologue Mohamed Mebtoul fait le plein de matériaux chaque vendredi et chaque mardi depuis le 22 février 2019 jusqu'au 02 septembre, date de la signature du manuscrit, précédé par la dernière phrase de l'épilogue. *Le désir de libertés, de dignité et d'algérianité au cœur des pratiques sociales de la majorité des manifestants représente l'espérance pour contruire la citoyenneté nous dit l'auteur.*

Comme on peut le constater cette belle chute reprend le titre de l'ouvrage qui se répartit en quatre parties bien équilibrées :

1-Avant le Hirak : Incivisme et violence du politique

(falsification de l'histoire, de la violence du politique, le pouvoir des uns et la marginalité des autres.....)

2 –Après le Hirak : Désir de dignité, de liberté et de citoyenneté : (Lire le mouvement social par le bas, les significations du système dégage, Quête de liberté dans l'espace public, Emergence de la citoyenneté....)

3 – Créativité, humour et détermination des jeunes (La maturité politique des jeunes stigmatisés, la symbolique du drapeau, Un patrimoine politique créé par les jeunes....)

4 – les multiples détournements du pouvoir. (De la démission de Bouteflika, à la répression comme une modalité du pouvoir, Impasse politique : la défiance du pouvoir, De l'assignation à la quête d'une émancipation politique...)

En langue arabe Abdelkader Bouarfa nous livre un texte d'une très grande pondération sur les *Motivations et les obstacles du Hirak algérien*. Evitant de sombrer dans les tentations idéologiques, l'auteur délimite soigneusement le cadre philosophique et méthodologique de sa réflexion, pour montrer que ce mouvement citoyen prend ancrage dans le tréfonds de la société algérienne et est porteur d'un horizon prometteur.

Belhadji Amina explore les possibilités d'articuler *La citoyenneté au développement local* en montrant que la notion de citoyenneté peut échapper à sa destinée abstraite en s'investissant dans la matérialité du quotidien sociétal.

Oudina Khaled Oudina nous invite à un périple dans la *Pensée arabe maghrébine chez El Djabiri* sous forme de lecture du patrimoine en faisant éclater quelques stéréotypes bien ancrés dans la tradition philosophique maghrébine suivi dans le même élan par Aymen Boutarfa, dans l'exploration du *concept du Politique dans la philosophie de Nietzsche*. Boutarfa nous restitue les fondements du politique dans la philosophie de Nietzsche en montrant comment il se démarque des auteurs penseurs contemporains.

Dans la rubrique, *Questionnement* Mohamed Daoud s'interroge sur *L'orphelinisation de l'intellectuel*, en reconvoquant la notion de populisme et son retour par effraction dans les discours sur les mouvements sociétaux.

SOCIALITES

Dossier

Le mouvement citoyen algérien

Les attentes de l'Algérie en mouvement¹

Mohamed MOULFI

Professeur de philosophie, Université d'Oran 2

Le florilège varié des slogans scandés lors des marches hebdomadaires dans tous les grands centres urbains du pays, mêlant l'ancien sevrant et le nouveau revendiqué, exprime vendredi après vendredi depuis le 22 février l'idée que la révolution inachevée fait son retour dans les peurs et dans les espérances des gouvernés. Février en son 22^{ème} jour se donne comme ligne de fuite un horizon esquissé entre le présent et les plissements du passé. Contre une gouvernance catastrophique ayant fabriqué de manière outrageante la corruption en approfondissant la pauvreté et les inégalités, une mobilisation globale anti-systémique dans toutes ses expressions s'organise. Traduite dans un autre langage, cette phénoménologie complexe n'est ni plus ni moins que la conquête ou plutôt la reconquête du droit à l'existence d'un peuple contre son trop long retrait du politique. « Le peuple veut son indépendance », apparu ces dernières semaines, le signifie. C'est dire... En fait, tous les slogans de ce *hirak* pacifique et joyeux captent peu ou prou un pan de la conjoncture de la crise politique actuelle et un pan du projet de société qui doit neutraliser l'amère réalité, cette interminable tourmente. C'est tout le sens et la consistance des problématisations que suggèrent l'enchaînement et la portée de ces événements et de leurs répliques.

On pourra pourtant supposer que malgré sa crise et la haine à son égard, la démocratie demeure l'ultime forme du processus qui

¹Ce texte est la synthèse de la leçon inaugurale sur le *Réenchantement du monde* à la Faculté des Sciences Sociales prononcée le 8 octobre 2017, d'une conférence *sur Regards sur le devenir démocratique du Monde arabe*, in XXII International InkriT Conference *Reading Marx with the Present, Reading the Present with Marx*, May 24- May 27, 2018, Berliner Institut für kritische Theorie (à paraître in *Das Argument*, automne 2019) et l'entretien accordé à *El Watan* du 25 août 2019 sous le titre « *La démocratie est inconcevable sans l'État de droit* ».

doit conduire à l'émergence de rapports sociaux nouveaux, déterminés certes pour chaque peuple suivant sa situation. C'est pourquoi en écrivant une page extraordinaire du récit national, le vendredi 22 février 2019 inaugure de manière stupéfiante un branle historique exceptionnel sous le signe d'un audacieux « *Libérez la liberté !* » L'*aggiornamento*, qui habitait depuis déjà longtemps les consciences, met fin à une longue torpeur aliénante. L'Ancien régime ne pouvait plus perdurer, parce qu'il n'avait pas su conquérir plus tôt et à temps, par une politique juste et efficace, l'affection de ses gouvernés. Au contraire, par sa pratique politique anti-démocratique, il a anéanti tout ressort national susceptible de galvaniser le peuple algérien autour de son destin. Cet état de fait oblige à libérer la liberté, selon l'un des premiers slogans du mouvement populaire. Il est vrai que désormais la libération de la liberté est devenue l'affaire de la subjective pratique politique qui veut paradoxalement que pour apprendre la liberté, il faut être libre, selon les mots de Kant. C'est dire toute l'importance de la liberté dont le Victor Hugo des *Choses vues* enseignait que si la liberté n'est jamais définitivement acquise, elle demeure tout de même principielle : « *Sauvons la liberté ! La liberté sauve le reste.* » Ce mouvement politico-social fantastique cible le commencement de ce qui est possible de réaliser : l'irruption du nouveau qui doit répondre à un désir ancien. N'est-ce pas ce que Platon évoquait déjà bellement : « ... le commencement qui, lorsqu'on s'y installe à la façon d'une Divinité, est le salut de tout le reste » ? La jeunesse algérienne, celle-là même dont on disait naguère qu'elle était dépolitisée, apathique, inconsistante, oublieuse et sans mémoire, l'a voulu ainsi : elle fait aujourd'hui, comme elle le faisait peut-être avant en silence et avec une certaine pudeur, preuve d'une conscience et d'une maturité politiques redoutables : elle veut libérer la liberté. Grandiose tâche pour cette génération post-vérité, dite génération 2.0 des usagers du numérique, activement soutenue par les parents et les grands-parents, et même souvent par leurs enfants. Hormis ce lien intergénérationnel, il serait superflu de n'y voir qu'une sociologie des groupes ou des acteurs. Il y a à vrai dire dans ces marches quelque chose qui transcende ces distinctions sociologiques certes utiles, mais épistémologiquement réductrices. Le mouvement est autrement irrigué. C'est le lieu d'émergence d'un véritable personnage

collectif, pour reprendre la notion de Jacques Rancière. Au-delà des groupes professionnels, des classes sociales, des acteurs, le personnage collectif est proprement l'incarnation d'un démiurge d'une réalité nouvelle qui rompt avec la réalité existante. Laquelle réalité existante est telle que l'absence d'un vécu de pleine liberté et la conscience de son nécessaire usage libèrent immanquablement, tôt ou tard, le désir puissant d'exister. À l'origine de deux affects que sont la joie et la tristesse, ce vécu est le lieu du *conatus*, cette forte volonté du dépassement de la souffrance qui fut jusque-là, hélas !, écrasante, annihilante et décourageante. La crainte de précipiter la politique dans le ridicule y était manifeste. Une lugubre pratique s'était en effet partout installée pour transformer insidieusement la noble politique (*Politikè*) en cet exécrationnel exercice vénal, enterrant durablement la *Res publica*, la chose publique, sous le diktat d'une ploutocratie sortie miraculeusement de nulle part en vingt ans. Le pathétique et le malaise du ridicule, risée et absurde à la fois, neutralisent évidemment toute considération et toute autorité. L'accablement était fort : il n'y avait plus d'État et plus de confiance, ironisait-on. C'était le sentiment partagé des citoyens algériens qui, dans leur immense générosité et leur bienveillante patience, offraient à leurs gouvernants plus d'une chance inouïe pour se ressaisir. La situation était devenue juste révoltante, parce qu'elle s'est faite pénible, comique et donc foncièrement intolérable. On a atteint le seuil de l'inacceptable dont les contenus affligeants allaient de l'offrande d'une toile au cadre officiel représentant le Président, aux violences de l'argent, de la rapine et de l'anomie, à la tragédie de la *harga*¹ et de la *hogra*², à la généralisation et l'intensification de la corruption, aux incohérences du fonctionnement des appareils de l'État, aux ravages de l'institutionnalisation de la dérogation, etc. L'article 120 de sinistre mémoire s'était même sophistiqué chez les indus occupants devenus responsables d'institutions par la grâce de la cooptation et du népotisme. C'est dire que le système, ce tout fonctionnant selon un projet centripète c'est aussi l'esprit de

¹La *harga*, dans le langage populaire, désigne le phénomène de l'émigration clandestine dans les embarcations de fortune pour gagner l'autre côté de la rive.

²La *hogra*, dans le langage populaire, désigne le mépris, compris quand il est massif comme une oppression sociale.

système autrement plus pernicieux qui le nourrit.

La résistance de ce peuple tenace et orgueilleux, resté malgré tout debout après tant de supplice, de martyre et de désespoir, par un effet de cristallisation et d'un renversement heureux, se transforme par bonheur en une indignation positive. Dans cette endurance, se mêlent la sublimation de son destin et l'effigie performative de ce qu'il aime par-dessus tout : l'Algérie. L'indignation pacifique, cette forme contemporaine de la contestation populaire, ainsi incarnée aujourd'hui par des citoyens, des intellectuels, des étudiants, des journalistes au souffle constant et éclairant, d'activistes politiques inébranlables, de militants des droits de l'homme, de féministes, de syndicalistes, etc., tous partisans de l'émancipation et de la démocratie, n'a pas manqué d'effet. Sans les magnifier et les ennoblir, les manifestations de l'indignation et de la mesure, les vendredis, comme les autres jours de la semaine, sont au-dessus de tout éloge. On y relève l'expression de l'égalitarisme, de la démocratie de masse, la réactivité à la conjoncture, la bravoure, le civisme exemplaire... Dès le 22 février, les invariants qui les caractérisent sont l'unité, le pacifisme, et la bonne humeur. Tout cela s'y retrouve avec la même énergie joyeuse, frondeuse et toujours un peu angoissée. Ce qui a fait de ces manifestations millionnaires des démonstrations juste exceptionnelles, sans précédent, colossales et prodigieuses. Il s'agit d'un peuple qui s'est enfin ressaisi ! Friedrich Hölderlin ne s'y trompait pas en disant que si les peuples somnolaient, la chance a voulu qu'ils ne s'endormissent point. Un peuple n'oublie pas. Il laisse sa trace, un jalon.

Justement, il s'est rappelé de ce délibéré « *Un seul héros, le peuple !* »

Ce signemnésique renvoie précisément au mot d'ordre historique de la Révolution de 54. Il se veut la réaction au sentiment profond d'une frustration. Cri du cœur, il pointe la réappropriation nécessaire et urgente de la gloire du peuple dépossédé de ses trophées et ses faits de guerre de libération, de ses combats séculaires pour un droit à la reconnaissance. De ce peuple entier en effet, s'est peu à peu détachée, pour s'en éloigner ostentatoirement, une caste politico-aristocratique creusant davantage le dépréciatif vieux clivage entre le peuple, *alias* la populace-multitude, et la minorité, détentrice hier et peut-être

encore aujourd'hui de pouvoir et de fortune. Encore que le mot peuple ne prenne son sens que dans le complexe sémantique qu'il le désigne dans des rapports avec nation, population, État, etc., historiquement déterminés. Mais le comble de la longue différenciation survenue *hic et nunc* s'est indécemment continuée par le sacrilège d'accorder la distinction de quasiment envoyé de Dieu au déjà-gouvernant, candidat au 5^{ème} mandat présidentiel. Cet état de choses est devenu immoral, et l'immoral en politique produit l'impolitique, creuset de toutes les dérives, sachant que la morale doit aussi être dans le gouvernement des nations.

Serait-ce tout cela l'héritage de l'Algérie indépendante ? Un testament historique avait pourtant précédé celui-là, celui de ceux-là mêmes qui se sont acquittés de leurs obligations patriotiques. Ceux-là mêmes qui avaient su imposer l'humilité et le sens du devoir à tous ceux-là qui avaient produit et préservé silencieusement les ambitions de ce pays : militants du mouvement national, *chouhadas*¹, moudjahidines², patriotes et dirigeants sincères. C'est pourquoi aujourd'hui beaucoup de choses ne peuvent plus durer dans cette jeune et déjà mature nation algérienne encore traumatisée par la longue nuit coloniale et les sempiternelles vicissitudes postcoloniales. Ce peuple a gagné sa dignité par ses luttes de libération nationale et dans les actions politiques qui ont été les siennes pour une émancipation égalitaire dans un État social. Il s'agissait de le libérer de sa sujétion, de sa négation, à partir de l'idée de la formation d'un État populaire nouveau. Malheureusement, en toute légalité, il a été exclu selon mille et une manières. On a même inventé ici et ailleurs dans plus d'une vingtaine d'États africains et autres, des coups d'États constitutionnels ou des ruses constitutionnelles pour prolonger indéfiniment les mandats de leur président. Contre la volonté de leur peuple, source de souveraineté par définition, des situations politiques intenable furent ainsi provoquées.

Aussi, le slogan clamé ne vise pas seulement le rapatriement de l'héritage proprement épique confisqué par un pouvoir tautologique, tirant de lui-même sa propre légitimité, il est proprement l'invite explicite de repenser la politique et sa pratique nouvelle comme principe de l'améliorable et du

¹ Les *chouhadas* (pluriel de *chahid*) sont les martyrs de la guerre de libération.

² Les *moudjahidines* (pluriel de *moudjahad*) sont les anciens combattants.

perfectible, rôle par excellence de l'État dans un fonctionnement syntagmatique. Faute de quoi le pouvoir pervertirait l'État dont la nature, la fonction et l'édification seraient dévoyées.

Depuis l'ouverture politique à la fin des années 80, une tension formellement instauratrice de la démocratie et du lien social fondé sur la citoyenneté moderne a été amorcée mais vite dénaturée. C'est dans la consistance du droit de l'État sur la société que doivent s'intégrer peu à peu les réversions politiques et sociales qui feront de l'État un État politique, un État où s'affirmera le droit aux droits de la société sur l'État. Ainsi, à tout le moins, se fait jour une distribution des vocations et des offices respectifs de la société et son État, et de l'individu, selon que les intérêts de l'un ou de l'autre prédominent. Le dépassement de cet indécidable se rencontre-t-il dans l'accès à la signification politique qui définit la relation entre l'individu et l'État politique, cet État où le citoyen n'est plus seulement membre, mais où il se pose désormais comme sujet de la chose politique ? Le pouvoir politique s'en trouve évidemment transformé : la gouvernementalité ou le gouvernement des hommes et des choses, au sens classique du terme, sera accepté dans la définition de la *Res publica*, objet par excellence du politique comme domaine de l'agir en commun, de la liberté et de la recherche du consensus. L'accueil de l'État de droit y exige toujours plus de démocratie, avec plus de démocrates, condition *sine que non* de son effectivité, et, inversement, où la hiérarchie des normes juridiques limite la puissance de l'État et sa *Gewalt*, selon la conception de Hans Kelsen. En effet, si l'idée d'État de droit¹ est bien antérieure à la formule elle-même, elle désigne d'abord un

¹Il est possible d'admettre qu'une formulation du concept d'État de droit se trouve chez Aristote. Pour lui, un État constitutionnel (ou *politeia*) a pour condition que la loi prime sur la volonté individuelle d'un souverain et que les agents de l'État, ou magistrats, se plient aux lois. Dans la Politique, on lit : « le gouvernement de la loi est plus souhaitable que celui des citoyens et selon le même argument s'il est meilleur que certains gouvernent, il faut les établir comme gardiens et serviteurs des lois ». La condition fondamentale de l'État de droit est donc la reconnaissance de la suprématie de la loi sur la volonté de celui qui détient le pouvoir. Une idée qu'on trouve chez Locke pour qui dans la société (ou État) l'homme ne doit être soumis à la volonté d'aucun maître mais au pouvoir législatif établi par le consentement de la communauté. Des théorisations qui vont servir à la formulation de l'État de droit se trouvent aussi chez Montesquieu ou chez Kant, tandis que les déclarations des droits de l'homme au XVIII^e siècle en sont des étapes majeures.

État qui respecte la loi. De là, un principe politique se voit désormais partagé : la démocratie est inconcevable sans l'État de droit, corollaire devenu consubstantiel. L'appariement qui en découlera amorcera le passage à l'État politique. Le devenir de l'État produira assurément une transformation positive du rapport État/société civile, sans abolir pour autant l'État national comme tout de l'existence d'un peuple qui, dans son effort général, définit le bien commun et, négativement, le mal commun.

Ainsi, selon les contextes locaux, ont lieu des transformations de l'État en un État démocratique où devraient s'enraciner les impératifs d'un État de droit. L'automne algérien de 1988, après des émeutes violentes, déboucha sur une mince et aléatoire issue démocratique. Et très vite, la crise sociale et économique s'aggrava et alla mener à une situation politique violente. Contrairement aux révolutions de velours en Europe de l'Est, ce moment propice s'était heurté à la neutralisation de l'ambition démocratique de la société algérienne. Il y eut hélas ! des politiques et des comportements anachroniques encourageant la distribution des dérogations à tout-va, creusant ainsi davantage, c'est le moins que l'on puisse dire, les fractures sociales auxquelles il faut ajouter les conséquences des orientations ultra-libérales et la légèreté dans la prise de décisions politiques inconséquentes. Mais il y eut également les séquences d'une réactivité inexorable à l'intégration de la mondialisation qui survint, en 2010. C'est le « Printemps arabe » fait de contestations populaires d'ampleur et d'intensité variables rappelant par leur propagation les « Printemps des peuples de 1848 en Europe ou encore, plus ou moins près de nous, le Printemps de Prague ou le Printemps de 68. Ces révolutions sont aussi appelées révoltes arabes, réveil arabe, révolution Facebook, révolution 2.0. Divers événements se sont déroulés avant 2010 en Algérie et au Maroc. Mais le 17 décembre 2010 reste le départ du printemps arabe, avec le déclenchement à Sidi Bouzid de la révolution en Tunisie, qui conduit à la fin du régime. Le slogan « *Dégage*¹ ! » est devenu le symbole de ces révolutions. Outre le départ des dictateurs et l'instauration d'une « démocratie », les manifestants exigent un partage des richesses qui leur assure de meilleures conditions de

¹*Erhal* ! en arabe.

vie, des emplois, et la dignité¹. Abdelwahab Meddeb² s'en émerveillait ainsi : « Et c'est de la territorialité islamique que nous sont venus, au début de ce XXI^e siècle, les deux³ événements qui illustrent au mieux le meilleur et le pire, la civilisation et la barbarie ». Il ajoutera : la révolution « soumise à la scansion de la mondialité, (...) confirme à sa manière l'universalité du désir démocratique et du droit naturel à la liberté ». Aujourd'hui, c'est de partout que des soulèvements populaires défient les autoritarismes et les oligarchies : le Chili, le Liban, Hong Kong, la Guinée, le Soudan, l'Égypte, l'Irak, la Bolivie, etc...

Mais ce qui devait arriver arrivera. Tous ces mouvements ne vont pas aboutir. Ils existent des précédents historiques où des retournements tragiques adviennent. Le Congrès de Vienne (1815) restaure les monarchies dans tous les États conquis par la France lors des guerres de la Révolution française ou des guerres napoléoniennes, et les courants politiques opposés nés de la Révolution, notamment le libéralisme et le nationalisme, progressent. Dans le cas des Printemps arabes, ce n'est sans doute pas de restauration ou de résurgence des nationalismes dont il va s'agir mais c'est bien le besoin démocratique, aussi tenu soit-il, qui va grandir. Mais le reflux n'était cependant pas si loin.

D'où le *Yetna7aw ga3*⁴, un slogan parmi d'autres de même ton à la fois hardi et badin, qui assigne à ce qui est désormais désignée comme la révolution pacifique et du sourire, un caractère dégagiste radical, considéré comme l'engagement sûr du frayinge démocratique en cours. Le mot d'ordre enjoint un indispensable réenchâtement de la société algérienne. Et ce projet, au long cours naturellement, va au-delà de cette histoire rêvée qui façonnera à coup sûr les passages démocratiques. Les expériences novatrices et enthousiasmantes seront tracées justement dans l'inouï, l'inédit, le sans précédent, le jamais-vu de ces vendredis exceptionnels, pleines de charges conjoncturelles et de changements concrets à terme. Cette mobilisation produira

¹ *Karama* en arabe.

² In *Le Monde* du 17.11.2011.

Heidegger parlant de « réveil de l'esprit » utilise l'expression le « premier temps du printemps ».

³ Le pire est le 11 septembre 2001 et le meilleur, la révolution du jasmin.

⁴ Nous pouvons traduire cette expression par *Vous partez tous*.

forcément du nouveau et c'est cela qui est primordial : convertir l'indignation en changement politique. Les images de liesse des « Printemps arabes », aussi belles fussent-elles, furent hélas ! éphémères : « Le temps est à l'amertume et au désespoir », regrettait déjà Gamal Al-Ghitani. Que reste-t-il en effet des slogans chantés par la jeunesse, que reste-t-il encore des rêves de liberté, d'égalité et de justice ? L'idée de la démocratie inadmissible pour les régimes politiques autoritaristes, mais passage obligé et nécessaire pour les peuples. Les images de liesse des printemps arabes seront de courte durée : deux ans après les révolutions qui ont chassé Ben Ali et Moubarak, tué Kadhafi, le temps de la joie semble loin. Que reste-t-il des slogans chantés par la jeunesse, que reste-t-il des rêves de liberté, d'égalité¹, de justice ? Peu de choses en vérité. L'idéal révolutionnaire aurait-il été trahi ?

Aujourd'hui avec les flux et les reflux des printemps arabes, un peu partout la démocratie se trouve malmenée, et ce en son nom même. La démocratie, en tant que régime politique et forme de gouvernement, peut donc, elle aussi, être inconséquente surtout quand les innombrables demi-démocrates la galvaudent. On pourrait peut-être lui préférer, en théorie, la mésocratie, ce pouvoir qui respecte une certaine mesure parce qu'il est entouré de contre-pouvoirs nécessaires au bon fonctionnement de l'autorité. Autrement dit, l'apparente radicalité du slogan est dans la redoutable crainte de l'éternel retour du même.

Le Mouvement du 22 février 2019 est soutenu par une créativité infinie. Cela est avéré. L'espérance est là. Il y a certes du romantisme politique, jonction entre un projet d'émancipation et une subjectivité adossée à la promesse d'une consécration démocratique. N'est-ce pas cela le devenir créatif de ce mouvement comme possibilité, événement, singularité, ouverture ? La révolution, si tant est qu'elle le soit réellement, n'est-elle pas cette évolution qui revient, une reconquête pour un

¹Les inégalités observées en ce début de XXI^e siècle sont comparables aux niveaux d'inégalités du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle. Thomas Piketty affirme que le capitalisme, s'il n'est pas régulé, génère des inégalités grandissantes. Il suggère plusieurs mesures politiques pour limiter la hausse des inégalités et notamment la création d'un impôt mondial sur le capital (*Le Capital au XXI^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013, auquel fait suite *Capital et idéologie*, Paris, Le Seuil, 2019).

recommencement en somme ? Tournant annoncé, annonciateur donc. Mais si le tournant n'est après tout que l'accommodation de l'état politique à l'état social, les faits aux idées, les lois aux mœurs, son projet cohérent et solidaire et les annonces du frayage de perspectives nouvelles, élaborées par cette multitude innovante et ardente, euphorique parfois, permettent de plonger des racines dans ce qui est essentiel. L'essentiel, c'est-à-dire le cap, déterminera les médiations et les articulations politiques où se croiseront et se problématiseront les catégories et les thèmes fondateurs : droit, lois, institutions, peuple, vertu, république, gouvernement, démocratie, liberté, égalité, citoyenneté, fraternité, etc.

À présent, c'est du ressort de l'intelligence des situations, et du pragmatisme politique que dépend la volonté de concrétiser la germination et la conduite d'une société démocratique où s'aboliront peu à peu les décalages entre les différentes institutions et les différents pouvoirs. En effet, outre les domaines consacrés comme un lieu de la création humaine, il est un espace décisif qui s'appelle la politique. La politique paraît être le territoire où s'exprime l'inventivité qui consiste à intégrer ce que les universels ont drainé. Il ne s'agit pas du politique qui constitue le pouvoir explicite institué dans une société et se rapporte au fonctionnement et à l'organisation de cette société. Le politique existe dans une société dès qu'il s'y trouve une instance capable de contraindre ses membres et de les sanctionner, le *Gewalt*. La politique en revanche est une activité sociale dans laquelle les membres d'une société établissent, modifient les normes de leur collectivité et décident ensemble de leur avenir. La politique, beaucoup plus rare, exceptionnelle et plus récente, apparaît en fait dans la Grèce antique au VIII^e siècle. Elle peut même exister dans des sociétés sans État et, par définition, se retrouve dans toutes les sociétés acceptant une hiérarchie et une autorité contraignante. La politique, n'est pas intrinsèque à la démocratie directe ou l'autogouvernement ; il ne suffit pas que les membres d'une société puissent prendre une décision, il faut également que le contenu de cette décision soit libre : ainsi, dans les démocraties dites primitives ou dans les sociétés ayant un fond religieux, les décisions sont dictées par les traditions et la religion, elles sont donc hétéronomes, recevant ainsi la loi du dehors, au lieu de la tirer de soi-même. La politique se base sur

un principe d'autonomie, c'est-à-dire d'une société qui se donne ses propres lois à elle-même. Ces moments de la politique dans l'histoire se voient souvent lors des révolutions victorieuses, moment exquis où l'impossible, l'inédit, l'inattendu, s'ouvre un chemin, où une majorité de citoyens décident de réécrire et de recréer les règles de leur société. Sans doute est-il pertinent de s'interroger à nouveaux frais sur le concept de politique comme émancipation, et non plus comme transformation. Est-ce le dilemme de l'institution moderne de la démocratie entre citoyenneté opposant une notion universaliste du citoyen, adossée à l'idée de droits de l'homme, et une notion matérialiste de droits sociaux, d'où procède la distinction de concepts formels et substantiels de liberté et d'égalité ? Faut-il enfin s'accommoder de l'oscillation et de la conversion entre les types de droits ? Est-ce le paradoxe de cette époque qui fait du réenchâtement du monde la vocation des transformations ?

La voie générale pour faire pièce au totalitarisme et à l'autoritarisme est en effet la transformation du rapport État/société civile. Mais précisément, n'est-ce pas la démocratie, en tant que régime où s'exprime l'individualité du citoyen qui instaure l'État politique ? Cette problématique fonde la séparation de la société civile et l'État. Se trouvent ainsi séparés le citoyen, membre de l'État, et l'homme privé. Dans sa réalité, l'individu se trouve en effet dans une double organisation : l'organisation administrative et l'organisation de la société civile. En tant qu'homme privé, il est extérieur à l'État. Et si, dans l'organisation de l'État, il est la matière, dans la seconde, *i.e.* l'organisation civile, la matière n'est pas l'État. Dans la première situation, l'État se comporte vis-à-vis du citoyen comme son opposé formel; dans la seconde, en revanche, l'État est par rapport à l'homme privé son opposé matériel. Sans risque de méprise, on remarquera que le double statut de l'individu, selon qu'il est lié à l'État ou qu'il est lié à la société civile, rend nécessaire la séparation de membre de la société politique et le citoyen d'avec la société civile. Autrement dit, cette séparation n'est que le mouvement qui conduit l'individu dans un rapport qui dépasse l'état privé. Le dépassement est l'accès à la signification politique de la relation entre l'individu et l'État politique. L'État politique est justement cet état où l'individu n'est plus seulement membre, mais où il se pose désormais

comme ayant accès à la chose politique.

Mais il faut l'avouer , toutes les expériences historiques de démocratisation n'ont pas réussi. Il y eut même certaines désastreuses où après un siècle de totalitarisme, le désir même de tout changement radical de la société pouvait être qualifié de délictuel. On pourra toujours ruminer le récit de nos blessures, trahisons, et défaites, accepte, au nom des victimes et des vaincus, Enzo Traverso, théoricien de la *Mélancolie et (la) défaite de la gauche*¹. Cette attitude participe de la volonté de réenchanter le monde et les choses. Le réenchancement du monde fait négativement écho au désenchantement du monde, concept proposé par Max Weber. Mais le réenchancement n'est pas le simple renversement du désenchantement, une voie historique qui fait être une certaine histoire de l'Occident.

Le désenchantement du monde est en effet inhérent au procès de rationalisation global qui sous-tendrait la genèse de l'Occident moderne. La fortune de cette formule tient à la compréhension webérienne des relations entre religion et modernité, elle-même tenant à une théorie de la sécularisation. Mais la théorie de la sécularisation² elle-même est ambivalente. Il y a en vérité deux versions sensiblement différentes. L'une insiste sur l'autonomie conquise par la raison profane par rapport à la tutelle à la fois institutionnelle et idéologique exercée par la religion chrétienne. La naissance du monde moderne, au plan des institutions socio-politiques comme des conceptions philosophiques et scientifiques, met en évidence l'émancipation de l'action volontaire des hommes par le biais du contrat dans les théories.

¹Paris, La Découverte, 2016.

²En relation avec les problématiques que pose la question de l'individu, il faut considérer l'approche comparative riche en principes méthodologiques de Dick Howard : « C'est ici que l'Américain est conduit à réfléchir sur l'apport de la pensée laïque en France. Plutôt que de faire appel à Weber, il devrait lire cet autre père fondateur de la sociologie qu'est Emile Durkheim. La politique laïque chez celui-ci n'est pas antireligieuse, elle se présente au contraire comme la forme moderne et accomplie du religieux, la religion de l'individu, de la raison et de la critique. Conçue de cette manière, la politique laïque évite les reproches adressés à la politique progressiste séculariste américaine. Elle intervient pour soutenir un progrès fondé sur des valeurs, en œuvrant pour le bien d'un individu dont l'individualité ne peut se réaliser qu'au sein de la communauté républicaine et laïque » (« *Contradictions du sécularisme américain* », in *Le Monde de l'Education*, n° 240, mars 1997, p. 81 sq.)

La conséquence en est l'ouverture de l'espace du politique suite à l'éviction de la transcendance. L'autre version souligne au contraire la continuité entre la tradition religieuse occidentale en insistant, selon les cas, sur l'unité judéo-chrétienne, sur le seul christianisme, ou sur le protestantisme et la modernité. Rupture ou continuité donc, tels sont les termes du long débat dans lequel Hegel, Feuerbach, Carl Schmitt, Karl Löwith, etc., ont pensé. Karl Löwith, *e.g.*, invitait à chercher ces sources dans la tradition de l'eschatologie chrétienne (dans les expressions qui lui furent notamment données par Saint Augustin et Joachim de Flore : l'idée moderne de progrès en serait une transcription profane. Hans Blumenberg, dans *La légitimité des temps modernes* (1966) qui fait date, entreprend, contre Carl Schmitt, une critique systématique de la notion de sécularisation qui est, selon lui, irrémédiablement liée la thèse de la dette des modernes envers leur passé religieux. Hans Blumenberg réfute ce théorème et montre que la modernité, loin d'être une version sécularisée, laïcisée, de la philosophie des Anciens, constitue une philosophie nouvelle et légitime. Cela donne la mesure des modalités actuelles du complexe théologico-politique, où le religieux est plutôt réservé à la sphère du particulier ou des particularismes, et le séculier, référant à la raison publique, tiendrait la place de l'universel. Or là, se fait jour, du fait d'une relativisation généralisée, l'existence de conflits entre des universalismes concurrents selon Étienne Balibar¹, pouvant être tout compte fait un conflit de particuliers, auquel cas l'universel serait un particulier à certaines conditions. N'est-ce pas ce que Hegel appelait l'universel concret, « un universel qui est en soi-même le particulier, le déterminé² ? »

Ces rappels permettent, sans pour autant les tenir pour suspects, de relativiser les intellectualisations proposées par les approches stimulantes du *hirak*, en ce que l'on est là au mieux pour commencer, ce qui est toujours une manière de continuer³, comme le dit Enzo Traverso. Ainsi si l'on devait hâtivement distinguer ces approches, il faudrait dégager au moins trois types

¹*Saeculum. Culture, religion, idéologie*, Paris, Galilée, 2012, p. 42.

²*Introduction du cours de Berlin*, 24-X-1820, in G. W. Hegel, *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, trad. par Jean Gibelin, Paris, Gallimard, 2007, p. 45.

³*Mélancolie et défaite de la gauche*, *op. cit.*

de lecture.

La première lecture est la germinative. Elle consiste à saisir l'événement à l'aune de ce qu'elle récolte en scrutant le mouvement secret des rapports de force dans les institutions et les appareils d'État. Il en résulte des conclusions flottantes et instables.

Cette lecture rejoint la deuxième lecture que l'on pourrait qualifier d'apocalyptique. Elle associe indûment le sort du *hirak* à celui du pays. Elle consiste à dire qu'il ne faut pas rater cette occasion, faute de quoi le pays ne se relèvera plus jamais.

La troisième lecture adopte l'approche cadreuse pour laquelle l'histoire de l'Algérie dans toutes ses séquences se trouve dans la magie du mot « système ». La dérive historique du renversement de la primauté du militaire sur le politique serait l'explication globale et peut-être exclusive de l'histoire de l'Algérie indépendante. Cette lecture se donne un péché originel. Il y aurait lieu sans doute besoin de scruter, dans leurs contextes, pourquoi cette ligne de démarcation entre ces deux fonctions était tellement ténue. Il faut certes savoir, selon le dicton italien, se retourner pour venir à bout de ses desseins. Mais l'histoire ne se refait pas. Le *hirak* se propose d'inventer le renversement du renversement, même si l'histoire n'est pas encline au redressement et à la correction.

L'exceptionnelle mobilisation populaire continue, engendrée par ce mouvement, fait du symptôme algérien, démiurge de l'expérimentation historique actuelle, dans sa forme pacifique et par sa durée (le 1^{er} novembre, date anniversaire du déclenchement de la Révolution algérienne, 37^{ème} semaine), la source d'inspiration universelle quant à l'ouverture et à l'acuité optimale à la fois des tournants et des ruptures qu'auront à tracer les renversements possibles. La perspective heureuse et heurtée, comme sans doute partout ailleurs, imposera donc la nécessité de définir le droit qui va recadrer à nouveau les notions de légalité et de légitimité, aux fins de ne plus soumettre la nation aux fictions juridiques. Le principe d'un droit n'est jamais porteur de sa propre genèse. Ses déterminations lui sont exogènes. Parmi lesquels tous les surgissements, tous les possibles, c'est-à-dire au fond la révolution qui, elle, est, par définition, illégale. C'est ce paradoxe qui semble justifier l'imprescriptibilité du droit à la révolution,

comme est imprescriptible la liberté. Autrement dit, son branle se justifie du droit à l'insurrection anti-autoritariste, découlant lui-même du droit à l'existence, et accessoirement du droit de détresse, ce droit à la récupération de la chose aliénée et donc comme l'aurait dit un Hegel, admiratif de 1789, ce « superbe lever de soleil ». Le paradoxe est un appel à une refondation urgente.

L'émergence du sujet historique aussi inattendu que possible et nécessaire réenchante partout le monde dans cette dialectique contemporaine de l'obéissance consentie et de l'insurrection reviviscente, mais où s'impose, comme un supplément d'âme décisif, *lanémésis*, cette juste colère, mais épuisante, aurait ajouté Brecht. Le symptôme algérien est d'ores et déjà le signal d'un commencement ou d'un recommencement universel de la fin mortelle d'un certain cynisme politique nourri et nourrissant une corruption outrancière, contre lequel il ne faut jamais oublier ce que Victor Hugo, le poète-député, encore lui, craignait au plus haut point : c'est « *par la chute de la liberté, que (les) calamités entrent dans un pays.* »

Le mouvement social algérien du 22 février 2019 : profondeur et puissance au cœur de l'espace public

Mohamed Mebtoul¹

*Professeur de sociologie l'Université
Mohamed Benahmed Oran 2*

L'article se propose de lire de l'intérieur le mouvement social algérien, en partant d'observations et d'entretiens menés auprès des manifestants. Il tente de montrer la profondeur et la puissance du mouvement social. Il analyse la centralité politique de l'action collective ancrée dans la société, en s'appuyant sur le travail d'inventivité des jeunes qui accèdent à la production d'un patrimoine politique composé de slogans et de mots d'ordre qui montrent leur désir de liberté, de dignité et de citoyenneté scandé au cœur de l'espace public. Celui-ci recouvre des enjeux politiques majeurs qui se cristallisent dans le mouvement des corps et la reprise collective des slogans et des chansons critiques qui déconstruisent de façon originale et concrète le fonctionnement du système politique à l'origine des multiples injustices et humiliations de la population.

L'article tente de décrire et d'analyser le mouvement social algérien, en montrant sa puissance et sa force dans l'espace public réapproprié et réinventé collectivement par les manifestants. Ce couple réappropriation-réinvention de nouveaux mots d'ordre et de slogans objectivés dans des pancartes ou repris collectivement par les marcheurs dans l'espace public, nous permet de caractériser le mouvement social algérien comme une pluralité d'actions collectives construites politiquement par des groupes sociaux diversifiés, surreprésentés par les jeunes. Sa massification est attestée par le nombre important de manifestants qui s'insurgent de façon pacifique dans la majorité des villes en Algérie. De par son profondeur et sa durée, le mouvement social

¹ Mohamed Mebtoul est fondateur de l'anthropologie de la santé en Algérie. Professeur de sociologie à l'Université Oran 2, chercheur associé au sein de l'Unité de recherche en Sciences Sociales et Santé, actuellement en retraite, son dernier ouvrage « Algérie. Citoyenneté impossible ? », (2018) aux éditions Koukou, porte sur les multiples perversions et détournements de la citoyenneté.

est inédit dans l'histoire politique algérienne. La rupture est significative avec une dynamique sociopolitique éphémère, se limitant à des cris de colère sans lendemain... Sa puissance peut aussi se lire par la détermination des manifestants à la quête d'une inversion profonde de l'ordre politique dominant.

En s'insurgeant dans l'espace public, munis du drapeau national et celui d'Amazigh (Mebtoul, 2019), les manifestant opposent la question du nationalisme galvaudé, dogmatique et idéologisé par les différents pouvoirs, pour affirmer une autre vision de la Nation qui est celle d'un patriotisme à la fois unitaire qui appartient à tous les Algériens, et pluriel, prenant en considération la diversité des régions dans un respect mutuel entre les algériens. Cette algérianité est centrale. Elle renforce le mouvement social qui acquiert de la crédibilité politique dans la société.

Les manifestants dévoilent de par leurs pratiques et leurs mots d'ordre, « l'agir communicationnel » évoqué par le philosophe allemand Habermas (1981). Il permet de mettre en exergue un patriotisme sincère permettant de renforcer les liens sociaux entre les algériens qui reproduisent les mêmes revendications politiques dans toutes les régions du pays. Une liberté joyeuse des marcheurs, arrachée au pouvoir, a été décisive pour leur permettre de briser le silence et la peur dans l'espace public. Les mots d'ordre sont focalisés sur le refus catégorique du type de fonctionnement du politique à l'origine du pillage de l'argent public. Dans le mouvement des corps des manifestants, il est possible de lire sur leurs visages ou dans le balancement vers le haut de leurs bras, dans la reprise collective des chansons critiques à l'égard du pouvoir, une exigence de dignité. Elle peut être traduite par la quête de respect à l'égard des gens de peu, marginalisés, éjectés à la marge du système politique dominant. L'algérianité, la liberté et la dignité, constituent trois éléments significatifs qui sous-tendent les pratiques et l'imaginaire des manifestants. Ces trois dimensions sont appréhendées ici comme un « rite de passage » (Fellous, 2001) vers la construction de la citoyenneté incontournable pour être reconnus socialement comme des acteurs dans le changement social et politique (Mebtoul, 2018). Les manifestants tentent de se positionner au cœur des transformations politiques de la société. De façon humoristique, les jeunes le disent à leur manière :

« *Nous voulons exister politiquement aussi. Vous avez l'air de l'avoir oublié* ». Du statut de sujets obéissants contraints d'intérioriser une gestion politique opaque, « entre soi » dominée par les affinités familiales et régionales, le mouvement social algérien ambitionne explicitement une autre façon d'instituer la société, définition du politique proposée par la politologue anglaise Mouffe (2016), en rupture avec celle « dont l'Etat, qui, par son action multiforme, façonne les marchés du logement, du travail et des titres scolaires, mais aussi la distribution des biens et des services de base, qui, par ce truchement, gouverne la conversion de l'espace social en espace physique approprié » (Wacquant, 2007). Les personnes « mobilisent la totalité de leur être » (Lenoir, 2017) pour affirmer le désir de leur citoyenneté, permettant d'observer l'émergence des jeunes étudiants et ceux des quartiers stigmatisés, comme *acteurs centraux* dans ce processus de transformation sociale et politique.

Rappelons un ensemble de préalables épistémologiques pour comprendre du dedans le mouvement social algérien. Nous avons pris le parti de nous orienter résolument vers « une sociologie pour les gens » (Smith, 2018). Celle-ci permet d'être au plus proche de l'expérience sociale des personnes. Plus précisément, il s'agit d'appréhender de façon concrète leurs activités sociales au quotidien, refusant de les réduire pour « *les faire entrer dans des concepts abstraits sans commune mesure avec le vivant. Une telle volonté est arrimée à une position résolument anti-positiviste qui s'apparente à ce que nous pouvons appeler un « réalisme dialogique* » (Malbois, Barthélémy, 2018). Le « réalisme dialogique » permet d'être à l'écoute des acteurs sociaux, de mettre en exergue les sens de leurs propos. Cette perspective compréhensive est dans une logique de tension avec une sociologie conventionnelle en rupture avec le « monde de l'insignifiance » (Lefebvre, 1968), qui est celui de la vie quotidienne des personnes, pour au contraire, « étudier les faits sociaux comme des choses » (Durkheim, 1919). Elle s'interdit d'évoquer la subjectivité des personnes, indissociable *du* politique (Balibar, 2001). La subjectivité des personnes mobilise leur langage ordinaire. Elle leur permet de s'insurger dans l'espace public, de décrire souvent avec fierté la nouvelle dynamique politique dans l'espace familial, de montrer leurs mécontentements à l'égard du pouvoir, d'intérioriser de

nouveaux mots résultant de leurs pratiques quotidiennes au cours des manifestations. Les acteurs du mouvement social ont inventé le verbe : « vendredirer » à l'origine du rituel politique hebdomadaire sacralisé qui a lieu chaque vendredi. Il nous semble donc impossible de sous-estimer toutes ces interactions nouées chaque vendredi, permettant aux manifestants de se reconnaître, de se respecter, de construire une posture solidaire et fraternelle dans l'espace public. Cette façon de faire est loin d'être résiduelle pour comprendre le sens du mouvement social algérien.

Pour montrer la puissance du mouvement social, nous tenterons de montrer dans un premier temps, l'ancrage du mouvement social dans la société, en référence à une production politique continue, originale et humoristique (slogans, mots d'ordre) qui est en grande partie celle des jeunes. Dans un deuxième temps, il nous a semblé important de décrypter certains enjeux sociopolitiques au centre de l'appropriation de l'espace public par les manifestants.

La centralité du politique au cœur de la société

Le terme de mouvement social, (« *hirak* ») en langue arabe n'est plus de l'ordre de l'extériorité sociale. Il est identifié à une pratique sociale profane normalisée dans la société. Il représente une *centralité politique majeure* initiatrice de débats contradictoires sur les places publiques entre la population et les membres actifs du mouvement social. Ses acteurs réinventent de nouveaux slogans qui impulsent une dynamique sociopolitique horizontale dépourvue de leaders représentatifs, et donc élus et reconnus explicitement, tout en permettant l'émergence d'activistes et de militants qui animent les manifestations. Il s'appuie enfin sur les réseaux sociaux devenant des médiateurs décisifs dans la circulation rapide des informations entre les manifestants. Il contraint les partis politiques d'opposition et certaines associations, à le « suivre », pour tenter de traduire ses multiples revendications politiques, en proposant des projets de réformes politiques diversifiés.

Créativité, originalité et humour des jeunes

Les jeunes apportent leurs *énergies créatrices* qui résultent de leurs expériences sociales antérieures acquises dans les différents mondes sociaux (université, stades de football, quartiers et

réseaux sociaux). Le sens caché de certaines pratiques sociales des jeunes n'a jamais pu être mise en exergue (Mebtoul, 2005) par le pouvoir privilégiant de façon trop cavalière leur infantilisation. Il dévoile pourtant une solidarité et une fraternité mobilisées par les jeunes dans leurs espaces sociaux. Ils n'hésitent pas à s'investir corps et âme, au cours des événements importants (mariage, décès, etc.), en prenant en charge toute l'organisation, n'hésitant pas à bricoler de façon très inventive des formes d'entraide et de répartition des tâches entre eux, pour ne pas perdre la face à l'égard de leurs amis. Il ne s'agit pas d'un communautarisme fermé et d'ordre culturaliste. Les jeunes sont partie prenante de la mondialisation par la médiation des réseaux sociaux et des chaînes de télévision étrangères. En l'absence de toute reconnaissance politique et sociale des différents pouvoirs locaux et nationaux, ils sont conduits à s'identifier affectivement et socialement à leur quartier (Mebtoul, 2018).

En rupture avec les formes de mobilisation classiques produites par les syndicats et les partis politiques, ils portent quotidiennement dans leurs territoires respectifs (stades de football, la rue, le café, etc.) un regard très critique et incisif sur le fonctionnement du système politique actuel. Ils ont été les premiers, notamment les jeunes supporters des stades de football, à inventer de façon originale des chansons radicales qui dévoilent les injustices sociales et les nombreux privilèges captés de façon violente par la nomenklatura au pouvoir (Correia, 2019). Ces formes de contestations radicales ont une épaisseur historique dans les quartiers stigmatisés par le pouvoir. Elles ont été centrales pour propulser le mouvement social algérien.

Cette action collective massive s'incruste profondément dans l'ensemble des villes algériennes. Elle dévoile bien qu'une société ne peut être sans cesse instrumentalisée. Elle est loin d'être une cruche vide qu'il est possible de « remplir » mécaniquement de connaissances et d'attitudes. Elle peut en effet ressurgir de façon inédite et inattendue dans l'espace public (Balandier, 1985). Ceci permet à ses acteurs d'affirmer politiquement que la dignité de la personne, une quête de respect et de reconnaissance sociale de la personne, ne peut être continuellement méprisée, bafouée ou achetée dans une logique instrumentale par les différents pouvoirs. Écoutons ce slogan des

jeunes : « *Ils ont essayé de nous enterrer, mais ils ne savent pas que nous étions des graines* ».

En amont des manifestations, les jeunes des deux sexes assurent avec abnégation et passion le travail invisible de préparation des objets importants qui donnent sens aux marches du mardi et du vendredi (drapeau, banderoles, pancartes, et la production des slogans qui changent au gré de la conjoncture politique). Ces multiples actes créateurs sont déployés par les jeunes déclassés socialement, peu considérés, ou des étudiants conduits de s'inscrire dans une logique d'accommodement au sein d'une université administrée par le pouvoir, impuissante à donner du sens aux savoirs dans une société dominée par la violence de l'argent (Mebtoul, 2018).

L'imaginaire créatif des jeunes ne se limite pas à la fabrication des objets techniques. Il nourrit et impulse un ensemble de réflexions collectives critiques sur le passé, le présent et le futur de la société algérienne. Si une majorité de l'élite sociale et politique est plus dans l'inquiétude du lendemain, s'alarant des conséquences économiques et sociales résultant en partie du mouvement, social, les jeunes, sont plus dans l'espérance et l'inventivité du politique qui ressurgit dans l'espace public. Ils n'hésitent pas à évoquer l'impératif d'une « nouvelle indépendance politique ». Écoutons cette étudiante : « *C'est une deuxième naissance de l'Algérie contemporaine. La France nous a colonisés durant 132 ans et ce système politique nous a idiotisés et obscurcis depuis vingt ans. Le peuple algérien s'est découvert à nouveau. Il s'est rendu compte qu'il est le maître de cette terre et que sa voix doit être entendue, après une longue période d'effacement et de mutisme* ».

Ils rappellent l'ignorance du pouvoir concernant leurs pratiques quotidiennes dans la société. « *Vous êtes en face d'une génération qui vous connaît très bien, mais que vous ne connaissez pas du tout* ». « *Assez de légitimité historique et de la zaouïa, place à la compétence* ». Le mouvement social donne du sens au retour du refoulé que le pouvoir fort de ses certitudes et de son arrogance, a pensé à tort qu'il n'avait aucune possibilité de ressurgir dans l'espace public dominant. Celui-ci a été toujours contrôlé et interdit par les tenants du système politique, refusant les libertés collectives à la population. (Mebtoul, 2019).

Au-delà de l'immédiateté politique, les jeunes rêvent - articulant leur avenir à celui de la société - à un changement social et politique centré sur la liberté qui est récurrente dans leurs propos. Ils souhaitent être les acteurs d'une « Algérie libre et démocratique », slogan élaboré par eux, pour dire leur refus de vivre dans un système politique autoritaire et patrimonial, qui ne cesse d'instrumentaliser l'histoire, le religieux et la peur des algériens (Mebtoul, 2019). Ils montrent l'importance du mot liberté : « *vivre, c'est être libre* ». Ce désir de construire enfin une existence libre, est interprété de façon très belle, usant de la métaphore pour dire qu'ils ne sont pas prêts de rompre avec les manifestations. « *Je marcherai encore et encore jusqu'à l'aurore pour une Algérie en or* ».

Comprendre le mouvement social mené par les jeunes, permet de noter leur maturité politique qui s'oppose en tout point de vue, au discours du pouvoir qui n'a cessé de mettre l'accent sur leur « indifférence » vis-à-vis du politique. Leurs capacités conjuguent à la fois de l'inventivité et de l'humour dans l'élaboration des mots d'ordre et des slogans. Cette production politique profane dominée par la finesse et l'originalité des propos, aurait mérité une analyse plus approfondie. « *L'Algérie, c'est nous. Partez tous* ». « *Nous sommes l'espoir. Vous êtes le désespoir* ». Les nombreux slogans enregistrés sur des pancartes ou sur de simples feuilles de papier, nous apprennent plus sur le fonctionnement du système politique et les perspectives de changement, qu'une rhétorique répétitive et abstraite des experts politiques reconvertis subitement dans l'opposition politique et fortement médiatisés. Ces ressources cognitives constituent un patrimoine politique important et original produit par les jeunes en souffrance contraints de subir, pendant les vingt ans de règne de l'ancien président Abdelaziz Bouteflika, les multiples interdits politiques dans la société algérienne. Ce patrimoine politique semble vital pour permettre la refondation des institutions fonctionnant au « faire semblant », profondément fragilisées par les différents pouvoirs locaux et nationaux. A l'inverse d'une image passéiste et routinière que certains observateurs ont voulu attribuer à la « marche », celle-ci est de l'ordre d'un engagement réflexif critique sur l'impératif de se réapproprier l'espace public, qui est de l'ordre du politique dans une logique d'inversion au profit des manifestants.

Les enjeux sociopolitiques liés à l'appropriation de l'espace public

L'appropriation de l'espace public par les manifestants est une dimension essentielle dans la construction de la citoyenneté entendue comme une lutte pour la reconnaissance sociale et politique des personnes qui arrachent le droit de s'insurger et de revendiquer de façon autonome pour construire autrement le politique (Mebtoul, 2018). La citoyenneté ne « sort » pas du néant. Pour reprendre le propos de Simone de Beauvoir, à propos des femmes, on n'est né citoyenne ou citoyen, on le devient à force de combativité dans un ordre social et politique producteur d'assujettissement et de non-citoyenneté, privilégiant des sujets dépendants et obéissants. Le pouvoir d'ordre n'a pas hésité, à imposer la candidature de Bouteflika au Vème mandat présidentiel. Elément de trop dans cette longue humiliation de la population qui n'en pouvait plus de rester dans un état d'expectative face au mépris du politique qui dure depuis 1962. La force et la puissance du mouvement social est indissociable de l'appropriation de l'espace public. Elle a aboutit à des résultats politiques significatifs en faveur de la population.

S'insurger dans l'espace public

L'appropriation de l'espace public depuis 27 semaines par les manifestants, a produit des résultats significatifs qui marqueront l'histoire politique de l'Algérie post-indépendante. C'est en effet sous la pression du mouvement social que Bouteflika a été contraint de quitter le pouvoir. Le chef d'état major et vice-ministre de la défense, Gaid Salah, par peur de se voir lui-même destituer par le frère du président, Saïd Bouteflika, a usé de la force pour exiger la démission de Bouteflika, le 2 avril 2019. L'arrestation d'un certain nombre d'oligarques et d'acteurs proches du pouvoir, n'aurait jamais pu se réaliser, sans la détermination des manifestants qui n'ont cessé de crier dans l'espace public, leur aversion à leur égard en raison de la dilapidation de l'argent public. Enfin, le pouvoir a subi un échec important, contraint d'annoncer le 2 juin 2019, l'annulation des élections présidentielles prévues le 4 juillet 2019.

L'espace public recouvre une dimension sociopolitique majeure qui le structure et le façonne (Habermas, 1981), nous permettant de lire le rapport de force entre les deux protagonistes. Après six

mois de contestation politique, le mouvement social maintient de façon tenace sa présence active dans l'espace public. Il est perçu comme une ressource politique par les manifestants. S'inscrire et tenter de s'imposer dans un espace public, est une façon de mettre en exergue leurs revendications politiques, de crier collectivement leur refus de l'assujettissement. On est présence d'un splendide mouvement des corps dans l'espace public qu'il est possible de traduire par la quête d'une émancipation politique des manifestants. « *Le corps qui se relâche et brise la glace* », selon la belle expression de Aïcha Kassoul (2018).

L'espace public est un enjeu de luttes face aux multiples détournements et stratagèmes du pouvoir réel représenté ici par la hiérarchie militaire. Celle-ci n'hésite pas s'ingérer de façon autoritaire dans le champ politique, s'inscrivant dans l'injonction caractérisée ici comme un pouvoir d'ordre (« C'est moi qui décide... »). Il consiste à imposer de façon unilatérale et le plus rapidement possible les élections présidentielles considérées comme l'unique alternative pour mettre fin à la crise politique. Dans l'espace public, les manifestants ont la possibilité de répondre à ce diktat à partir d'un mot d'ordre repris de façon identique par les manifestants qui revendiquent dans la majorité des villes d'Algérie. « *Pas d'élections avec le gang* ». Autrement dit, la compréhension de l'intérieur du fonctionnement de l'espace public a une valeur heuristique. Elle permet d'indiquer que la marche du vendredi et du mardi est d'ordre réflexif, en perpétuel mouvement où l'ordre et le désordre s'entremêlent (Balandier, 1988). Ses acteurs reconfigurent de façon dynamique et inventive l'espace public, lieu d'une socialisation politique des manifestants dans leur diversité sociale, s'unissant pour dire librement leur refus du système politique néo-patriarcal.

Dans la société algérienne insuffisamment constituée de contre-pouvoirs crédibles, organisés et autonomes à l'égard du pouvoir, l'appropriation active de l'espace public représente l'unique champ du possible des manifestants, pour construire dans une longue temporalité politique (Marrel, Payre, 2018) la citoyenneté. Celle-ci, loin d'être un statut octroyé par un pouvoir ou toute autre institution, s'impose d'abord par la mise en œuvre de pratiques sociales autonomes des manifestants. Ce sont des façons de faire des personnes, « des arts de faire », pour reprendre l'expression de Michel De Certeau (1990) qui

permettent aux manifestants de s'affirmer politiquement, les conduisant à intégrer des collectifs motivés par une solidarité irréprochable. L'appropriation de l'espace public se construit dans la reconnaissance mutuelle entre les manifestants à partir de revendications politiques portées publiquement et collectivement. Le slogan *yetnehaw gaâ* « dégage système », du fait même de sa radicalité mais aussi de sa force symbolique, a été déterminant dans l'engagement des personnes à adhérer à l'action collective. Certains acteurs du mouvement social démontrent une conscience politique plus incisive et plus précise que l'élite sociale et politique. Écoutons cet athlète sportif âgé de 62 ans : « *Il ne s'agit pas comme le pensent certains, de faire dégager tout le monde, faisant peur, mais le slogan « tous dégagent », vise précisément les hauts responsables politiques qui ont été à l'origine des injustices sociales et de notre humiliation depuis vingt ans* ».

L'espace public peut être défini comme un « laboratoire » qui se donne à lire comme une prodigieuse dynamique sociopolitique vertueuse et réinventée de façon plurielle chaque vendredi et mardi, permettant un apprentissage collectif entre manifestants, de ce que recouvre la notion de citoyenneté. « Il n'y a de citoyenneté qu'active associant les deux pôles du rapport à soi (ce que la tradition antique appelait la « vertu » du citoyen, ce que Gunsteren appelle sa « compétence ») et du rapport aux autres (coopération, reconnaissance, solidarité) » (Balibar, 2011). Les pratiques sociales des manifestants se déploient dans un espace public caractérisé comme un lieu de confrontation politique qui peut prendre des formes pacifiques et violentes, entre d'une part, le pouvoir qui ne cesse de l'encadrer, de le contrôler, d'user de tous les moyens appartenant à la collectivité (argent, médias, forces de police, etc.) pour reproduire son autorité de fait, et d'autre part les tentatives de réappropriation des manifestants qui s'opposent frontalement au système politique actuel. Celui-ci est dominé par la force, la ruse, la production politique de la stagnation collective et les multiples instrumentalisation de l'histoire, du religieux et de la peur (Mebtoul, 2019), qui lui ont permis d'avoir la mainmise sur l'espace public depuis 57 ans.

L'espace public : un lieu de confrontation

Il importe de décrire les violences physiques et symboliques au cœur de l'affrontement pouvoir-manifestants, pour mieux

comprendre les enjeux décisifs qui se cristallisent dans cette opposition de plus en plus visible et tendue, se cristallisant dans ce double terme : appropriation-interdiction de l'espace public. Ce n'est pas un hasard si c'est à la Grande Poste d'Alger, « édifice néomauresque emblématique de la capitale, que la foule entonne *La Casa del Mouradia*, Hymne de contestation dès le vendredi 22 février 2019, date de la première marche pacifique contre le régime» (Correia, 2019). Il va devenir le lieu le plus prisé des manifestants d'Alger. Il a permis la constitution de collectifs diversifiés, engagés quotidiennement dans des débats publics sur les événements politiques actuels. La liberté de parole des manifestants, à l'origine de leur ingéniosité à produire de la dérision politique qui a une longue tradition en Algérie, depuis les blagues sur l'ancien président Chadli, durant les années 1980. L'élaboration de slogans profondément novateurs, leur visibilité sociale dans le monde, leur impact profond dans la société, autant d'éléments importants qui ne pouvaient que fragiliser le pouvoir. L'un des enjeux décisifs au centre de l'appropriation tenace et sur une longue durée de l'espace public par les manifestants, est précisément dans la prise de conscience politique de leur force collective qui se présente comme une totalité impressionnante mettant en valeur l'enthousiasme des jeunes convaincus de la justesse leur combat pour prendre leur destinée en main.

Dans son ouvrage, « Nature du totalitarisme », Hannah Arendt (1990) met en évidence « cette dualité de l'être humain comme indifférent de tous les autres dans la vie privée et comme citoyen égal à tous les autres dans la vie publique » (cité par Dominique Rousseau, 2019). Dès lors, La Grande Poste mais aussi d'autres espaces publics « habités » temporairement par les marcheurs, vont apparaître comme des lieux dangereux pour le pouvoir qui va progressivement « s'installer » dans une crispation sécuritaire ; d'où la tentative autoritaire pour maîtriser les zones d'incertitude (multiplication de barrages pour interdire la libre circulation des personnes vivant en Algérie, répression, humiliations multiples, fouilles systématiques, arrestations, etc.). Le régime politique autoritaire, fonctionnant en surplomb de la société, n'a jamais accepté ce qu'il a toujours appelé faussement « l'anarchie », « les fauteurs de troubles », « les complots », lui préférant des termes qui vont dans le sens de la reproduction à l'identique du politique : l'ordre, la sécurité, la stabilité, pour nier toute

dynamique conflictuelle pourtant centrale dans une optique de changement social et politique. Ce que les acteurs institutionnels nomment fièrement la « stabilité » de la société algérienne, qui est de l'ordre de l'illusion, une société est toujours en mouvement, apparaît davantage comme une construction idéologique qui permet de cacher les tensions, les conflits permanents au quotidien dans les différents espaces sociaux (Mebtoul, 2008).

Ne pouvant admettre de façon explicite ce souffle relationnel puissant, joyeux au cœur du mouvement social, le pouvoir n'hésite pas faire valoir « subitement » les risques d'un écroulement des escaliers de la Grande Poste. Cet espace public est donc repris brutalement aux manifestants. Les forces antiémeutes munies de casques, de boucliers et de gourdins, encerclent l'enceinte de la Grande-Poste. Le forcing du pouvoir se manifeste dès lors par la fermeture de certains espaces publics importants. Ils sont en effet des lieux caractérisés par la domination des différents pouvoirs qui se sont succédé en Algérie depuis la colonisation. Le centre de la ville n'est pas un espace neutre. Il a toujours été approprié par les dominants (Tunnel de la faculté d'Alger, la Grande Poste, le palais du gouvernement, la présidence El Mouradia, etc.), éjectant à la marge « les classes dangereuses » et en particulier les *zawali*, les jeunes des quartiers stigmatisés qui ont su donner avec courage le ton de la contestation politique dans l'espace public.

Observons les multiples violences au quotidien qui prennent corps dans l'espace public au cours des marches du mardi et du vendredi. Des étudiants ont été au cours de leur marche du mardi dernier, frappés violemment par la police. On peut rappeler l'image sociale dévoilant un étudiant dont la gorge a été brutalement prise d'assaut par le policier. Le refus politique de la citoyenneté s'exprime par la limitation du déplacement des manifestants, se voyant refoulés comme des moins que rien dans leur région d'origine, le contrôle et le retrait par la force de tout objet étiqueté arbitrairement de « suspect » par le pouvoir ne supportant plus sa remise en question de façon civique, pacifique et libre : drapeau, pancartes mentionnant des slogans originaux qui décodent de façon acerbe les discours du pouvoir, les arrestations brutales et illégales des manifestants les laissant croupir de façon inhumaine pendant des heures dans des

commissariats.

Epilogue

Les violences du politique montrent bien que le pouvoir réel, celui de la hiérarchie militaire n'abdiquera pas de sitôt face à la puissance du mouvement social algérien. Il lui semble donc important de produire de la tension dans l'espace public pour s'opposer à l'émergence de la citoyenneté, enjeu central aujourd'hui, devant permettre au mouvement social de devenir une force collective organisée. Pour s'opposer à toute émergence de la citoyenneté, les détenteurs du pouvoir fuient dans une sorte de représentation tronquée, artificielle, rapide, dont l'objet est de mettre fin au mouvement social, en privilégiant l'électeur au détriment du citoyen (Rousseau, 2019). A l'inverse, il semble que l'appropriation active et continue de l'espace public, représente l'enjeu majeur devant permettre aux manifestants d'arracher les libertés publiques et individuelles indissociables d'un régime de citoyenneté en Algérie.

Références bibliographiques

- Arrendt., 1990, *Nature du totalitarisme*, Paris, Payot.
- Balandier G., 1988, *Le désordre. Eloge du mouvement*, Paris, Fayard.
- Balandier G., 1985, *Détour, pouvoir et modernité*, Paris, Fayard.
- Balibar., 2011, *Citoyen Sujet et autres essais d'anthropologie philosophique*, Paris, PUF.
- Balibar E., 2001, *Nous les citoyens d'Europe ? Les frontières, l'Etat et le Peuple*, Paris, La découverte.
- Correia M., 2019, « Une longue tradition de contestation. En Algérie, les stades contre le pouvoir », *Le Monde diplomatique*, mai 2019.
- De Certeau M., 1990, *L'invention du quotidien, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- Durkheim E., 1959, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Librairie Félix Alcan.
- Fellous M., 2001, *A la recherche de nouveaux rites : rites de passage et modernité avancée*, Paris, L'Harmattan.
- Habermas J., 1981, *Théorie de l'agir communicationnel*, Tome 1, Paris, Fayard.
- Kassoul A., 2018, *La colombe de Kant*, Alger, Casbah.
- Lefebvre H., 1968, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris,

Gallimard.

Lenoir F., 2017, *Le miracle Spinopza*, Paris, Fayard.

Malbois F., Barthélémy M., 2018, « Préface : De l'expérience au texte. Une sociologie de l'organisation locale et extra-locale de l'action », in : Smith D., *L'ethnographie institutionnelle. Une sociologie pour les gens*, *Economica*, 5-52.

Mouffe C., 2016, *L'illusion du consensus*, Paris, Albin Michel.

Marrel G., Payre R., 2018, (sous la direction), *Temporalité (s) politique (s). Le temps de l'action politique collective*, Paris, Deboeck Supérieur.

Mebtoul M., 2019, « L'appropriation du drapeau national, au cœur du mouvement social algérien », *Revue Multitudes*, 2, 7-12.

Mebtoul M., 2019, « En Algérie, on se lève aussi pour la dignité », *Journal des anthropologues*, 13-20.

Mebtoul M., 2018, *ALGERIE. La citoyenneté impossible ?* Alger, Koukou.

Mebtoul Mohamed, 2008, *Une vie quotidienne sous tension*, Oran, GRAS.

Mebtoul M, 2005,(eds.), « Récits de vie des jeunes : études, chômage, famille, santé et sexualité », Oran, GRAS.

Rousseau D., 2019, « Rénover la démocratie », *Revue des Sciences Humaines*, n°24, mai-juin, 8-11.

Smith D, 2018, *L'ethnographie institutionnelle, Une sociologie pour les gens*, Paris, Economica.

Wacquant L., 2007, *Parias urbains. Ghetto, banlieues, Etat*, Paris, La Découverte.

A quoi rêvons-nous ?

Cherifa Bouatta

Professeure de Psychologie

Le rêve est selon Freud une production psychique dont la visée est la réalisation d'un désir. Il ajoute que le rêve se compose de deux contenus : un contenu manifeste, celui dont on rend compte lors de notre réveil ou encore celui qu'on raconte à son psy.

Pour en comprendre le sens, il faut interpréter le rêve, c'est-à-dire dévoiler son contenu latent.

Et là on se rend compte que ce contenu obéit à des lois précises et puise, pour se donner à voir, dans l'histoire singulière du sujet. Peut-on parler de rêves collectifs, je dirais que pour ce qui est des violences collectives, il est possible de parler de rêves traumatiques communs ou collectifs.

Ainsi, les femmes violées par les terroristes, vu dans notre consultation dans les années 1990-2000, mobilisaient des thèmes communs, tels que la difficulté à se représenter les agresseurs.

Pour en parler, les victimes recouraient au règne animal : «Ce sont des loups, ils viennent la nuit»¹...Mais alors on parle plutôt de cauchemars, où souvent le sujet rapporte des thèmes relatifs à la scène traumatique sans transformation. Mais au-delà du rêve singulier, il existe des rêves collectifs qu'un groupe social élabore à un moment donné de son histoire et qui peuvent être largement partagés.

Le dictionnaire donne la définition suivante du rêve : «Il s'agirait d'une construction de l'imagination à l'état de veille destinée à échapper au réel, à satisfaire un désir.» Cela se construit au cours de l'histoire des individus, l'histoire singulière et collective. Pour dire qu'il puise ses matériaux dans le passé mais aussi dans le présent. Lorsqu'on observe la composante du hirak, on note qu'elle est dans sa majorité composée par des jeunes.

Bien sûr en regardant de plus près, on peut relever l'hétérogénéité de la foule du point de vue de l'âge, mais aussi du point de vue de l'appartenance sociale et sexuelle. Tout le monde se côtoie, du

¹ Bouatta C.(.) : «Le viol : un polytraumatisme» Psychologie,n°8 (1999-2000).

moins dans les grandes villes, car dans les petites villes et villages, l'élément féminin se fait rare, voire absent.

Mais globalement ce hirik est une émanation des jeunes et cela rappelle le déclenchement de la Guerre de Libération nationale, où des jeunes, la vingtaine, vont ébranler l'édifice colonial. Frantz Fanon en parle dans *Les damnés de la terre*, où il fait justement référence à la jeunesse des combattants de la première heure en rupture avec les pères et aussi aux très jeunes femmes (les moudjahidate) qui se sont engagées dans les rangs du FLN.

Il n'y a d'ailleurs qu'à regarder les photos des moudjahidine et des moudjahidate exhibées lors des manifestations du vendredi pour se rendre compte que ce sont les jeunes qui ont changé le destin de l'Algérie et la mise à mal du patriarcat.

Ceci pour dire aussi que les modèles identificatoires sont les jeunes qui ont pris les armes un certain 1er Novembre 1954. Mais ce qui frappe ce sont les événements de la décennie rouge ou catastrophe sociale, selon l'expression de R. Kaës², lorsqu'il évoque la catastrophe sociale en écrivant que «celle-ci détruit ce qui fonde les rapports sociaux, détruit ce pont entre l'individu et l'autre : il y a mise en échec des alliances, des nouages, des pactes et des contrats qui assurent le procès (processus) de socialisation, l'accès à l'ordre symbolique, le travail de la culture et de civilisation».

Ces années sont occultées, on n'en parle pas. Peut-on parler de refoulement ou plutôt d'évitement. Car il s'agit de ne pas ternir l'image du hirik, il est idéalisé : pacifique, civilisé, mature, généreux, conflictuel, tout puissant. Tout se passe comme si on devait se délester du mauvais objet au sens psychanalytique du terme. Il faut se détourner de cette période où justement on était désunis, on était dans les violences, dans la division, impuissants.

Ou encore, les deuils ne sont pas faits, les traumatismes sont toujours là mais irréprésentables, comme la mort, car aucun travail d'élaboration individuel et collectif n'a été fait pour pouvoir en parler.

Ce travail doit impérativement s'inscrire dans la culture, car il s'agit de traumatisme dans la culture et la psyché. Ce qui se passe

² Kaës R. *Violence d'Etat et psychanalyse*, Paris, Dunod, 1993.

aujourd'hui, le ressassement, la fixation se passe comme si on devait éloigner les démons qui viendraient entacher cette période de fraternité absolue. Et tout se passe comme s'il fallait répéter nous sommes unis, soyons unis... Un rêve se construit avec des matériaux : les restes diurnes (ce qui reste de notre vie éveillée), mais aussi, comme avancé plus haut, par l'histoire, ici l'histoire collective.

Les chants des jeunes font partie de cette histoire, car ils se fondent sur l'expérience vécue mais également sur des représentations, des constructions imaginaires, ils expriment un réel et un imaginaire dans le même temps, car ils se fondent sur une expérience vécue mais aussi sur des représentations, des aspirations... du désir.

Les pancartes, les slogans montrent que les acteurs principaux du hirak sont des jeunes en lien avec le monde, on peut relever certains de leurs écrits en arabe, en algérien, en français, en anglais...

Ils rêvent de démocratie, de liberté... Ils sont déterminés. On peut chercher à comprendre d'où viennent leurs rêves, d'où viennent leurs revendications et noter qu'il ne s'agit pas de revendications corporatistes, mais de rêves plus amples incluant toute la société, un mode de vie, un projet.

Bien que les contenus ne soient pas toujours définis. Certains auteurs (voir les contributions de nombreux essayistes algériens dans les différents journaux) ont identifié des causes économiques, politiques, sociales, historiques pour dire le hirak et pour soutenir qu'il ne vient pas de nulle part et qu'il a une histoire.

Mais au-delà de ces causes, il y aurait aussi, en dernière instance comme l'ombilic du rêve, quelque chose d'autre qui nourrit ces rêves ou du moins qui peut aussi en rendre compte. Des acteurs du hirak ont évoqué un sentiment d'humiliation, de hogra.

Lorsqu'on écoute les chants de Ouled El Bahdja reprise par des milliers d'Algériens lors des manifestations, on comprend que leurs textes mettant en exergue la malvue des jeunes trouvent une forte résonance auprès de larges pans de la population des manifestants. Mais pour en revenir à cette humiliation, hogra, impuissance, nous allons oser une analogie.

Le petit de l'homme a besoin pour entreprendre un parcours progressif(pour faire simple : un développement normal) a besoin d'attachement sûr et donc de figures d'attachements sûres. C'est ce qui lui permet, dans des situations de danger, de se tourner vers les figures d'attachement et d'avoir le sentiment qu'il est protégé, que le monde qui l'entoure recèle de tuteurs de résilience sur lesquels il peut s'appuyer pour satisfaire ses besoins biologiques, mais aussi ses besoins psychiques (être rassuré, protégé, avoir confiance...).

Pour ce qui concerne les jeunes qui parlent d'humiliation, on pourrait invoquer le fait qu'ils vivent ou ont vécu dans un environnement insécure, dans la mesure où ils ressentaient, avant le hirak, qu'ils pouvaient à tout moment être malmenés injustement par une justice aux ordres qui ne les écoute pas, s'empresse de les condamner et que devant cet état de fait, ils n'ont pas de recours, pas de figure d'attachement sûr qui permet, en cas de difficultés, de danger, de se tourner vers elle, pour que la loi soit dite au nom du peuple et dans le respect du citoyen, de ses droits.

Tout se passe comme si l'environnement insécure nourrissait un sentiment insécure qui désorganise l'individu et lui fait perdre confiance en lui et en les autres. In fine, les rêves collectifs qui se libèrent tous les vendredis donnent le ton d'un recouvrement d'un sentiment sûr soutenu par une foule soudée, solidaire... autour des slogans «Démocratie», «Liberté».

Postures arkouniennes dans le hirak algérien
Le hirak : vers un Humanisme universalisable

Messaoud Belhasseb

*Enseignant-Chercheur, université 8 Mai 1945-
Guelma*

La présente contribution cherche à définir dans le hirak, ou mouvement citoyen en cours en Algérie, les postures «épistémiques» de lectures, de compréhension et d'interprétation d'un moment du déroulement de l'histoire en cours, une «herméneutique», en fait, de Mohamed Arkoun (1928/2010), islamologue et enfant de l'Algérie. Chercher à mettre en évidence lesdites postures permettrait de redéfinir les contours qui consolident ce qu'Arkoun a toujours appelé de son vœu : la «raison émergente» pour une sortie des «clôtures dogmatiques» dans une société traversée par le «fait islamique».

Cette raison émergente, donc, est le «sacerdoce» de l'intellectuel ou ce qu'il définit par «l'enseignant-chercheur-penseur» auquel il attribue des tâches urgentes formulées dans une «programmation», parce qu'il incombe à cette figure de l'intellectuel une dette : la «dette du sens». Une programmation qui trouve ses racines dans l'effort critique de la «raison islamique» pendant un demi-siècle pour une sortie des clôtures dogmatiques maintenues par une «raison religieuse» décadente, instrumentalisée par ce qu'Arkoun appelle : le «parti/Etat».

Dans cette perspective, le hirak algérien offre une matière extraordinaire à même d'y déceler, d'y définir une herméneutique et des noyaux de pertinence épistémologique, en un mot une ou des posture(s) épistémique(s) de la Raison émergente en consolidation dans l'histoire en cours.

De telles postures se servent des outils scientifiques, problématiques et méthodologiques, des Sciences de l'Homme, longtemps battues, exclues par la «mytho-idéologie» et la «mytho-histoire» du Parti/Etat. C'est ce contrôle exercé par le Parti/Etat qui se retrouve aujourd'hui décrié, remis en cause, brisé par le «hirak» dans ses expressions les plus fortes.

Cette nouvelle réalité, en ce moment historique, où le peuple

renoue avec sa mémoire, ses mémoires, légitime la pertinence d'une posture arkounienne, qui, elle, regarde les réelles possibilités d'ouverture que donne à observer le «hirak», à savoir : la démocratie et la citoyenneté qui, bien sûr, ouvrent la voie à un «humanisme universalisable». Humanisme longtemps absent dans la société algérienne, s'il n'était pas déjà combattu tour à tour par l'islam radical auquel dispute le Parti/Etat l'hégémonie sur la société, dans une sorte d'alliance presque mystique, mais diabolique, qui empêche toute émancipation de la société.

Le «hirak», comme moment historique, présente un certain nombre de possibilités de sortie des «clôtures dogmatiques». Et l'acharnement des monarchies propagatrices du «pétro-islam», alliées stratégiques des empires défenseurs acharnés de la «guerre juste» ne peut être qu'interprété que par la volonté de maintenir effectives les «clôtures dogmatiques».

D'où le maintien du Parti/Etat, prédateur, prévaricateur, fossoyeur des identités multiethniques, multilinguistiques, dans sa matrice mytho-idéologique et mytho-historique comme instrument de contrôle de la société (comme c'est le cas des Partis/Etats survenus dans les sociétés traversées par le fait islamique depuis la fin de l'islam libéral et l'avènement des indépendances des puissances coloniales européennes).

Ce Parti/Etat a «travaillé contre le peuple, la nation et la société civile», comme il est en train de le faire en ce moment. Le «hirak», tel qu'il se déroule depuis le 22 février, ne peut occulter, donc, ce combat cher à Arkoun pour «un humanisme universalisable», véritable posture épistémique matricielle, dans une conjoncture caractérisée par la désintégration des cultures.

Le «hirak» se présente en effet comme une ouverture vers une «sociologie de l'espérance» tant espérée par Arkoun, se présente aussi comme une «volonté de puissance» qui débloque des horizons à la «condition humaine», édifie «l'attitude humaniste» qui – le «hirak» le démontre chaque vendredi et pas uniquement par son pacifisme – se dresse face aux politiques dévastatrices du Parti/Etat, des fraudes électorales qui ne peuvent pas «venir à bout de l'insondable vocation du sujet humain à la liberté intérieure et aux élans créateurs : faire reculer les limites de la condition humaine...».

La Programmatique arkounienne : une Subversion

La programmatique arkounienne et les tâches qu'attribue Arkoun à l'enseignant-chercheur-penseur se justifient, et largement, dans le «hirak» actuel. Ce dernier constitue l'humus le plus fertile pour dégager la «nouvelle épistémé» de la Raison émergente. Le «hirak» comme matière historique exige la mobilisation des Sciences de l'Homme.

Et c'est là que l'intellectuel (l'enseignant-chercheur-penseur) est frontalement interpellé. Il est appelé à mettre en évidence, dans le «hirak», les structures dynamiques inconscientes sous-jacentes qui stimulent cette création historique extraordinaire. La programmatique arkounienne, par la mobilisation de la «Raison critique moderne», doit situer le «hirak» dans la perspective d'une nouvelle histoire en cours, qui ne peut être à un «Humanisme universel» ou «universalisable» car, écrit Arkoun, «l'histoire est naturellement dangereuse» !

La perspective historique nouvelle que donne à comprendre et à interpréter le «hirak» doit chercher à mettre en avant les moyens, les outils d'explorations méthodiques d'un «esprit musulman» en quête de citoyenneté, de modernité et d'universalité. C'est pourquoi ce moment historique extraordinaire ne doit pas être dilapidé. La mobilisation de la Raison critique en pareil moment de l'histoire par un travail sur les instruments de réflexion capables de penser les causes lointaines et immédiate du «fait islamique».

Il est nécessaire, en ce moment, d'aborder et de battre en brèche les «bornages dogmatiques» fossilisés dans les esprits et les pratiques des hommes (comme la place du religieux, la laïcité, le statut de la femme, etc.), et ce, dans le but d'ouvrir de nouveaux horizons de pensée. Seule une pensée critique forgeant de nouveaux outils conceptuels et des postures de rationalité est capable de donner «sens» à ce moment historique.

On ne peut, en effet, en ce moment, que baliser de nouveaux territoires de pensée, de nouveaux territoires de problématisation, ni de nouvelles postures épistémiques pour débloquent la Raison émergente du dualisme fatal : Raison moderne versus Raison religieuse. La Raison émergente doit avancer objectivement sur les possibles historiques que donnerait le «hirak». Lesquels possibles historiques à édifier, il faudrait que la Raison critique,

leitmotiv de la Raison émergente, fasse cohabiter et la Raison moderne et la Raison religieuse. Elle doit prendre les deux champs de sens sans exclure l'une au détriment de l'autre.

La programmation arkounienne, en réalité, est une plaidoirie pour une «pensée subversive». Le «hirak» en ce sens est un moment de subversion de la dogmatique du parti/Etat et le chaos auquel a abouti son système de gouvernance. La «Subversion» que préconise la programmation arkounienne ne peut être ramenée à cette «subversion pour la fureur terroriste», elle est au contraire un acte de pensée, de renversement des ordres établis par le Parti/Etat. Aussi, l'incident survenu à Alger lorsque des étudiants ont rompu le jeûne en plein jour et la charge de haine déversée sur eux illustre bien ce que peut être la subversion pour une attitude humaniste... !

La subversion, en effet, concerne en premier lieu la «Raison religieuse» enfermée dans la dogmatique mytho-historique et mytho-idéologique du Parti/Etat. Le «hirak», moment subversif par excellence de la glose du Parti/Etat, doit ouvrir à de nouveaux horizons de sens, d'intelligibilité, de connaissance avec le souci constant d'éclairer, d'orienter une action historique révolutionnaire. C'est pourquoi, l'opportunité historique offerte par le «hirak», définit une urgence : déconstruire les argumentaires ressassés par le Parti/Etat sous diverses formes par la pensée réformiste et salafiste.

C'est une urgence primordiale, assure la programmation arkounienne, doit conduire à la subversion radicale par la constitution d'un discours subversif qui rompt avec ce qu'Arkoun appelle «les attributs de la pensée aliénante sous couvert de religion vraie», abri sous lequel se cachent le Parti/Etat et ses alliés. C'est pourquoi la programmation arkounienne considère la Raison émergente comme radicalisante. Car la subversion qu'elle engendre est un acte d'ascèse intellectuelle, une audace d'action, devant la relation triangulaire : Etat/Islam/Opposition, relation faite de manipulations symboliques, sémiotiques et politiques à laquelle le Parti/Etat a soumis et enfermé la société.

Sortir du chaos du Parti/état

Penser le «hirak» en cours en Algérie en termes arkouniens, c'est assurément dessiner un nouveau projet de société à édifier sur les possibles historiques et les postures épistémiques pour consolider

la Raison émergente comme idéal. Penser le «hirak» dans la perspective de la programmation arkounienne nous éviterait les débâcles auxquelles a abouti ce qu'on a consacré par le vocable de «Printemps arabe», débâcles auxquelles Arkoun, hélas, n'a pas assisté. Le «hirak» en cours et les perspectives qu'il ouvre amorceraient la tentative d'une réactualisation du travail de la réflexion par la Raison critique qui trancherait, certainement, entre deux attitudes : subvertir ou réformer.

La Raison critique débarrassera les esprits des ressassements de la pensée jetable, propagée par le Parti/Etat. Aujourd'hui, il est impératif de dépasser les réaménagements internes de ses dogmatiques mytho-historiques et mytho-idéologiques. Il est impératif que les possibles historiques et épistémiques rompent avec le jeu diabolique de manipulation des symboles à des fins d'hégémonie. C'est une urgence. Face à ces bricolages idéologiques doit émerger le devoir de réflexion citoyenne et humaniste sur les grandes questions qui interpellent la société algérienne, partie prenante de l'espace méditerranéen du Sud.

La figure de l'intellectuel, l'enseignant-chercheur-penseur qui doit émerger sur le socle des possibles historiques et épistémiques que secréterait le «hirak», dans la perspective que dessine Arkoun, doit accomplir des «tâches concrètes, urgentes, précises [qui] exigent de lui un engagement désintéressé, une discipline morale rigoureuse et des compétences reconnues par la communauté scientifique dans le monde, seule instance capable de transcender les querelles nationales, les visions étriquées, les doctrines militantes».

La synergie de dynamique historique à laquelle ouvrirait le «hirak» en cours s'inscrit dans une perspective de dépassement de l'état d'ankylose imposée par le Parti/Etat qui empêche toute fonction critique. Une fonction qu'il faut mener avec rigueur par la mobilisation immédiate de la Raison critique et l'établissement de ces nouveaux territoires, de ces nouveaux lieux de questionnements de la nouvelle étape en perspective du «hirak». L'état actuel de fossilisation, d'ankylose et d'immobilisme dans lesquels le Parti/Etat a plombé la société dans des certitudes d'idéologisation, de politisation, de mythologisation, de mystification qu'il amplifie par un recours systématique au religieux.

Cette situation d'obscurcissement de sens, la Raison critique travaillera à la mobilisation des outils des Sciences de l'homme pour mettre à jour le ou les processus de formations des postures épistémiques de rupture afin de consolider les assises de l'Etat de droit et démocratique des libertés et de la citoyenneté.

Le «hirak» donne cette opportunité historique.

L'exigence de rupture est portée par les différentes catégories sociales, devenues acteurs politiques incontournables

Rabeh Sebaa

Professeur Université Oran 2

Entretien

Reporters : La société civile s'est imposée comme un acteur essentiel du mouvement populaire. Que signifie au juste aujourd'hui le concept de société civile dans le cas algérien ?

Rabeh Sebaa : Cette notion, qui a une histoire, a connu plusieurs glissements sémantiques. A l'origine, elle a été forgée pour exprimer fondamentalement l'idée d'un contre-pouvoir face à la société politique. Dans les sociétés occidentales notamment. Par la suite, son universalisation s'est accompagnée de sa polysémisation. Et donc de son appauvrissement. Parfois son pervertissement. Elle recouvre, à présent, des significations diversifiées. Tant et si bien que son usage, qui varie d'une société à une autre, n'est pas sans charrier une forte charge d'ambiguïté. C'est précisément le cas en Algérie. L'usage de la notion de société civile a connu au moins trois grands moments critiques. Convoqué d'abord pour désigner un mouvement associatif, tous azimuts. Et tous les segments sociétaux prétendant s'inscrire dans le projet de consolidation du lien social. La consolidation du lien social est l'une des missions fondamentales et fondatrices de la société civile. Cette mission n'a jamais été remplie, en Algérie, par les associations satellisées. Ensuite, un second moment, dans la dialectique générale de la mise en scène dudit mouvement associatif, comme l'objet d'une clientélisation ayant pour pendant une instrumentalisation à des fins de soutien, de caution et de consolidation d'un régime en quête de légitimation. Un régime qui cède, en contrepartie, de mirobolantes subventions. Mais également des postes officiels dans l'armature institutionnelle. Une forme de corruption silencieuse qui a gangréné les appareils étatiques. Avec l'assentiment du pouvoir. Et le silence complice de la soi-disant «société civile». Hormis quelques protestations, et quelques dénonciations violemment réprimées, dans le sang et l'indifférence....de la société civile précisément. Un troisième moment, consécutif à la brisure d'octobre 1988, s'est traduit par

une relative radicalisation de quelques segments endossant une relative distance critique poussant à repenser la proximité du pouvoir politique. Y compris dans sa version critique. Quelques segments, libérés de la tutelle du régime et de leur double mission de remplissage des salles et d'applaudimètre collectif, ont trouvé un soutien chez des ONG internationales. Qui ne sont pas toutes désintéressées d'ailleurs. Mais elles constituent un appui inédit et efficace. Ce troisième moment constitue l'embryon d'une société civile en formation. Une société civile en devenir. Une société civile à la recherche d'une vocation. Nous sommes donc face à des segments sociétaux qui ont gagné en maturité. Et qui sont à la recherche de formes d'organisation. La réunion du 15 juin de la société civile pour une sortie de crise en est une illustration.

Quelle lecture faites-vous de la feuille de route de la société civile pour la transition ?

Comme vous le savez, plusieurs feuilles de route en Algérie n'ont pas tenu la route. Pour, au moins, deux raisons. L'absence de conditions propices à leur aboutissement et, surtout, la résistance, pour ne pas dire l'opposition, du régime politique à leur réalisation. Dans cette feuille de route, comme pour les précédentes, le régime algérien y voit les prémices de sa disparition. Comme en octobre 1988, nous sommes face à la même volonté d'obturation. La feuille de route proposée par la réunion du 15 juin à Alger et les étapes pour sa concrétisation sont à la fois intéressantes et sensées. Elles sont le fruit de plusieurs débats contradictoires. Et pour la première fois l'émanation d'une réflexion qui prend ancrage dans le mouvement citoyen algérien. Excellente chose. Mais tout le problème est celui de sa matérialisation. De sa faisabilité. Sachant que les décideurs, qui détiennent le pouvoir réel, considèrent, d'emblée, que ce ne n'est pas leur feuille de route. Une manière de dire que c'est ce centre névralgique du pouvoir qui exerce l'autorité. Une autorité qui ne veut aucunement entendre parler de transition. L'effort intellectuel fourni par les participants à la réunion du 15 juin à Alger est louable, mais il est voué à se fracasser sur la paroi rigide de l'immobilité.

Y a-t-il une cohérence dans la composante de la société civile ?

Par définition, il ne peut pas y avoir de cohérence. Une société civile est de nature et par nature intrinsèquement contradictoire. A fortiori en Algérie. Où se trouvent dans une situation de

décomposition-recomposition plus de quatre-vingt-dix associations aspirant à endosser le burnous de la société civile. Sans savoir par quelles épaules il doit être porté. S'il y a une cohérence à chercher c'est bien dans celle qui se trouve dans l'expression sociétale qui unit chaque vendredi, dans chaque «vendredire», une inquiétude irrévocablement questionnante Une espérance intensément désirante.

Vu l'activisme dont elle fait preuve à la faveur du Hirak, est-elle en train de faire de l'ombre aux partis politiques qui seraient dépassés par les évènements ?

Cela fait déjà bien longtemps que ces partis ont perdu toute crédibilité. Je pense que pour le cas de l'Algérie, la notion même de parti est impropre. Il s'agit en fait de groupements et de regroupements d'intérêts conjoncturels en vue d'objectifs, généralement à court terme, visant une parcelle de pouvoir. Ce qui explique qu'en dehors des parenthèses électorales, ils n'ont aucun rôle dans l'organisation de la vie autour de la cité. Ces groupements d'intérêts, aussi nombreux qu'artificiels, ne sont aucunement l'aboutissement d'une pratique politique éprouvée, fondée sur un socle sociétal leur garantissant une sève nourricière. En d'autres termes, ils ne sont pas le résultat d'un processus sociopolitique historiquement daté. Ils se fabriquent de façon spontanée au gré des conjonctures et des alliances politiques. Depuis la marche du 22 février, les manifestants demandent le départ de tous ces partis qui ont servi de caution pluraliste au régime. Ils exigent le renouvellement du personnel politique.

Cette rivalité naissante entre la société civile et les acteurs politiques annonce-t-elle un renouvellement de l'élite politique ?

Quelques figures ont déjà émergé. Certaines sont plébiscitées, d'autres sont en voie de s'imposer. Parmi les questions débattues lors de la réunion du 15 juin, celle de la formation d'une élite politique était récurrente. Cela réfère à une réalité autrement plus complexe. L'absence d'une intelligentsia critique en Algérie. Cette intelligentsia n'a pas pu se former historiquement et sociologiquement. Les pouvoirs successifs en Algérie ont toujours veillé à tuer dans l'œuf toute velléité de constitution de cette intelligentsia. Tant et si bien que nous nous trouvons devant une intelligentsia de substitution, qui explique en partie la

médiocrité du personnel politique dans notre pays. A présent, le renouvellement de l'élite politique est l'expression d'une demande sociale. Elle n'a rien de commun avec la situation vaudevillesque où une soixantaine de partis agréés se bousculent pour quelques miettes de pouvoir à chaque échéance électorale et dont l'existence n'a strictement aucun impact sur la vie de la société.

Cela fait plus de 4 mois que le pays est en pleine crise politique et institutionnelle. Y a-t-il des éléments pouvant accréditer la thèse d'une révolution ?

Il s'agit d'un mouvement citoyen sur fond de processus insurrectionnel. Cette double dimension recoupe la notion de révolution. Nous nous trouvons bel et bien face à un élan révolutionnaire. La notion de Révolution s'est chargée de significations différentes en fonction des sociétés et des contextes historiques. Mais elle conserve dans l'imaginaire universel son contenu fondamental et fondateur qui signifie rompre entièrement avec des pratiques et des idées contre lesquelles elle s'exprime. Dans le cas de figure qui nous intéresse, l'unanimité se fait autour du départ du système. Même la feuille de route, mentionnée plus haut, parle de « transition de rupture ». La rupture est le concept-clé de toute révolution.

Cette exigence de rupture est portée par les différentes catégories sociales, qui sont devenues en Algérie un acteur politique incontournable. Aussi l'une des premières lectures consiste à décrypter les sens et les significations non apparentes, mais s'exprimant unanimement comme exigence collective du départ immédiat de ce « système ». De toute vraisemblance, nous nous trouvons face à un éveil de la conscience sociétale longtemps tenue dans un état d'engourdissement, voire de léthargie par divers moyens politiques ou économiques.

Entretien réalisé par Amirouche Yazid, Reporters, Juillet 2019

***Des universitaires décryptent le mouvement du 22
février Regards croisés sur le «hirak»***

Mustapha Benfodil
Ecrivain – Journaliste

Le hirak algérien au regard des sciences humaines et sociales». Tel est le thème générique de deux journées d'étude consacrées au mouvement populaire du 22 février qui se sont tenues les mercredi 26 et jeudi 27 juin sous les auspices de l'Université Alger 2 Abou El Kacem Saâdallah qui regroupe les facultés de sciences humaines et sociales ainsi que celles des Langues.

L'affiche concoctée pour cet événement fait apparaître un heureux néologisme : «Hirakologie». On le doit à Lazhari Rihani, professeur de linguistique arabe à la faculté de Langue et Littérature arabes de Ben Aknoun, et l'une des chevilles ouvrières de l'équipe organisatrice, aux côtés de Khaoula Taleb Ibrahim.

La première journée de ces rencontres a été abritée par la Faculté de Langue et Littérature arabes et des Langues orientales à Ben Aknoun. Sous le titre : «Le hirak et ses langues», elle était réservée exclusivement aux étudiants. C'était l'occasion de découvrir des travaux audacieux sur diverses thématiques liées aux hirak (analyse des slogans, des chants des manifestants, des graffiti, du rôle de Facebook...). Nous y reviendrons.

La deuxième séance de ces journées spécial «hirak» avait pour écran le campus de Bouzaréah. Une brochette de spécialistes de renom se sont alors succédé à la tribune de la «salle bleue» pour apporter chacun sa lecture du hirak à partir de son champ de recherche spécifique. Il y avait Fatma Oussedik, Dalila Haddadi, Mohamed El Korso, Madani Safar Zitoun et Tayeb Kennouche. La modération a été assurée par Khaoula Taleb Ibrahim qui, faut-il le signaler, est née elle-même un certain... 22 février. Quelle magnifique coïncidence !

Penser le hirak

Dans son mot de présentation, Khaoula Taleb Ibrahim explique : *«Interpellés en tant qu'universitaires et spécialistes de sciences*

humaines et sociales par ce moment exceptionnel dans l'histoire de notre pays, nous voudrions, au-delà de l'engagement citoyen de chacune et chacun d'entre nous dans ce mouvement, proposer un regard croisé à l'aune de ces sciences sur ce qui est désormais connu sous l'appellation de "hirak".»

Et de préciser : «Ce sont donc des sociologues, psychologues, historiens et linguistes de l'université Alger 2 qui vont, chacun, présenter une réflexion et une lecture de ce mouvement qui agite la société algérienne.

Il s'agit pour nous d'initier et de réinstaller, au sein de nos campus, le débat citoyen libre et engagé afin que l'espace universitaire retrouve sa vocation première, celle d'être à l'écoute des pulsations de la société, d'en démêler les contradictions et la complexité dans le but de proposer des analyses scientifiques et raisonnées des mouvements sociaux qui rythment la vie de nos concitoyens.»

L'éminente linguiste a ensuite formulé un certain nombre de questionnements à même de baliser la réflexion autour de cet objet tout neuf : «On s'est posé d'abord la question : qu'est-ce que le hirak ? Comment en faire un objet de science, un objet de réflexion ? Comment nous interpelle-t-il ? Comment l'analyser ? On sait par ailleurs que c'est un phénomène essentiellement urbain.

Qui en sont les acteurs ? Comment se déroule-t-il ? Comment situer cet événement dans la longue durée, dans la profondeur historique par rapport à notre pays ? (...) Quels en ont été les ressorts psychologiques, je dirais même psychanalytiques ?» Khaoula Taleb Ibrahimy s'interroge dans la foulée sur «le rôle frappant de la jeunesse» ainsi que «la question des femmes dans le hirak ?»

Et de poursuivre : «Comment a été transformé ou pas notre rapport au politique, à travers le hirak, en tant que citoyens et en tant que chercheurs ?» «Enfin, nous osons espérer qu'à travers le hirak, nous puissions de nouveau croire en un certain nombre de grandes utopies, comme des horizons à atteindre, comme des espoirs et des fenêtres ouvertes pour la construction de la citoyenneté algérienne en termes de justice pour tous, en termes d'égalité, et d'égalité entre les hommes et les femmes, et en termes de démocratie.»

Qui sont les marcheurs ?

En entamant sa communication, Fatma Oussedik a précisé d'emblée que l'objet de son exposé est *«d'essayer de dire qui nous sommes, comment avons-nous marché et quel contenu nous avons voulu mettre dans ces marches ?»* Première observation : la sociologue note que *«les marches se sont déroulées dans les villes»*, incluant les *«villes moyennes»*.

«C'est donc d'abord une population urbaine, qui constitue la majorité de la population algérienne, qui est sortie dans les rues». Citant des chiffres de l'ONS datés du 1^{er} janvier 2018, elle relève que la population urbaine en Algérie est estimée à *«plus de 70%»*. Cela dit, *«il existe de moins en moins de distinction dans les modes de vie et de pensée entre ruraux et urbains»*.

La sociologue observe que *«toutes les générations figuraient parmi les manifestants»*, avant d'ajouter : *«Mais la majorité était jeune, ce qui correspond à la pyramide des âges de la population algérienne»*.

«Eduquée, cette jeunesse, au féminin comme au masculin, constitue le plus gros des chômeurs. Ils prennent la mer, obtiennent des visas dans le cadre d'une émigration choisie, mais ceux qui étaient dans la rue ne veulent plus partir», souligne-t-elle. *«Ceux qui sont sortis veulent vivre ici et maintenant»*.

La chercheuse indique, par ailleurs : *«Si les jeunes chômeurs étaient en nombre, on a pu aussi voir, parmi ces foules, toutes les catégories sociales»*. Le hirak a été l'occasion, selon elle, de *«retrouver une estime de soi pour des individus qui longtemps ont été perçus comme ni, ni, ni... c'est-à-dire ni citoyens, ni travailleurs, ni époux...»*

Fatma Oussedik a apporté cette autre précision importante : *«Il faut souligner la forte présence des classes moyennes habituellement silencieuses»*. Ce qui signifie, de son point de vue, que *«cette catégorie s'est reconstituée depuis la fin des années 1990, où elle avait été laminée»* et que *«ce pouvoir constitue, pour elle, un "ennemi de classe"»*.

L'oratrice a insisté sur le fait que les classes moyennes se sont *«battues pour créer des écoles privées»* et se sont beaucoup investies dans la formation. S'agissant de l'implication massive des femmes, elle fait remarquer que *«seuls ceux qui n'ont pas*

suivi l'évolution – comme l'histoire – de l'Algérie, peuvent être étonnés».

«Que l'histoire ne leur ait pas rendu justice est un autre débat, tout aussi fondamental pour l'avenir de l'Algérie. Elles ont donc été présentes, avec ou sans voile, jeunes et vieilles». Elle évoque au passage les cas de harcèlement sexuel et autres agressions dont ont été victimes des femmes et des militantes féministes ces dernières semaines, ce qui a conduit à la constitution, explique-t-elle, du «carré féministe» lors des manifs du vendredi, pour «protéger les plus jeunes» et «pour rendre visible notre participation».

«Une démocratie qui n'a pas pris l'avion»

Dans son analyse, Fatma Oussedik a mis l'accent, en outre, sur le caractère résolument pacifique des manifs, ainsi que l'humour et la créativité qui ont prévalu depuis le début du mouvement populaire. *«Cette jeunesse a montré qu'elle était cultivée (...), qu'elle était informée, voire formée, par des réseaux sociaux mais aussi par le mouvement associatif, Facebook»,* ajoute la sociologue.

Elle n'a pas omis de citer au passage le rôle des stades d'où ont jailli tous ces chants truculents qui ont enflammé les marches. *«Les stades sont devenus des centres de formation extraordinaires, avant même le début du hirak»,* constate-t-elle. Concernant l'influence des religieux, la conférencière estime qu'on a affaire désormais à un islamisme soft.

«Ce courant a donné naissance à une ‘bourgeoisie pieuse’» qui a *«des intérêts matériels sur les marchés informels d'El Eulma, de Jolie-Vue».* *«Ils craignent des ruptures trop brutales. Certes, il demeure des courants plus plébéiens, mais les directions des partis islamistes sont tenues par ces islamistes new look».* Elle pense que les jeunes de manière générale se sont détournés de tous les radicalismes, y compris vis-à-vis du MAK.

Fatma Oussedik fait le lien avec des mouvements de libération beaucoup plus anciens qui jettent leurs racines dans l'antiquité pour dire : *«Nous sommes nés avant le Mouvement national, ce n'est pas la France qui nous a fait exister. C'est ce que sont venues dire ces marches, aussi, avec leurs emblèmes».* Et de lancer : *«Je ne suis pas communautariste.*

Mais je serai toujours reconnaissante au mouvement culturel berbère de nous avoir ramenés dans la longue durée, avec un drapeau, avec des figures, des personnages. Nous avons découvert que nous avons eu des pharaons, des empereurs. Nous sommes un vieux peuple, nous sommes une vieille histoire, et c'est ce vieux peuple, c'est cette vieille histoire qui viennent revendiquer la démocratie.»

Fatma Oussedik conclut son passionnant exposé en disant : *«Ces luttes que nous avons menées dans la diversité sont peut-être au milieu du gué, sont peut-être en danger, mais les choses ne pourront plus être comme avant (...) Nous nous sommes reconnus et nous avons réaffirmé que nous sommes des Algériens attachés à l'égalitarisme qui nous vient de l'antiquité. Nous sommes attachés à une démocratie qui n'a pas pris l'avion.»*

La deuxième journée qui s'est tenue au campus de Bouzaréah, a connu un débat extrêmement riche et intense autour des interventions de Fatma Oussedik, Tayeb Kennouche, Dalila Haddadi, Mohamed El Korso et Madani Safar Zitoun.

La modération des débats durant les deux journées était assurée par Khaoula Taleb Ibrahim. Dans notre édition d'hier, nous avons présenté succinctement les interventions de Khaoula Taleb Ibrahim, Fatma Oussedik et Mohamed El Korso. Nous poursuivons ce compte rendu avec les exposés de Madani Safar Zitoun, Dalila Haddadi et Tayeb Kennouche.

«Dépassement de l'urbanité frileuse»

Spécialiste en sociologie urbaine qui a beaucoup travaillé sur la ville d'Alger, Madani Safar Zitoun a centré sa communication sur «Le hirak dans la ville» en proposant une *«lecture sociologique de la récupération citoyenne des espaces publics»*. Le sociologue commence par préciser que la ville d'Alger *«a connu des changements mais elle a aussi une mémoire des lieux»*. *«Les espaces publics ne sont pas des espaces neutres»*, ajoute-t-il. Et de souligner : *«Le hirak est un processus qui se déroule dans la matérialité de la ville et produit son propre sens.»* Il estime que le mouvement populaire a réinventé le lien urbain en pratiquant un *«paradigme de la tolérance»*. *«On tolère de marcher avec le différent, avec l'autre.»* Il parle aussi de *«cohabitation»* par le fait même d'*«accepter de marcher dans le même espace, d'être bousculé, accepter des codes de civilité...»* Ce qui l'autorise à

avancer l'hypothèse d'une «urbanité nouvelle» qui serait en train de s'installer. «On s'est débarrassés des assignations primaires, des enfermements symboliques ; le hirak propose une urbanité qui n'est pas l'urbanité frileuse, une urbanité de l'enfermement», observe le sociologue. Il attire en même temps l'attention sur la puissance du lien social au sein de la *houma*. Il observe que les quartiers algérois fonctionnent tels des «villages» où «le lien communautaire est très fort», induisant un «contrôle social de proximité, une absence de l'anonymat, une dictature de la norme». A contrario, «le hirak propose un dépassement de cette urbanité frileuse et des enfermements communautaires». Malgré cette dynamique heureuse, ces brassages joyeux du vendredi, force est de constater qu'il subsiste des «cartes mentales» difficiles à faire bouger. Le concept de «carte mentale» renvoie à la «façon de se représenter mentalement les espaces où les gens vivent, leurs frontières, leurs repères et leur place symbolique dans la cité». Examinant la cartographie sociale de la ville d'Alger, le conférencier relève : «Il y a une gradation, une hiérarchie des espaces.» Le sociologue insiste sur le fait que «chaque lieu à Alger a un contenu symbolique forgé par l'histoire». Le hirak s'est ainsi «déployé dans les rues et places de la ville(...) qui ont une charge symbolique».

Madani Safar Zitoun s'attarde sur la notion bien ancrée de «oulid el houma». «Les gens ne viennent pas comme individus, comme électrons libres, ils viennent en tant que ouled el houma», énonce-t-il. Les jeunes «marchent aux côtés de ceux qu'ils ont l'habitude de fréquenter dans les stades». Les quartiers d'Alger, poursuit-il, sont aussi faits de «légendes urbaines dans l'imaginaire collectif», à l'instar de Bab El Oued qui véhicule une «culture de révolte contre l'Etat». «Il n'est pas anodin de voir dans le hirak que ceux qui viennent de Bab El Oued, par exemple, récitent ces légendes urbaines en scandant 'Bab El Oued echouhada' .»

Les places publiques, exutoires de la colère populaire

Passant en revue les grandes places algéroises, le sociologue a identifié au moins «trois places fortes à Alger : la place des Martyrs, la Grande-Poste et la place du 1^{er} Mai». Ces trois places «correspondent à des bassins de mobilité». Ce sont aussi autant d'«exutoires» à la colère populaire. La place des Martyrs est «l'exutoire de la colère des gens de La Casbah et de Bab El Oued. La place du 1^{er} Mai est l'exutoire du peuple de Belcourt,

celui des manifs du 11 Décembre 1960». Quant à la Grande-Poste, historiquement, c'est la «place de la révolte des pieds-noirs», en évoquant particulièrement l'épisode de la Semaine des barricades (janvier 1960). La Grande-Poste, devenue la Mecque des manifestants pendant le hirak, n'avait pas de «connotation particulière» après l'indépendance, précise le conférencier. Il ne s'agit pas d'un lieu de pouvoir. «C'est une poste, un lieu de convivialité où l'on pratique son urbanité la plus basique.» Décryptant l'attrait des «hirakistes» pour cette place, Madani Safar Zitoun explique : «En occupant la place de la Grande-Poste, le hirak dit : 'Nous considérons que le centre d'Alger nous a été confisqué, alors que c'est un butin de guerre.' Le repeuplement d'Alger s'inscrit dans cette logique de butin de guerre. Les gens ont pris les logements mais pas les places et les espaces publics qui ont continué à être confisqués par l'Etat, le beylek. (...) Il y avait quelque chose qui manquait dans cette reconquête historique de la ville, et c'est cette centralité.»

Le sociologue pense que «les clivages se maintiennent» dans la hiérarchie sociale et urbaine, à Alger. Au-delà de l'image de la marée humaine soudée «que l'on voit à partir de l'hélicoptère (qui bourdonne dans le ciel d'Alger les jours de manif», ndlr), il y a des différences à l'intérieur de cette foule, selon les lieux, selon la structuration symbolique des espaces», dit-il. «Les jeunes qui viennent des quartiers de Hydra, etc., ne descendent jamais jusqu'à la rue Hassiba Ben Bouali ; ils ne se mélangent pas à ceux qui viennent de Bab El Oued et de Belcourt. Derrière cette image d'unicité, se cachent encore des pesanteurs», admet le sociologue.

«Les ressorts psychologiques de la contestation»

Pour sa part, Dalila Haddadi, spécialiste en psychologie clinique et responsable du Centre d'aide psychologique universitaire (CAPU), a consacré son exposé aux «Ressorts psychologiques de la contestation citoyenne». Elle commence par ce constat : «Les Algériens semblaient, depuis 1962 jusqu'au 22 février 2019, anesthésiés dans leur extrême majorité» face à l'ordre autoritaire. Deuxième constat : «Lorsqu'il leur arrivait de contester le pouvoir, ce n'était jamais par une revendication citoyenne mais par des revendications identitaires, religieuses et salariales, sous forme de déchaînement rappelant le fonctionnement archaïque des foules.»

Mais depuis le début du mouvement du 22 février, nous sommes face à un «*élan populaire juvénile sans violence*». «*Au regard du contexte algérien, le hirak semble répondre à un processus psychothérapeutique au long cours dont les effets se donnent à voir à travers les conduites psychologiques de la jeunesse algérienne, aujourd’hui*», estime la psychologue. Une bonne partie de la jeunesse qui est aujourd’hui au cœur du hirak n’a pas été, selon elle, «*confrontée directement, ni aux affres du colonialisme ni à celles du terrorisme*». Cette jeunesse semble, dès lors, «*plus sereine pour réfléchir sur son destin et proposer une issue aux tergiversations qui avaient tétanisé leurs parents et leurs grands-parents*». Dalila Haddadi mentionne aussi le travail qui a été mené, ces dernières années, pour prendre en charge des populations entières qui ont subi toute sorte de traumatismes. «*La transmission transgénérationnelle des traumatismes – réveillés en boucle par les inondations, les tremblements de terre et les Printemps berbère et arabe – a nécessité des prises en charge psychologiques qui ont dû renforcer le “moi” de milliers d’Algériens*», souligne l’oratrice. «*Ceci est d’autant plus vrai, ajoute-t-elle, que les psychologues cliniciens et les psychiatres algériens ont profité de formations qualifiantes en thérapie familiale, en thérapie cognitivo-comportementale et en psychothérapie psychanalytique pendant et après les années 1990.*» Ces thérapies ont eu pour résultat «*l’abandon des stratégies agressives au profit de conduites sublimatoires*».

Dalila Haddadi a évoqué également «*les sacrifices consentis par les parents pour la formation de leurs enfants en Algérie*». La conséquence en est une plus grande conscientisation des jeunes et une plus forte demande en termes de bonne gouvernance. «*Le hirak est loin de ces mouvements de foule qui caractérisaient les marches des islamistes des années 1990*», assure-t-elle. «*Le hirak semble se hisser au niveau de conduites intelligentes, portées par une foule organisée – celle définie par Freud dans Psychologie collective et analyse du moi et non celle de Gustave Le Bon à laquelle Freud n’omet pas de se référer en la nuancant.*» «*On est loin des conduites violentes qui ont marqué la décennie du terrorisme et celle des différentes émeutes*», affirme-t-elle encore. Et de recommander : «*Les jeunes, qui ont bravé la peur sidérante de leurs aînés, doivent intégrer dans leur échiquier les méfaits des luttes fratricides et parricides qui ont jalonné le Mouvement de libération nationale et ont mené à la confiscation de la Révolution par une poignée d’individus avides de pouvoir et d’argent.*»

Mustapha Benfodil, Ecrivain-Journaliste

Eclairages

Citoyenneté, Etat –nation et Mondialisation ; Que peut-on en dire en Algérie ?

Mohammed KOUIDRI

1. Qu'est – ce que la citoyenneté ?

a. Philologie de la Citoyenneté : Langues d'origine; latine, arabe¹ et germanique.

Né de l'histoire des Cités-Etats en Europe, lorsque le « droit de Cité » n'était accordé qu'à une caste supérieure, réduite, des citoyens, le concept de *Citoyenneté* a évolué avec l'Histoire pour s'étendre à l'Etat-Nation, et ainsi à toute la population qui en a la nationalité. A tel point que Citoyen et National se sont confondus. C'est le cas pour le Français comme c'est le cas aussi pour l'Anglais ; *Citizenship*. Ces deux expériences ont le plus fortement marqué la constitution des Etats-Nations européens contemporains. Ils l'ont fait en pleine expansion impériale coloniale, dans une compétition internationale horizontale (d'expansion), mais surtout après la décolonisation et la compétition internationale verticale (de puissance) qui s'en est suivie. Il semble que même les Etats-unis, viennent de renoncer à la globalisation tant déclamée durant les dernières décennies pour s'acheminer, à la faveur des dernières élections présidentielles, vers cet Etat-Nation. Les résultats de ces élections, les plus serrées de l'histoire du pays le plus puissant du monde, entre les mondialistes et les nationalistes, ont surpris les meilleurs analystes à travers la terre entière.

La racine du mot Citoyenneté dans les deux langues ; Français et Anglais, est du latin *Civitas*, qui veut dire Cité en Français et *City* en Anglais. Remarquons que l'Anglais qui est d'origine germanique adopte quand même la racine latine pour *Citizenship*, ce que ne

¹ **Nota Bene:** le mot Arabe, est toujours utilisé dans le sens de musulman et indique seulement la langue d'expression du Livre sacré de l'Islam, comme le Latin pour la Bible du Saint Empire qui regroupait plusieurs nations. Il n'est jamais utilisé dans un sens racial ou ethnique dans ce texte. La référence est toujours faite à la langue porteuse de civilisation et les autres parlers dans l'Empire. C'est exactement le même contexte pour Grecs et barbares, Romains et barbares, etc... Il y eut les Arabe et les 'Ajam : العرب و العجم

fait pas l'Allemand, de la même origine, qui différencie entre *Stadt* équivalent de Cité et *Staat* signifiant l'Etat qu'il choisit pour donner le sens de *Citoyen* au sens *National* par (*Staatsbürgerschaft*). En cela, l'Allemand procède de la même manière que l'Arabe qui différencie entre *Hadhar* (ou *Madina*) et (El-Watan)

(حضر أو مدينة)، و الوطن

qui rend le sens latin de *Civitas* et *Patriam* (موطن) = Pays, pour en tirer (المواطنة) c'est-à-dire la *Citoyenneté*, confondue avec la *Nationalité*.

Il n'y a pas de correspondance étymologique et conceptuelle entre les deux premières langues et l'arabe pour exprimer la *Citoyenneté*. Il y en a, en revanche, entre la langue arabe et l'allemand, pour exprimer le sens national de la *citoyenneté*.

b. Etymologie et évolution sémantique du terme ; *Citoyenneté*

Le sens de la notion de *citoyenneté* a beaucoup changé, au rythme des nombreuses mutations qu'a connu la société humaine qui l'a générée, en l'occurrence la société dite aujourd'hui ; Occidentale. Entre l'antiquité et ses Cités-Etats et les Etats-nations d'aujourd'hui, la *citoyenneté* dont l'origine étymologique renvoie à la Cité grecque et/ou romaine, recouvre une sémantique toute nouvelle chargée de l'Histoire de l'évolution de la civilisation humaine menée essentiellement par le triptyque des sous – civilisations méditerranéennes de Fernand Braudel, à savoir ; Grèce antique – Latine Catholique – Arabo-musulmane.

Comme celle de *Démocratie*, la notion de *Citoyenneté* n'a, aujourd'hui, plus rien de commun avec le sens originel qu'elle avait dans l'antiquité grecque. La démocratie grecque ne concernait qu'une infime partie de la population vivant dans la Cité et son environnement immédiat. En réalité, la gestion de la Cité-Etat se limitait au fameux 500 consuls de la Boule issus de l'assemblée des citoyens qui était elle aussi limitée aux hommes de plus de vingt ans, riches et descendants de citoyens. La *citoyenneté* était, en fait, réduite et héréditaire puisque les 500 bouleutes étaient tirés au sort, mais pas tout à fait, car les tribus se relayaient dans la direction des affaires de la cité et il fallait en tenir compte. Sont exclus donc, toutes les autres catégories de la population telles que les agriculteurs, les métèques, les esclaves, les femmes, les pauvres, les nomades,...En somme une

population beaucoup plus nombreuse qui ne pouvait accéder au droit de cité. On est loin de la citoyenneté universelle d'aujourd'hui. La complexité pratique était telle qu'il ne restait de la notion de citoyenneté que la coquille terminologique.

C'est grâce au développement humain et les mutations socioéconomiques et culturelles, scientifiques et techniques, que ce serment du pouvoir au peuple (*demos-cratos*) est en train de donner au principe philologique grec son sens réel. Chose que malgré les progrès prodigieux accomplis dans ce domaine, l'humanité n'est pas encore arrivée à pleinement réaliser, compte tenu des résultats des élections, au suffrage universel, des démocraties les plus avancées dans le monde. Les dernières élections américaines ont porté au pouvoir le candidat républicain que la candidate des démocrates dépassait de près de trois millions de voix selon les commentaires. La raison, dit-on, est le système électoral compliqué des Etats-Unis. La France, un autre exemple, souffre depuis une quinzaine d'années d'une « désillusion démocratique » qui se traduit par un fort taux d'abstention en progression continue. En 2012, pour la première fois, le président français sortant échoue à se faire réélire. En 2017, son successeur n'ose même pas se présenter à une deuxième mandature. Et le troisième, après seulement une année d'exercice, endure une impopularité très forte qui vient de se solder par des troubles qui rappellent ceux de mai 1968. Une situation qui a plongé la France dans le doute qui pèse aujourd'hui sur la Vème république.

Dans son évolution historique séculaire, la notion de citoyenneté a progressé pour se confondre aujourd'hui avec démocratisation. La révolution française de 1789 est considérée comme la dernière étape de cette longue histoire. Jusqu'à la veille de cette révolution, l'assemblée des états généraux, regroupant les trois ordres ; le clergé, la noblesse et le tiers – état, n'était pas encore une assemblée que l'on peut qualifier de citoyenne ou démocratique dans le sens actuel de ces termes. Même si la population paysanne était tenue de payer la taxe de capitation, étant donné que la citoyenneté n'était accordée qu'à celui qui paye l'impôt, ce sont toujours les nobles ou, vers le tard, la bourgeoisie qui représentaient le monde rural et même les villes. En réalité, la citoyenneté est restée très restreinte pendant très longtemps, comme privilège d'une frange de la population

économiquement favorisée par sa position sociopolitique. Car, comme l'indique la racine du terme *politique* qui est de polis (la Cité en grec), seule cette frange pouvait avoir les aptitudes socioéconomiques et les facultés socioculturelles pour prendre part à l'activité politique, et jouir ainsi du Droit de Cité.

Outre son contenu juridique et politique, la citoyenneté implique aujourd'hui, des valeurs sans lesquelles la vie communautaire nationale, urbaine ou semi-urbaine, voire rurale, ne serait possible, tant les nouvelles technologies de la communication ont rapprochés les hommes et les sociétés humaines, au point de « réduire le monde à un village ». Ces valeurs peuvent être réduites à trois idéaux qui sont essentiels:

i) La **civilité** : Pour que la vie en commun soit possible, il est impératif que les membres de la communauté se respectent, ou au moins se tolèrent entre eux. Il y va du respect et de la dignité de la personne humaine qui fait toute la différence avec le déni de droit de cité à une catégorie de la population au profit d'une autre.

ii) Le **civisme** : La vie en société ne serait pas possible si toute ou partie de la population ne respecte pas les lois et les règles en vigueur ou qu'elle n'observe pas les codes urbains qui s'imposent à tout un chacun. La gestion de l'organisation politique nationale comme celle de la vie urbaine impliquent des règles de vie quotidienne qui garantissent, à plus long terme, l'harmonie de la vie en commun.

iii) La **solidarité** : Sans la solidarité, point de vie en société. Les citoyens ne sont pas seulement des individus vivant côte à côte. Ils sont, hommes et femmes, petits et grands, attachés à un projet de vie commune qui exige, non seulement le respect d'autrui mais l'ouverture à cet autrui comme partenaire de la vie en commun. La citoyenneté ne peut plus se permettre de laisser pour compte une partie de la population, quelqu'en soit l'importance numérique. L'exclusion sociale se transforme inmanquablement en force contraire à la bonne marche de la société.

2. l'Etat – nation

a) L'Etat

Du point de vue étymologique, le terme Etat, né en Europe aux alentours du XIV^{ème} siècle, provient du terme latin *Status* au moyen-âge lorsqu'il désignait la situation juridique d'un individu, ou groupe d'individus constitué. *Status* a donné *Etat* en français, *State* en anglais et *Staat* en allemand. A la même époque, l'Etat était dit *Moultk* (المُلك) en arabe, chez Ibn Khaldoun, par exemple, et bien avant lui, y compris dans le patrimoine religieux musulman. En arabe, cependant, *Moultk*¹ est un concept polysémique ; il renvoie aussi bien à l'Etat qu'à la souveraineté. Le terme *Moultk* était alterné avec celui de *Khilafa* (الخلافة) qui, d'essence religieuse, signifiait la succession, sous – entendu succession au Prophète à la tête de l'Etat. Or, sur la question de la relation du Prophète à l'Etat, le débat reste encore très animé, jusqu'à nos jours. Le Prophète était-il un messenger et chef d'Etat en même temps, ou était-il seulement un messenger ? Beaucoup de drames que nous voyons aujourd'hui dans le monde musulman, proviennent de la controverse sur ce point, voire la discorde et la *Fitna* (فتنة), (c'est-à-dire la sédition). Pendant longtemps, les deux termes ont alterné, ou se sont confondus, dans la littérature arabo-musulmane et la terminologie officielle, provoquant des malentendus, voire des conflits.

On ne sait pas exactement quand le terme de *Daoula* (الدولة), qui signifie aujourd'hui Etat dans tout le monde arabo-musulman, s'est mis à concurrencer, puis à remplacer ceux de *Moultk* et *Khilafa*. Ce que l'on sait, par contre, c'est que l'avènement de la République en Turquie en 1923, sur les décombres de la *Khilafa* ottomane à Istanbul a scellé la fin de l'usage de ce terme. Depuis cette date, ce qui s'appelait Porte sublime est devenu *Devlet* qui vient de *Daoula* en arabe.

Du point de vue de la signification, la notion d'État a tellement évolué qu'il ne peut plus être défini par un seul sens.

Aujourd'hui, on en distingue au moins trois :

i) En sociologie politique.

¹ Le sens premier de *Moultk* est la possession et El Malek (المالك أو الملك), c'est celui qui possède, autrement dit ; le Souverain, le Patron, le Roi ou l'Empereur.

L'Etat est généralement défini par un territoire déterminé sur lequel vit un groupe de personnes sous la direction d'un gouvernement.

ii) En sociologie des organisations.

L'Etat est une forme d'organisation collective qui permet à une société humaine, qui en choisit la nature, de s'ordonner afin de pouvoir mieux s'orienter pour se gérer.

iii) En droit.

La définition juridique de l'Etat est complexe et se fait à deux niveaux.

- au plan du droit public, c'est une personne morale représentant, à l'intérieur et à l'étranger, une collectivité vivant sur un territoire déterminé. L'Etat est doté d'un pouvoir suprême sur la collectivité appelé Souveraineté.

- au plan du droit international, un État souverain est constitué d'institutions par lesquelles il applique ses lois, son autorité et son pouvoir effectif à une population permanente à l'intérieur de frontières territoriales établies, et mondialement reconnues.

Néanmoins, les nuances et affinements conceptuels spécialisés peuvent être regroupés et résumés sous l'expression succincte ; un Etat c'est la manifestation de la personne politique organisée d'une nation.

b) La Nation

L'étymologie du terme nation renvoie au mot latin *nascere* qui signifie naître. La signification première de Nation est un groupe de personnes qui ont une origine commune, allusion faite au pays de naissance. L'origine commune peut être réelle ou parce qu'elle leur est attribuée. L'idée d'origine commune est compatible avec la génération (au sens de générer = enfanter) chez Ibn Khaldoun qui parle de *Génération* des Arabes (جيل العرب) pour désigner les Arabes dans le sens de 'Arab(أعراب) *bédouins ensauvagés*¹ dans le

¹ Meilleure que celle de De Slane, la traduction de Vincent Monteil traduit le terme Arabe (comme mode vie) par la vie *nomade ensauvagée*. C'est un Khaldounisme qu'on ne peut traduire dans les autres langues qu'en lui ajoutant le qualificatif *ensauvagés*, pour ne pas dire sauvages car ils sont dans l'histoire et la culture (orale uniquement) mais restent presque primitifs quant à leur mode de vie matérielle, restée au stade du nécessaire vital (الضروري من المعاش)

désert, et non toute la *Nation*(qui se dit *Oumma Arabe*¹). Le mot Arabe est employé alors dans le sens de (*bédouins ensauvagés*), qu'il faut prendre comme un mode de vie et non comme appartenance à la *Nation*(*Oumma Arabe*) (الأمة العربية) qui se confond entièrement avec la *Nation*(*Oumma musulmane*) (الأمة الإسلامية) et qui, elle par contre, dispose d'un Etat qui peut être celui des *Omeyyades* ou des *Abassides*, par exemple. Le qualificatif de la *Oumma* est ; *arabe* lorsqu'il fait référence à la langue du Coran et l'appartenance langagière du Prophète, dans la seconde à la Religion musulmane elle-même, toutes langues confondues.

Bien qu'il ait vécu et reçu la révélation chez les nomades, le Prophète est issu d'une famille citadine, et était placé en allaitement chez Halima Essaâdia dans le milieu bédouin. C'était la tradition de l'époque, parce que la vie nomade signifiait aussi la pureté, synonyme de toutes les vertus et qualités naturelles chez l'Homme, dont Dieu l'a pourvu dès la naissance. L'allaitement et l'élevage infanto-juvénile en milieu, quasi-primitif, prédisposait l'enfant à s'épanouir dans l'innocence et la bonté humaine innée (dans le sens de raison instinctive)(الفطرة).Lorsqu'on suit Ibn Khaldoun dans ses analyses sur les *Arabes*, un concept khaldounien polysémique par excellence, le lecteur non averti est frappé par une contradiction incompréhensible chez ce génie de la philosophie comme le qualifie Arnold Toynbee².En réalité, la contradiction n'est qu'apparente car le sens de ce concept polysémique dépend toujours du contexte dans lequel l'utilise l'auteur de la *Mouqaddima*. En l'occurrence, *Arabe* est exactement à l'opposé de *Cité*(حضر) comme le montre l'histoire de l'*Hégire*. Ibn Khaldoun rapporte que lorsque le Prophète effectua son *Hégire*, il fut suivi par beaucoup de compagnons parmi lesquels des 'Arabs (أعراب)(*bédouins ensauvagés*). Une fois à Médine, selon Ibn Khaldoun, ces derniers n'arrêtaient pas de prier Dieu pour qu'il

sans aucun confort ni amélioration civilisée (الكمالي).

¹ La *Oumma*(الأمة), arabe ou musulmane soit-elle, a forcément une dimension universelle, à la différence de la Nation prise comme communauté qui se dit la *Kaoumya* (القومية)

² According to Arnold Toynbee : “ Ibn Khaldun elaborated and formulated a philosophy of history which is undoubtedly the greatest work of its kind that has ever yet been created by any mind in any time or place”

les préserve d'une *bédouinisation ensauvagée* (littéralement : *ré-arabisation*), synonyme d'un retour à la vie *bédouine ensauvagée*. Il écrit ¹:

(...و قد كان المهاجرون يستعيذون بالله من التّعرب و هو سكنى البادية حيث لا
تجب الهجرة)

« en français : Les *Hégiriens* priaient Dieu pour qu'ils ne se *ré-arabisent* plus, c'est-à-dire qu'ils ne reviennent plus au nomadisme qui ne peut pas être une destination de l'*Hégire* ».

Quant au Prophète lui-même, Ibn Khaldoun rappelle le Hadith suivant (dans le même paragraphe):

"اللهم أمض لأصحابي هجرتهم ولا تردهم على أعقابهم"

“en français: Dieu ! acceptez l'Hégire de mes compagnons et ne les renvoyez pas (sous – entendu au nomadisme) »

Ibn Khaldoun raconte cela avec, en filigrane, l'allusion au passage coranique :

(الأعراب أشدّ كفرا و نفاقا...)

« en français : Les 'Arabes (*bédouins ensauvagés*) sont les pires dans la mécréance et l'hypocrisie... ».

Ce qui est en complète opposition avec le verset qui dit à propos de la *Oumma* :

"كُنْتُمْ خَيْرَ أُمَّةٍ أُخْرِجَتْ لِلنَّاسِ تَأْمُرُونَ بِالْمَعْرُوفِ وَتَنْهَوْنَ عَنِ الْمُنْكَرِ وَتُؤْمِنُونَ بِاللَّهِ"

En français : « Vous êtes la meilleure des *Oumma* (tant que vous) commandez le bien, objectez le mal et croyez en Dieu ».

Le terme arabe qui conviendrait le mieux à *nation* dans le sens occidental d'aujourd'hui, serait plutôt *Kaoumya* (قومية), pour la bonne raison que la racine arabe et latine se prononce exactement de la même façon et signifie la même chose : Cum = قوم (Cum, signifie en latin : avec, ensemble, et en arabe : قوم = قرابة، (مجموعة).

Jusqu'au XVIIIe siècle, la «nation» signifie en France, un groupement de personnes travaillant dans le même domaine, maître et étudiants à l'université par exemple, ou habitant dans un même lieu plus ou moins étendu, comme un ensemble de marchands d'horizons divers activant dans une même ville.

¹الفصل الرابع في أن أهل البدو أقرب إلى الخير من أهل الحضرة

Autres nuances intra-européennes sur la relation entre Etat et Nation ¹:

– «La Nation fondée sur la culture : C'est la Vision Allemande :

La nation se fonde sur une communauté qui partage une même culture (la langue par exemple). La culture nationale prime sur l'Etat.

– La Nation est bâtie sur un Etat : C'est la Vision Française :

La nation repose sur la volonté commune de vivre ensemble. (cf. le célèbre discours d'Ernest RENAN « Qu'est-ce la Nation ? » 1882). Pour lui, la nation suppose l'adhésion volontaire des peuples à un même idéal (et non à son passé). Exemple : 1870 à propos de la perte de l'Alsace et de la Lorraine: par leur culture ces régions sont germaniques mais selon RENAN, ces régions sont françaises: par leur « Consentement, désir clairement exprimé de continuer la vie commune »²

Les deux démarches dans la construction de la nation sont divergentes. Leur divergence est à la mesure de celle de leurs Histoires séculaires divergentes. Le sens français est différent de celui de l'arabe, mais celui de l'allemand en est très proche. Cette proximité philologico-sémantique provient du XIIIème siècle lorsque Frédéric II surnommé *Stupor mundi* (du latin ; Étonnement du monde), de la Dynastie des *Hohenstaufen* (*Baptêmes des Hauteurs* ou *Hauts Baptêmes*), à la tête du *Saint Empire romain germanique*, se lia d'amitié et de coopération avec les rois et Emirs de l'empire arabo-musulman, un autre Saint Empire de religion différente. Lui-même arabisant et « deuxième mécène »³ des lettres, arts et sciences, Frederic II a développé la

¹URL :http://hg.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/63/2015/12/pdf_3_Rappel_de_NOTIONS_1.pdf

² RENAN, Ernest (1823-1892) : Qu'est-ce qu'une nation ?, 1882. URL : <http://www.bmlisieux.com/archives/nation04.htm>

³ Frederic II de Hohenstaufen peut être considéré comme le deuxième mécène, généreux des lettres, des arts et des sciences, après Al-Ma'moun (fils de Haroun Al Rachid), qui fut à l'origine de la première « bibliothèque » de l'histoire à l'aube du IXème siècle, qu'il avait baptisée ; *Bait Al-Hikma* (Maison de la sagesse) constituée de millions de livres scientifiques, dit-on, dans tous les domaines, que les Mongols détruisirent au milieu du XIIIème siècle. On raconte que le fleuve du tigre est devenu noir encre pendant

meilleure relation qui pouvait exister entre deux saints empires, de religions différentes, sensés se battre dans un « Clasch de Civilisaitons » chers aux néoconservateurs qui contrôlent la politique mondiale aujourd’hui. Son meilleur conseiller et ami, l’érudit arabisant Michel Scot était chargé de traduire tout ce qu’on pouvait lui ramener de la brillante civilisation arabo-musulmane, à commencer par le philosophe de génie Ibn Rochd jusqu’à l’art de la fauconnerie en passant par *Leonardo di fibonacci di pisa*¹ (appelé aussi Leonardo Pisano ou encore comme il aimait s’appeler lui – même Leonardo Bigollo). Ce dernier est considéré comme l’auteur du premier livre de calcul ayant introduit les chiffres, les mathématiques et l’algèbre arabes à la première université européenne de l’histoire ; Bologne² qui, auparavant se limitait à l’enseignement des arts, de la jurisprudence et des lettres orientales, à commencer par l’Arabe et le Farsi. Quant au calcul, il se faisait encore sur un abaque et l’astronomie n’était pas encore sortie de l’astrologie.

Frederic II, orphelin à 4ans (1197), fut roi de Sicile sous tutelle du pape innocent III, à la tête d’un royaume que *Roger II de Hauteville* avait créé en 1130, unifiant toutes ses conquêtes italiennes et celles de son père Roger 1^{er} depuis 1071. Comme l’avait fait son père auparavant, Roger II tenait absolument à suivre l’exemple du règne musulman fait de tolérance et de coexistence entre Normands, Arabes, Juifs, Berbères, Grecs byzantins, Lombards et Siciliens autochtones. Et c’est ce que fera, son petit-fils, par sa mère, Frederic II³, après lui, lorsqu’il

plusieurs jours à cause des innombrables livres qui y ont été jetés.

¹ Fils du représentant des marchands de la république de pise à Béjaia, un grand centre commercial et culturel d’un rayonnement mondial à l’époque, Leonardo di fibonacci, grâce à son éducation et ses études à Bejaia, et ses déplacements en Egypte et en Syrie, avait acquis beaucoup de connaissances en mathématiques notamment, chez les musulmans, ce qui lui a permis de rapporter à Pise, en 1198, les chiffres arabes et l’algèbre d’Al Khwarizmi.

² L’université de Bologne est la première à s’appeler ainsi dans l’histoire de l’Europe (*universitas* en latin, 1088). Elle est la première à être reconnue comme telle par le Pape. Copernic qui était un professeur d’Art à Cracovie, rejoignit Bologne en 1500 pour y découvrir les mathématiques et l’astronomie musulmane grâce à l’œuvre de plus d’une soixantaine de savants musulmans dirigés par le prince-astronome Ulugh Beg, éditée en 1437 à Samarkand sous le titre en persan : *zij-e sultâni* (Tables sultaniennes).

³ La mère de Frederic II de Höhenstaufen est Constance de Hauteville, fille de Roger II de Hauteville qui n’est autre que Roger II roi de Sicile.

est élu roi des romains en 1212, puis couronné Empereur du Saint Empire Romain Germanique en 1220, jusqu'à sa mort en 1250.

Le fondement de la rencontre philologico-philosophique des deux saints Empires est la vocation universelle qu'ils se donnaient, l'un comme l'autre. Se reconnaissant, en se tolérant mutuellement, les deux Empires n'en tolèrent pas moins la troisième religion monothéiste, mais néanmoins la première chronologiquement, le Judaïsme. Si l'on peut parler de *reconquista* orientale, s'agissant de la reconquête chrétienne de la Sicile, on dira qu'elle s'est déroulée dans un sens le plus positif pour les religions et surtout pour l'avenir ouvert pour les populations humaines qui s'y attachent, hormis évidemment les affres de guerres de conquêtes et de reconquêtes inévitables.

Malheureusement, l'autre *reconquista* (occidentale), celle de l'Andalousie, ne se fera pas dans le même sens, quelques deux siècles plus tard, bien au contraire. *Alfonso X el Sabio*, intronisé roi de Castille et Léon, deux années seulement après la mort de Frederic II Von Höhenstaufen, aura pourtant essayé de reproduire l'expérience dans cette partie occidentale du saint Empire aussi. Malgré ses 32 années de règne (1252 à 1284), pendant lesquelles il sera même antiroi de Germanie de 1257 à 1273, il échouera.

Ce rapprochement vaut aussi pour le terme de *Oumma* chez les musulmans et Nation (en allemand) dans le titre impérial : *Heiliges römisches Reich deutscher Nation*, que la traduction française ne rend pas complètement par le *Saint Empire romain germanique*, en éludant le mot Nation. Sinon ce terme qui, ici recouvre le même sens que *Oumma* (arabe et/ou musulmane), donnerait Nation (germaine et/ou chrétienne). On obtiendrait alors *Nation du Saint Empire romain germanique* qui signifierait qu'il s'agit d'une Sainte Nation Germanique incluant la romanité/latinité en son sein. Or, l'histoire chrétienne de la France, fille européenne aînée de l'Eglise, est latine, et la France intellectuelle se définit comme culturellement gréco-romaine même si l'influence certaine de la langue germanique à l'origine de la formation de la langue française est reconnue.

La bonne entente entre les deux Empires ; arabo-musulman et romain germanique permit à Frederic II d'opérer un transfert assumé d'arts et de sciences de l'Islam qui, en permettant à

l'Europe de renouer avec la civilisation hellénistique, lui assura le tremplin de sa renaissance à partir d'Italie où trône le Saint Empereur. Polyglotte, il connaissait bien l'arabe et l'hébreu ainsi que les religions juive et musulmane. Son livre sur la fauconnerie, qui était le sport de chasse le plus distingué des rois, lui aurait été inspiré par les Emirs arabes. Son premier conseiller arabisant Michel Scot était un érudit de la langue et de la philosophie et sciences arabes et lui assurait toutes les traductions les plus fidèles de cette langue, parmi lesquelles celle qui va l'émerveiller ; « *Le discours décisif* » و *فصل المقال فيما بين الحكمة و الشريعة من الاتصال*) d'Ibn Rochd¹. Et son meilleur mathématicien Leonardo di Fibonacci était formé dès son bas âge à Bejaïa où il apprit, entre autre, les chiffres arabes, le calcul décimal, les mathématiques et la notation algébrique² qu'il avait introduit en Italie pour une diffusion future dans toute l'Europe.

Frederic II, poussé malgré lui à faire la sixième croisade, essayera pendant longtemps de l'éviter, en tergiversant, jusqu'à ce que le Pape finisse par l'excommunier³. Contraint, il s'exécute mais au lieu d'une guerre, alors que tous les moyens étaient disponibles, il négociera avec son ami Ayyoubide l'Emir El Kamel d'Egypte, pour échanger le *Doumiat* contre *Jérusalem* où il s'intronisera

¹ Nombreux sont ceux qui pensent que la découverte d'Ibn Rochd par l'Europe, et son renouement avec Aristote s'est fait, d'abord à travers l'Andalousie. La recherche historique nous enseigne que Saint Thomas d'Aquin lui – même, appelé le « Docteur angélique » est passé par l'enseignement Albert le Grand, pour découvrir Ibn Rochd et Aristote. De son vrai nom Albrecht von Bollstädt, on l'appelle Albert de Cologne ou Albertus Magnus (Grand Albert en latin), Maître Albert ou Saint Albert. Canonisé, il est le Saint Patron des scientifiques et savants, fêté tous les 15 novembre de l'année, anniversaire de sa mort en 1280. Erudit des sciences et philosophie musulmanes, fin connaisseur d'El Kindi, Ibn Rochd et Ibn Sina notamment, il est né entre 1193 et 1206 d'une famille noble de Bavière. Il enseigna à Paris et à Cologne où il termina sa vie.

² Avant Leonardo di Fibonacci, en Europe, le calcul se faisait à l'aide d'un abaque, ce qui ne permettait pas d'aller loin en calcul, et encore moins en mathématiques. A l'âge de 27ans, soit en 1202, après plusieurs voyages entre la Sicile, l'Egypte et la Syrie, Leonardo di Fibonacci écrit le premier livre européen sur le calcul décimal, l'arithmétique et l'algèbre à base de chiffres arabes sous l'intitulé : « Le livre des calculs ». A ce titre, il sera parmi les personnalités scientifiques les plus en vue dans la cour de Frederic II.

³ En fait, les désaccords entre Frederic II et le Pape n'étaient pas rares. Il s'est fait excommunier deux fois de suite au courant de son règne.

comme roi selon le vœu du Pape. Mais ce dernier n'approuva guère le procédé et le lui fit savoir. Par contre, en guise de remerciement de son ami égyptien, Frederic II lui envoya la forte troupe qu'il avait sollicitée pour mener ses guerres contre son coreligionnaire l'Emir de Damas. Sa « croisade » est la seule de toutes, qui se fera pacifiquement.

A l'autre extrémité Ouest du Saint Empire, *Alphonso X El Sabio*, lié aux Hohenstaufen par sa mère¹, cousine germaine de Frederic II, suivit l'exemple de ce dernier en créant *La Escuela de Traductores de Toledo*, où Musulmans, Juifs et Chrétiens travaillèrent ensemble sous sa supervision directe pour la traduction des œuvres musulmanes dans tous les domaines, en latin et en espagnol. En pleine accés inquisitorial et radicalisation croisée, il appela sans cesse, et à contre-courant, à continuer la grande œuvre musulmane de la coexistence et la coopération entre les communautés pour le bien de l'humanité, animé en cela par l'exemple de Frederic II qu'il connaissait aussi sous le surnom du *Batisseur* et qu'il aimerait tant imiter, dans son universalisme. Ce qui n'était pas de l'avis des *ricos hombres* (Hommes riches) et des rois hostiles qui s'étaient ligués contre son projet. Dans un premier temps, ils entravèrent son ambition impériale² puis, ils poussèrent son fils Don Sancho à le combattre et lui arracher le trône, contre le droit royal coutumier et malgré le testament que le père avait rédigé pour empêcher l'intronisation du fils « usurpateur ». Intronisé, ce fils s'attellera à revenir sur l'œuvre du père en menant l'Andalousie vers l'opposé de ce qu'il prônait. Un père qui avait gagné son surnom d'*El Sabio*, un terme polysémique qui veut dire aussi bien le Sage que le Savant, exactement comme celui de l'arabe *الحكيم*. Grâce à son mécénat et la protection royale qu'il assura aux traductions, productions intellectuelles et intellectuels eux-mêmes, l'essentiel de l'œuvre musulmane était déjà sauvé. Cette partie de l'œuvre

¹ La mère d'Alphonso X, Béatrice de Souabe est la fille de Philippe de Souabe, né Hohenstaufen et frère de Henri VI père de Frederic II. Ainsi le grand-père de ce dernier, Frederic I^{er}, surnommé Barberousse, est aussi l'arrière grand-père d'Alphonso X.

² Il était bien tenté par la couronne impériale qui lui aurait permis de réaliser son rêve d'imiter Frederic II qu'on désignait par tous les qualificatifs les plus élogieux. Mais bien qu'il ait porté le titre de Roi des Romains lors d'un des interrègnes du Saint Empire romain germanique (1257 à 1273), il n'a jamais pu se faire sacrer Empereur.

musulmane ira s'ajouter à l'autre partie capitalisée, développée, qui se faisait déjà dépasser par les innovations de la renaissance européenne rampante, en Italie, fruit de la politique de Frederic II dont on disait qu'il n'est pas mort le génie, mais seulement endormi.

La prise du trône par le fils, ouvrit cependant une ère de radicalisation plus dure de l'inquisition qui guidera les rois et empereurs ultérieurs jusqu'à l'expulsion pure et simple de tous les musulmans, après celle des juifs, et la confrontation des religions au lieu de celle de la coexistence et la coopération prônées par Frederic II et Alphonso X el Sabio.

La divergence de conception de l'Etat, entre la vision de la partie occidentale/latine du Saint Empire, *autocentrée* et exclusive et celle de sa partie latino-orientale/germano-nordique¹ *universaliste* et fédérative, qui a prévalu auparavant, avec comme apogée le règne de Frederic II, se traduira dans les rapports futurs de l'Europe au monde musulman. Charles Quint (Saint Empereur 1500-1558) considéré comme « fossoyeur malgré lui, de l'unité de l'Europe » a fini par anéantir définitivement le rêve d'un Empire universel, dans lequel vivaient les trois communautés monothéistes, dont rêvait Frederic II, et après lui Alphonso X el Sabio. Quant à Philippe II, son fils aîné (43ans de règne de 1555 à 1598), il ira encore plus loin. Il décide de chasser tous les musulmans, y compris *los mudéjares* (المدجنين) qui avaient pourtant accepté de se convertir. Il s'acharnera à essayer de raser toute trace physique de l'Islam en Europe, pousser à outrance l'inquisition et établir un « cordon sanitaire » sur la rive sud-méditerranéenne pour empêcher tout échange avec les musulmans, autre que la guerre. Pire, il pourchassera les musulmans jusqu'en Méditerranée du sud, pour leur porter la guerre et tenter de les soumettre grâce aux *présides* qu'il fait installer le long de la côte. Ces présides, serviront aussi à évaluer le moment opportun pour une colonisation pure et simple de ces pays lorsque cela deviendra possible. Par son accès au trône, grâce à l'abdication de son père, Philippe II endurcira la contre-réforme en Europe, avec ce que cela aura pour conséquences au sein même du Christianisme, et approfondira la fracture et

¹ En application de l'expression *khaldoynienne* « La Religion d'une Nation est celle de son Roi ». الامم على دين ملكها.

l'opposition violente en Méditerranée entre nord et sud, entre Christianisme et Islam. La radicalité de la reconquista en Espagne, après celle, plus mesurée en Italie du sud, pourrait s'expliquer par la longue domination musulmane en Andalousie (711-1492), huit siècles pratiquement (alors qu'en Sicile le pouvoir musulman a duré à peine un peu plus que deux siècles seulement (827-1044).

Cette vision s'est continué jusqu'à la colonisation/décolonisation. La colonisation française par exemple se donnait pour mission soit de remplacer la population autochtone par sa propre population, comme elle a essayé de le faire en Algérie au début de l'expédition coloniale, soit d'assimiler entièrement cette dernière conformément à son idéal autocentré que De Gaulle rappelait en pleine guerre d'Algérie. Il clamait haut et fort que « C'est très bien qu'il y ait des Français jaunes, des Français noirs, des Français bruns. Ils montrent que la France est ouverte à toutes les races et qu'elle a une vocation universelle. Mais à condition qu'ils restent une petite minorité. Sinon, la France ne serait plus la France. Nous sommes quand même avant tout un peuple européen de race blanche, de culture grecque et latine et de religion chrétienne ».

3. De la Nation algérienne

De la grande Histoire de l'Islam à son apogée occidentale andalouse, l'Algérie a gardé son appartenance civilisationnelle vivante et le sentiment d'être une partie, importante et active, de la grande *Oumma*. Cet héritage a toujours été gardé comme ciment de sa référence communautaire nationale, dans le sens *Heimat* en Allemand. Pour faire référence à sa nationalité, l'Algérien, partout dans le pays, met toujours en avant l'Islam et la géographie de l'Algérie actuelle. La nation se définit par une appartenance commune à une histoire civilisationnelle vivante et un pays, dans le sens *Land* en Allemand qui ne recouvre pas tout le territoire de la *Oumma* mais seulement celui de la *Nation* au sens français. Et de la non moins grande Histoire de résistance au colonialisme de peuplement du XIXème siècle, l'Algérie a gardé le sens du destin national au sens contemporain du terme, sur la terre où a toujours été organisée cette résistance, depuis l'Emir Abdelkader jusqu'à l'indépendance en 1962. On pourrait dire que la Nation algérienne actuelle s'est forgée depuis sa prise de part à l'empire musulman jusqu'à aujourd'hui, en combinant les deux

visions qui ont déchiré l'Europe d'en face avec laquelle la proximité historique remonte à très loin dans la grande Histoire. De cette longue histoire mouvementée, l'Algérie a retenu la leçon tirée par l'un de ses enfants, philosophe à la dimension universelle, celle d'une nécessaire modernisation comme antidote à la *colonisabilité*¹ qui a failli l'emporter en tant que Nation.

Inspiré par le programme du premier parti indépendantiste algérien, créé sous la colonisation en 1937, le Parti du Peuple Algérien, l'appel du 1^{er} novembre 1954 s'était assigné un seul but, celui de l'indépendance nationale. Autrement dit un Etat-Nation. Mais un Etat national qui a une appartenance civilisationnelle qui est sa raison d'être ; l'Islam. La formulation du contenu de cet Etat-Nation est claire dans le texte² :

“(...) Pour préciser, nous (les rédacteurs de l'appel : Ndlr) retraçons ci-après, les grandes lignes de notre programme politique :

BUT : L'Indépendance nationale par :

- i) La restauration³ de l'Etat algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamiques.
- ii) Le respect de toutes les libertés fondamentales sans distinction de races et de confessions.(...)”

Quant à la longue Histoire, l'appel du 1^{er} novembre s'inspire aussi et surtout du geste de l'Emir Abdelkader lorsqu'il remit l'épée de la capitulation au général Louis de Lamoricière en 1847

¹ Le concept est de Malek Bennabbi (1905 – 1973), un philosophe algérien de renom mondiale aujourd'hui, mais qui n'a pas pu s'exprimer avant le déclenchement de la révolution algérienne libératrice de 1954. Il n'a pas d'écrits antécédent à cette date.

² Voir appel du 1^{er} novembre 1954, sur le site de la Présidence de la République ; El Mouradia, qui interpelle le peuple algérien pour une insurrection en vue de la restauration de l'Etat algérien indépendant et souverain.

URL : <http://www.el-mouradia.dz/francais/symbole/textes/1nov54.htm>

³La formulation ; **restauration** de l'Etat algérien souverain, résume bien l'héritage culturel et le souvenir collectif des Algériens par rapport à la question de l'Etat national qui, même s'il n'avait pas existé dans la forme moderne, n'en demeure pas moins vivace dans la mémoire des six générations, au moins, qui se sont succédées dans la déculturation de l'oubli suivie par la colonisation. Sur la question de déculturation, voir Mohammed KOUIDRI, « *Colonisation, Indépendance et Développement humain : Quel bilan ?* » **Insaniyat** n°s 65-66, juillet - décembre 2014.

en déclarant : « C'est l'épée d'Abdelkader, pas celle de l'Algérie ». Il lui arrache en même temps la promesse qu'il serait autorisé à aller à Alexandrie ou à Acre (أَكْرَة), c'est-à-dire dans l'empire de la *Oumma*, puisque le pays de la nation algérienne sera momentanément occupé. Les indépendantistes qui ont rédigé l'appel du 1^{er} novembre 1954 étaient bien conscients que les paroles de l'Emir les concernaient directement car sa capitulation était tactique dans la perspective que sa descendance et celle de sa cour, avec le concours du peuple algérien et l'aide des pays frères, dans la *Oumma*, reprendrons, lorsqu'ils le pourront, la lutte pour la libération. Ce qui advint effectivement 107 années après son geste, le déclenchement de la lutte d'indépendance que l'appel a inauguré.

Le Duc d'Aumale, fraîchement installé Gouverneur de l'Algérie et son ministre de la guerre le maréchal Guizot refusent d'honorer la promesse de leur général, parce qu'ils avaient compris le sens du souhait de l'Emir. Ils l'envoyèrent en France dans une tentative de réduire la résistance algérienne à des « événements localisés » dans une terre sans Etat et sans peuple. L'Emir sera retenu en France dans des conditions indignes de lui, jusqu'à la chute de Louis Philippe et l'avènement de la restauration de la République, qui lui accorda quelques améliorations dans les conditions de détention. Il a du attendre l'arrivée de Napoléon III pour être libéré et rejoindre, en 1852, la Turquie, une autre terre de la *Oumma*, après avoir décliné une offre de son libérateur qui voulait faire de lui un Roi-vassal, à la tête d'un royaume arabe qui va de la Mauritanie à l'Egypte¹ incluses. Après le séjour turc, l'Emir veut se rapprocher davantage de la Mecque et de son inspirateur Ibn Arabi enterré à Damas. Autorisé par le Sultan d'Istanbul et aidé par Napoléon III, il se retire enfin à Damas pour faire œuvre encore plus utile de méditation, d'écritures et même de diplomatie et politique internationale à l'occasion. Depuis la défaite de l'Emir et durant 152 ans, La colonisation s'acharnera à renier l'existence d'une nation algérienne par tous

¹ ANCEAU Eric : Napoléon III et Abdelkader, URL : <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/napoleon-iii-et-abd-el-kader/> « À en croire le biographe de l'émir, Bruno Étienne, Napoléon III lui aurait même proposé de le placer à la tête d'un royaume arabe s'étendant de la Méditerranée au golfe d'Akaba et destiné à s'opposer aux prétentions impériales britanniques, mais il aurait repoussé cette proposition »

les moyens, et ce n'est qu'en 1999, en effet, que le parlement français remplacera officiellement la dénomination « événements d'Algérie » par Guerre d'Algérie. Ce qui signifie qu'il s'agit bien d'une guerre menée contre une autre nation. Une nation qui a préféré souffrir une guerre atroce pour son indépendance et qui n'a pas hésité un seul instant pour dire son irrésistible aspiration à l'indépendance nationale lorsque l'occasion lui a été offerte par le référendum de 1962.

Grâce à l'accès du pays à son indépendance depuis un demi-siècle et le recouvrement de sa souveraineté, ainsi que les luttes des générations nouvelles, la recherche historique ne fait que dévoiler chaque jour un peu plus, les richesses civilisationnelles qui sont à l'origine de la formation de cette nation, à commencer par celle de Carthage la Numido-punique¹. N'est-ce pas Carthage qui a appris à tout le bassin méditerranéen, berceau principal de la civilisation humaine, la navigation et l'écriture alphabétique² notamment, qui sont à la base de l'essor prodigieux de la civilisation humaine depuis. On sait aujourd'hui que la civilisation égyptienne qui a fortement influencé celle de la Grèce, lui ayant succédé, n'a pu répandre sa philosophie à cause de l'écriture hiéroglyphe trop limitée, alors que celle des grecs a rayonné sur le monde au point qu'elle est considérée comme une philosophie ex-nihilo. L'avantage des Grecs, par rapport aux Egyptiens est qu'ils ont bénéficié des phéniciens et leur écriture alphabétique « magique », qui permet d'écrire de longs textes sur un petit espace et leur art de la navigation qui permet de toucher tout point sur la terre. L'écriture alphabétique est aux hiéroglyphes ce que sont les chiffres arabes aux chiffres romains

¹ Carthage n'était pas une greffe phénicienne en Afrique, mais bien une Cité-Etat avec son arrière – pays africain sans limite car sa cavalerie, ainsi que ses dirigeants parfois, étaient africains à l'exemple des généraux numides ; Syphax et Massinissa et Hannibaal, un noir africain.

² Après l'invention de l'écriture pictographique sumérienne babylonienne cunéiforme (vers 3300 ans av.J.C.), La langue sémitique (sous la forme phénicienne du pays de Canaan, cette fois-ci) la développe avec l'invention d'une écriture révolutionnaire introduisant l'alphabet (de : Abjad أوما (أ,ب,ج,د... أوما) تسمى اليوم: الأجداديات) vers le XIVème siècle av.J.C., qui demeure Sujet d'émerveillement de l'humanité entière jusqu'à ce jour. Les Grecs sont le premier peuple indo-européen à l'avoir adopté vers le Vème siècle av. J.C. (Alpha, Béta, Gamma, Delta,...)qu'ils transmettront aux Latins vers le IIIème siècle av.J.C (A,B,C,D,...).

et les progrès prodigieux de la navigation réalisés par les phéniciens équivalent, toute proportion gardée, à ceux de l'aviation depuis son invention par les Européens à l'aube du vingtième siècle. L'évocation de Carthage est utile pour connaître l'histoire de tout le Maghreb, y compris l'Algérie. C'est pourquoi, en pleine lutte pour leur indépendance, les trois pays du nord maghrébin se sont rencontrés pour un destin commun¹, qu'ils continuent à rechercher jusqu'à aujourd'hui, avec beaucoup de difficultés politiques conjoncturelles il est vrai.

Aujourd'hui qu'on découvre toutes ces réalités, on comprend mieux pourquoi la colonisation s'acharnait à interdire l'alphabétisation des « indigènes ».

4. Citoyenneté et Etat-nation

L'accouplement des deux notions ; Etat et Nation, est l'aboutissement d'un processus historique européen essentiellement forgé par le tandem franco-britannique, qui s'est répandu aux autres Etats, jusqu'aux anciennes colonies de ces deux empires coloniaux. On peut résumer le résultat de ce processus par la constitution d'Etat politiquement et juridiquement défini sur un territoire, quelque soit son étendue, où vivent des communautés aux trajectoires historiques proches ou différentes mais qui se reconnaissent et se considèrent partie prenante d'une nation. C'est donc l'accouplement de deux notions ; l'une d'ordre politico-juridique et une autre d'ordre culturel, identitaire. Ce sont des communautés qui s'identifient à une seule nation et se reconnaissent dans l'Etat qui la représente acceptant ainsi sa souveraineté et respectant ses institutions.

Avec la multiplication des Etats et l'expansion conflictuelle de certains d'entre eux au détriment des autres, les vainqueurs ont réussi à réunir de plus en plus de communautés jadis séparées pour former une nation dans un même Etat. Par le passé, les guerres se faisaient au nom de royaumes et/ou de couronnes, mais en Europe du XIVème siècle déjà l'Etat et/ou la Nation sont des termes de plus en plus usités. Notons que c'est à peu près à la

¹ En 1958, les partis indépendantistes dirigeants des trois pays maghrébins se réunissent parce qu'ils réalisent que l'indépendance de l'Algérie doit suivre celles des deux autres acquises en 1956 pour qu'une démarche régionale collective de la construction à venir, y compris des relations avec l'ancien colonisateur, soit possible.

période où Ibn Khaldoun produisit sa prodigieuse *Mouqaddima*. La notion d'Etat qui émerge ainsi au moyen-âge est différente de la *patria* (en latin), dans l'antiquité et qui veut dire à l'origine : la terre des pères (des ancêtres patrilinéaires). On retrouve cette idée également en arabe puisque *Elouatan* ¹ **الوطن** signifie en fait la terre des ancêtres même si en latin la connotation de lieu de la lignée patrilinéaire l'emporte sur celle du lieu d'établissement alors qu'en arabe c'est l'inverse, le lieu d'établissement l'emportant sur celui de la filiation patrilinéaire. Mais, en filigrane, le mot en arabe désigne aussi la terre des ancêtres patrilinéaires. Pour donner le même sens, on n'hésite plus à ajouter le terme des pères (ou ancêtres) en arabe (أرض الآباء أو أرض الأجداد). Même chose en allemand ; *Land* signifie aussi bien le pays-géographique que le pays-nation. Soit on emprunte *patria* au latin pour dire *patriot*, soit on reste dans le germanisme en ajoutant, comme en arabe le terme de père (dans le sens d'ancêtre aussi) *Vater*. Et dans ce cas, patrie se dit :

Vaterland dans le sens arabe (أرض الآباء أو أرض الأجداد) et du latin *Patria*.

Comme en arabe, la langue allemande ne distingue pas entre pays (national) et patrie. *Land* en allemand comme *Watan* (وطن) en arabe est polysémique. Il désigne les deux référents par le même terme. Pour préciser la nuance sémantique entre la patrie et le pays (national), il faut ajouter un complément de nom qui évoque l'ascendance génétique dans les deux langues, alors que le français et l'anglais préfèrent changer carrément de termes pour faire la distinction.

La notion de Nation qui s'est surtout affermie durant la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre, s'est encore consolidée lors de leur rivalité dans la conquête coloniale du monde par la suite. Mais cette rivalité nationaliste est tempérée, au XXème siècle, par l'émergence du nationalisme allemand, puissant concurrent. L'appellation *Heiliges römisches Reich deutscher Nation* en allemand n'est jamais traduite complètement par le français, sinon elle aurait donné : le *Saint Empire Romain de la Nation Allemande* (ou Germanique à l'époque). Apparue dès la

¹ **الوطن** في لسان العرب لابن منظور هو : المَنْزِلُ تَقِيمُ بِهِ، وَهُوَ مَوْطِنُ الْإِنْسَانِ وَمَحَلُّهُ

C'est là où on s'établit. C'est le territoire résidentiel de l'individu, le lieu où il se trouve.

fin du XV^e siècle, cette appellation n'est donc pas l'Etat-Nation que nous connaissons aujourd'hui. C'est plutôt une confédération politique de plusieurs principautés d'Europe centrale, réunie sur la base de l'Histoire et la proximité géo-culturelle. Il faut attendre la deuxième moitié du XIX^e siècle pour voir apparaître, le premier Etat-nation allemand proprement dit ; c'est le *Deutsches Kaiserreich* (Reich allemand, en français : 1871-1918) qui reste lui aussi sur le modèle fédéral, à la différence de l'Etat français qui dès le départ est fortement centralisé. Le Reich a bien tenté une conquête coloniale, comme ses deux rivaux anglais et français, à la faveur de la nouvelle *Weltpolitik* (Politique mondiale) introduite par Guillaume-II (1888-1918). Il a pu arracher une nuée de « colonies » à travers le monde sous son protectorat en Afrique, Asie et Océanie, mais sans réussir vraiment à s'imposer comme Empire Colonial puisque tout lui a été confisqué par le traité de Versailles qui a conclu la première guerre mondiale (1914-18). La rivalité anglaise sur l'Afrique austro-orientale et française sur le Maghreb (conflit autour du Maroc) est venue à bout de ses ambitions. C'est pourquoi, l'Allemagne demeure différente de ses deux rivales quant à l'approche et la réalisation de l'Etat-nation. Après les deux guerres mondiales, le terme de nationalisme qui évoque inmanquablement le souvenir de cette histoire tragique, est devenu dépréciatif après avoir longtemps été valorisant. On lui préfère le patriotisme qui serait moins connoté, certainement parce que référant à une période dont le souvenir nostalgique des siècles d'avant-guerre adoucit l'imaginaire.

Si on comprend facilement l'emprunt étymologique français à la racine latine *patria* pour distinguer entre patrie et pays de la nation, on comprend moins ce même emprunt latin par la langue anglaise qui est, comme la langue allemande, une dérivée de la matrice linguistique germanique. En anglais, l'équivalent du mot latin *patria* se dit *Homeland* (composé de *Home* (*Heim* en allemand et foyer en français) et *Land* qui signifie le pays (comme en allemand). Pour le même mot latin *patria*, la langue allemande a préféré forger le mot *Heimat*¹ qui a le même sens

¹Définition, Dictionnaire, URL: <https://de.thefreedictionary.com/Heimat>
Fremde das Land oder die Gegend, wo man geboren und aufgewachsen ist oder wo man sich zu Hause fühlt, weil man schon lange dort wohnt = (en français : Où l'on est né, où l'on a grandi ou, là où on se sent chez soi parce que on y vit depuis longtemps).

mais pas celui de l'ascendance patrilinéaire. C'est plutôt le Foyer, qu'il s'agisse de la maison familiale ou du pays de la nation toute entière. C'est pourquoi, *Vaterland* lui est préféré pour signifier exactement la même chose que *patria* tout en restant dans la langue germanique. En anglais, *Fatherland* existe aussi mais il est rarement utilisé que *Homeland*, pour le même sens.

En anglais, l'équivalent de *Heimat* en allemand qui est *Home*, est resté collé au sens de foyer (maison familiale). Pour l'étendre au pays (foyer national) il faut lui ajouter Land (pour devenir *Homeland*). Comme pour la nation française, la nation anglaise étendait son *Homeland* au gré de l'expansion coloniale jusqu'à ce qu'elle devienne un empire qui ne peut justifier l'intégration des colonies par la référence à une quelconque communauté d'histoire, de langue et/ou de culture. L'alternative qui s'impose alors est, soit *Crown Of England* (Couronne d'Angleterre) ou *Empire of England* (Empire d'Angleterre), dans le passé, soit enfin *United Kingdom* (Royaume Uni) nettement différencié du *Commonwealth* qui englobe un grand nombre d'ex-colonies. Le *Heimat* allemand par contre, est toujours resté confiné dans les territoires d'histoire et de culture originellement commune qu'il s'agisse de la Prusse ou du Reich.

Cette différence se retrouve également dans la relation entre ces Etat-nations aux différentes étapes de l'histoire de leur constitution et le rapport qu'ils ont établi avec l'Empire musulman. Les Empires coloniaux français et britanniques ont fini par se partager cet Empire lorsque l'occasion s'est présentée. Alors que, comme on l'a vu plus haut, Le Saint Empire romain germanique, sous Frederic II, a plutôt privilégié la diplomatie, les échanges et la compétition dans les sciences et les Arts avec les rois musulmans, dont certains étaient de vrais amis. Des rapports détendus, qui ont duré jusqu'à aujourd'hui, même s'ils n'ont quasiment jamais pris les devants de la scène internationale depuis la mort de Frederic II *Von Höhenstaufen* au XIII^{ème} siècle.

Cette réalité historique a été mise au goût du jour par Sigrid Hunke dans son magnifique livre : „Allahs Sonne über dem Abendland: Unser arabisches Erbe“ (en français : Le Soleil d'Allah brille sur l'Occident : Notre patrimoine arabe). Comme pour saluer la décolonisation française et anglaise du monde arabo-musulman, le livre est paru en 1960. Avant elle, Johann

Wolfgang von Goethe, épris de lettres et philosophie arabes et persanes avait usé de son esprit le plus fin pour dire tout le bien qu'il pensait de cette langue arabe. Vers la fin de sa vie alors qu'il s'était accompli, il écrivit : „*in keiner Sprache ist vielleicht Geist, Wort und Schrift so uranfänglich zusammengekörpert*“ (en français: « Dans aucune langue (autre que l'arabe) l'Esprit, le Mot et la Lettre (dans le sens de Fonte) ne sont aussi fusionnés dès l'origine »).

Une autre héritière de ce passé d'entente cordial, entre l'Orient arabo-musulman et l'Occident romain germanique chrétien vient de réitérer le sens de ces gestes de reconnaissance envers la civilisation arabo-musulmane. Lors de la 72^e Assemblée générale des Nations Unies à New York, Karin Kneissel ministre autrichienne pour l'Europe et pour les Affaires étrangères, s'est exprimée en langue arabe, à la surprise générale, pour louer la culture arabe et dire toute son importance pour le monde. De même qu'elle évoquait l'endurance des arabes et leur attachement à la vie humaine dans la dignité malgré les tragédies du « printemps arabe » qui n'en est pas un, bien au contraire. Une façon pour cette femme de grande culture universelle, de réitérer la reconnaissance que doit avoir la communauté internationale, dont l'arabe est la sixième langue officielle, envers l'héritage arabo-musulman dans la vie de l'humanité, passée et actuelle.

Le paroxysme de la contradiction coloniale française, et cela s'applique aussi à l'Angleterre à travers quelques cas dans le *Commonwealth*, c'est l'assimilation juridique de la colonie, comme l'Algérie au milieu du XX^e siècle, mais sans que ses millions d'habitants musulmans, beaucoup plus nombreux que les quelques milliers de colons, ne puissent accéder à la citoyenneté. Les Afrikaners d'Afrique du sud du temps de l'*apartheid* avait innové dans ce sens en se proclamant Etat indépendant de tout autre Etat européen, tout en instituant deux catégories d'appartenance nationale; l'une donnant accès à la citoyenneté blanche pleine et entière et l'autre reléguant les Africains noirs, autochtones, au rang d'une population infériorisée et asservie. Dans le cas de l'Algérie, la discrimination était d'ordre religieux, dans celui de l'Afrique du sud, c'est la couleur de la peau qui remplace la religion.

On est ainsi en présence de deux visions distinctes, dans lesquelles la nation n'a pas la même origine conceptuelle. L'une

allemande, fondée beaucoup plus sur une communauté culturelle, linguistique notamment, et l'autre française et anglaise, basée principalement sur la formation de l'Etat et « l'assimilation » des communautés constitutives à un même projet national, ou sinon leur asservissement. C'est la raison principale qui a fait que la France et l'Allemagne se soient longtemps battues pour l'Alsace et la Lorraine que les deux revendiquaient, l'une pour le désir de leurs habitants de continuer à vivre dans la communauté française et l'autre par leur appartenance à la communauté allemande par la langue, la culture et l'histoire.

5. Citoyenneté et Etat-Nation en Algérie

A l'époque ottomane, il ne pouvait être question de citoyenneté en Algérie, au sens occidental du mot tel qu'il émergeait à la même période en Europe. Au regard de la situation sociopolitique, la description sociologique khaldounienne du Maghreb était encore valable. Le rapport de l'individu à l'Etat passe non pas par la relation juridique directe mais par l'allégeance tribale à tel ou à tel autre monarque qui, obligatoirement et en définitive, est représentant de l'autorité morale, politique et religieuse musulmane, seule habilité à gouverner dans le cadre plus large de la *Oumma*. En tant que tel, l'individu n'a pas d'existence citoyenne au sens transcendant de la tribu. La citoyenneté, pourrait-on dire, était réservée aux seuls dignitaires du '*Oumran* (عمران), l'équivalent de la Cité grecque et romaine en Europe. L'Etat-national était encore à adopter et à construire. Face aux croisades post-reconquista, Salem al-Toumi¹ n'a pas hésité à faire appel à la porte sublime pour négocier un protectorat entre musulmans. Seulement, le Belerbey, devenu Pacha, ensuite Dey, avec ses janissaires, n'avait pas le même entendement du protectorat. Au lieu d'aider à la construction d'une armée nationale, car comme dit la formule sociologique des organisations ; « Un Etat c'est d'abord une armée », il fait exactement le contraire pour perpétuer son règne, en se contentant d'envoyer le tribut dû à la porte sublime. Le résultat, c'est l'invasion étrangère assurée lorsque ce n'est pas la décapitation trop fréquente du Dey et son remplacement par les

¹ De la tribu des Thaâliba, Salem Al-Toumi est le nom le plus illustre d'un Emir d'Alger, que retient l'Histoire, après le reflux arabo-musulman d'Andalousie et la décadence des anciens royaumes et dynasties.

janissaires au seul prétexte d'un retard de solde par exemple. Réduit à une milice plutôt que ressemblant à une armée, le corps des janissaires ne pouvait même pas se charger de la levée des impôts, tâche qui était dévolue aux tribus Makhzen. Quant au Ra'ya (الراعية) (entendre les Algériens), le terme s'adressait aux tribus imposables et non à leurs membres individuellement.

Bien après l'installation de l'Etat colonial fondé par l'armée d'occupation française, les structures tribales étaient encore dominantes, encouragées par le système le système d'occupation lui – même. D'essence contradictoire, le colonialisme veillera, en effet, à faire perpétuer les structures tribales archaïques pour mieux asseoir sa domination quand bien même la base de vie territoriale devait être, elle par contre modernisée donc individualisée¹ afin de faciliter son transfert aux mains des colons. Le système colonial n'était pas à sa première contradiction. La période coloniale représente une véritable rupture destructrice du processus d'édification de l'Etat national, et même une régression par rapport l'état d'avancement de cette édification avant le choc colonial, comme le notait Abdellah Laroui lorsqu'il écrit : « Le grand méfait de toute colonisation n'est pas seulement de stopper l'évolution historique. Il est d'obliger le colonisé à la faire en sens inverse ». ² Cette longue période coloniale est donc, pour l'Algérie, une longue phase de déconstruction par rapport aux notions d'Etat et de Citoyenneté. C'est même pire ; c'est une phase de régression culturelle et intellectuelle par le code de l'indigénat, ce « monstre juridique » selon les juristes français de l'époque, eux-mêmes, qui est exactement à l'opposé de la citoyenneté qui se construisait en France. Même lorsqu'il était de nationalité française, *l'indigène* qu'il soit musulman ou juif, avant le décret Crémieux, était reclus dans le déni de citoyenneté comme l'illustre le cas d'Aïnos, un juif algérois avocat de son état, qui malgré sa nationalité n'a pu accéder au barreau. Les juges qui lui avaient donné raison pourtant ont tout de même ajouté au jugement que « ces

¹ La devise de la loi Warnier de 1871 était : « Nul n'est tenu dans l'indivision » territoriale tribale. Et d'un autre côté, l'accès collectif à la nationalité, sans conditions, a été refusé aux musulmans, pour les maintenir éternellement dans le statut d' « indigène » synonyme d'interdit de Cité.

² Laroui, A. (1981), cité par Meynier, G., *L'Algérie révélée: la guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Paris, Librairie Droz, p. 746.

indigènes ne jouissent pas de tous les droits rattachés à la citoyenneté française ». ¹ Ce qui a fait écrire à Patrick Weil, bien plus tard, que : « Jamais ailleurs qu'en Algérie, le régime républicain n'avait poussé aussi loin la confusion entre les mots du droit et les choses du vécu et vidé de leur contenu les termes mêmes de nationalité et d'égalité » ² Un constat déjà exprimé par le philosophe Jean Paul Sartre alors que la guerre d'Algérie faisait rage. Il écrit, en dédicace du livre de Frantz Fanon sur *Les damnés de la terre*: « La violence coloniale ne se donne pas seulement le but de tenir en respect ces hommes asservis, elle cherche à les déshumaniser. Rien ne sera ménagé pour liquider leurs traditions, pour substituer nos langues aux leurs, pour détruire leur culture sans leur donner la nôtre ; on les abrutira de fatigue » ³

L'histoire de la citoyenneté en Algérie, entendue comme appartenance à un Etat-nation, ne reprendra qu'avec l'indépendance du pays en 1962, pour se confondre avec nationalité qui sera le seul terme utilisé dans la législation comme dans la littérature ou les documents administratifs et/ou officiels. Mais sur le plan juridique il faudra attendre la première constitution de 1976 ⁴, puisque celle de 1963 n'a pas duré plus de quinze jours. Pendant les treize années qui séparent les deux premières dates repères de la construction constitutionnelle (1963 et 1976), on ne peut parler de citoyenneté ni dans le texte ni dans la pratique. Cette longue période d'« inconstitutionnalité », comme les modifications en série qui ont suivi, sont dues aux âpres luttes pour le pouvoir et la nature de l'Etat à construire, même si tous les protagonistes s'accordaient sur une seule chose au moins, celle d'un Etat-nation. Normal puisqu'ils sont tous issus du mouvement national pour l'indépendance. Mais un Etat

¹ Blévis, L. (2012), « L'invention de l'« indigène », Français non citoyen », in Bouchène, A., Peyroulou, J.-P., Siari-Tengour, O., Thénault, S., Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962, Paris/Alger, la Découverte/Barzakh, p. 212-218

² Patrick Weil, la nationalité française en Algérie, sur URL : <http://piednoir.fr/guelma/histoire/charianaturalisationmai09.html>

Et aussi, in Nouvel Observateur du 30 mai 2002, « Le statut des musulmans en Algérie coloniale. Une nationalité française dénaturée »

³ Jean Paul Sartre, extrait de la préface de : « Les damnés de la Terre » Frantz Fanon.

⁴ Modifiée déjà trois fois en 1979, 1980 et 1988, avant son abrogation en 1989.

de droit qui définit avec précision le sens qu'il se donne de la citoyenneté, il faudra attendre beaucoup plus longtemps encore pour y arriver. Entre Amendements référendaires, et révisions constitutionnelles par les deux chambres des représentants réunies en Congrès, il a fallu, en effet, cinq révisions constitutionnelles¹, hormis les 3 « correctifs » entre 1976 et 1989, sur une période de 27 années, soit en moyenne un amendement tous les cinq ans et quatre mois (5,4 années).

Dans une démarche, en contre-pied de celle de la colonisation, la première constitution algérienne (1976) a été surnommée constitution – programme, tant elle était socialisante et élargissait les droits constitutionnels du citoyen jusqu'à faire du projet de l'Etat-nation un Etat providence dans le vrai sens de cette expression. Un Etat qui a la charge quasi-totale de la vie socioéconomique du citoyen, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en passant par toutes les étapes intermédiaires et les frais qu'elles occasionnent. La médecine gratuite, la protection de la mère et de l'enfant depuis la grossesse jusqu'à l'accouchement et au-delà, la scolarisation des enfants depuis la première année primaire jusqu'au niveau le plus élevé des études supérieures pour qui veut, l'emploi, le logement, la couverture sociale des travailleurs et leurs ayant droit, la dignité et la sécurité du citoyen à l'étranger, tout cela devient une obligation de l'Etat pour faire recouvrer au citoyen sa dignité, et laver ainsi l'affront du code de l'indigénat. La relecture de cette constitution avec les yeux d'aujourd'hui, donne la mesure de l'euphorie de l'indépendance qui restait vivace quatorze années après la fin de la guerre et la victoire sur le colonialisme. Mais après une autre décennie, l'esprit miséricordieux de ce projet d'une citoyenneté idéalisée s'est essoufflé à la première crise sérieuse de l'Algérie indépendante, celle dite du deuxième contre-choc pétrolier de 1985-86. D'où la révision constitutionnelle de 1989 qui est beaucoup moins généreuse pour le citoyen parce que plus ouverte au marché et à l'idéologie libérale.

Citoyenneté et mondialisation : Qu'en est – il en Algérie ?

La citoyenneté, au sens du droit international du terme est l'enfant des deux guerres mondiales. Elle est née des deux

¹ Date de la première Constitution (hormis celle de 1963 qui n'a pas duré plus de 15 jours) : 1976. Dates de révisions : 1989, 1996, 2002, 2008, 2016.

conflits mondiaux qui ont déchiré et fait souffrir l'humanité comme jamais auparavant ; la première guerre de 1914-1918 et surtout la seconde de 1939-1945. Les alliés ; principalement les deux plus grands empires coloniaux Français et Britannique et l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), rejoints par les Usa, le Canada et l'Australie en plus des autres pays alliés du vieux continent, ont rassemblé toutes leurs forces pour venir à bout de la machine de guerre allemande après des dizaines de millions de morts et des destructions jamais soupçonnées auparavant.

Pour se prémunir de telles tragédies qui deviennent de plus en plus menaçantes pour la survie du genre humain, les vainqueurs de la première guerre déjà ont pensé et agi, à associer toutes les nations qui étaient en mesure de contribuer effectivement (51 nations), pour tenter de maintenir la sécurité et la paix mondiales en favorisant la diplomatie. C'est la naissance de la Société des Nations (SDN) en 1920, sur la base des *quatorze points de Wilson*, dont le point 14 en particulier prévoit que: « Une association globale de nations doit être formée par des engagements spécifiques garantissant une indépendance politique et une intégrité territoriale mutuelle identique à tous les pays grands ou petits. »

Bien que la proposition émane officiellement du Président des Etats – unis d'Amérique, la SDN naissante essuie un premier échec en Amérique même où le Congrès refuse sa ratification. Le deuxième échec qui lui sera fatal est qu'elle n'ait pas pu empêcher la deuxième guerre mondiale. A l'issue destructrice de cette dernière en 1945, elle sera remplacée par l'actuelle Organisation des Nations Unies.

La naissance du principe même de la SDN puis de l'ONU, implique celle d'un droit international qui devra définir ce que pourra être la notion de citoyenneté, non plus par rapport à une Cité-Etat, un Etat-nation ou même un Etat impérial autocentré, mais par rapport à un Etat-membre d'une organisation internationale qui élabore dorénavant le même statut de citoyenneté pour tous et dans tous les pays, en principe.

Cependant, Après quelques décennies d'exercice, cette citoyenneté qui doit être garantie pour chaque personne dans sa nationalité, et qui va de pair avec la souveraineté inviolable des

Etats (...une intégrité mutuelle identique à tous les pays grands ou petits), deviendra le prétexte récurrent des membres puissants de l'organisation pour intervenir dans n'importe quel autre Etat membre, plus faible évidemment, en contradiction totale avec la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats-membres et ce, même en l'absence d'un mandat du Conseil de Sécurité seul habilité à le délivrer. La rupture de l'équilibre de la terreur entre les deux blocs de la guerre froide a libéré le champ de l'interventionnisme des puissants au nom d'un nouveau droit, non écrit, d'ingérence au nom des droits de l'homme qui ont remplacé les droits des peuples dont il n'est plus question depuis une trentaine d'années. Les règles du jeu dans l'organisation internationale étant basées sur le poids de chaque pays ou groupe de pays, ce sera finalement aux superpuissances que revient le privilège de dicter le Droit international et par conséquent le statut du citoyen dépendra du pays auquel il appartient, ou à défaut celui dont il défend les intérêts même s'il n'en a pas la nationalité. Il suffit qu'une personne ou groupe de personnes se déclarent en opposition au Gouvernement de leur pays parce qu'il ne s'accorde pas avec les intérêts de pays plus puissants en force et en nombre, et particulièrement lorsqu'ils sont membres du Conseil de Sécurité, pour que la probabilité d'une intervention devienne réalité. La

Eu égard à son histoire, et particulièrement à sa guerre de libération nationale dirigée par un front nationaliste, contre l'un des plus puissants membres de l'ONU et membre permanent de son Conseil de sécurité, l'Algérie a toujours été, et ce depuis son accès à l'indépendance, réticente à la vision libéral-mondialiste. Elle a été, par contre, parmi les leaders des pays autrefois appelé du *Tiers-monde*¹, qui a engagé le monde dans une voie de mondialisation économique plus équitable, comme suite logique à la vague des indépendances des colonies afro-asiatiques.

Douze années après la proclamation de son indépendance, L'Algérie s'est retrouvée présidente d'une organisation de pays appelée le groupe des 77, représentant une grande partie des Etats membres de l'ONU, abritant environ 80% de la population mondiale. A ce titre, le Président algérien, en même temps président en exercice du groupe, énonça, pour la première fois

¹ Le terme est du Démographe Alfred Sauvy qui en fit usage dès 1952.

dans l'histoire de l'organisation onusienne, le paradigme du *Nouvel Ordre Economique Mondial* devant l'Assemblée Générale des Nations unies. Du haut de la tribune de cette Assemblée, il prononça son célèbre discours sur le thème, un discours qui, de mémoire de tous les habitués de l'organisation depuis sa création, n'a pas eu d'équivalent en prestige. Aucun discours auparavant, n'avait reçu, en effet, un accueil aussi fervent et enthousiaste de la communauté internationale. Une longue acclamation ininterrompue, suivie, quelques minutes plus tard, d'une plus longue *Stand Ovation* sont venues en écho à l'annonce du projet de rééquilibrage de l'économie mondialisée sur une base plus équitable et humainement acceptable.

Confronté au contexte de blocage international sous le poids de *l'équilibre de la terreur* alimenté par une grande méfiance entre les deux blocs belligérants de la guerre froide, le projet d'un nouvel ordre économique mondial n'a pas fait long feu. Une quinzaine d'années après son lancement, le projet est définitivement enterré avec l'effondrement d'un bloc, celui de l'Union soviétique et ses satellites du pacte de Varsovie, pour faire place nette au bloc adverse qui va redéfinir l'avenir du monde selon une vision unilatérale d'un monde unipolaire qui semble avoir repris l'humanité là où il était contraint de lâcher prise sur ses colonies face au fort mouvement progressiste de décolonisation et d'émancipation des peuples.

L'Algérie a été, comme d'autres pays avant elle, la Roumanie et la Yougoslavie, ou après elle, en Afrique, en Asie et en Amérique du sud, soumis à une pression économique-médiatique occidentale-libérale inédite qui l'amènera jusqu'à l'explosion du 05 octobre 1988, que les Main Stream Média (MSM) qualifiera d'*émeutes de la semoule* parce que, paraît-il, le détonateur des événements était la pénurie de cette matière qui constitue la base du repas le plus populaire ; le couscous. Au courant de ce processus, appelé effet domino, quasiment tous les pays engagés dans la revendication du *nouvel ordre économique mondial*, seront appelés à rejoindre la nouvelle vision de mondialisation néolibérale, soit par les réformes des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS), soit par les « printemps » comme pour le monde arabe où seuls les pays du front de refus, qui sont pourtant les seuls républiques constitutionnelles, connaîtront la

« démocratisation de destruction massive »¹. Les prétextes sont nombreux ; menace d'armes de destruction massive, atteinte aux droits de l'homme, etc... mais l'objectif est le même ; faire rentrer le pays visé dans les rangs de la mondialisation néolibérale, où ni la citoyenneté ni la nationalité n'ont de sens réel. Le seul citoyen est l'argent-roi et la seule nationalité est la loi du marché déréglementé.

Le choc du forcing libéral-mondialiste et son programme d'ajustement structurel (PAS) dévastateur, s'est soldé en Algérie par la *Tragédie nationale* qui a pris feu en 1992 et dont les répliques se sont étendues sur plus de deux décennies. Entre – temps, au niveau mondial, une *altermondialisation* est née dans la foulée d'un contre-choc à l'ultra-libéralisme, sous l'appellation BRICS, menée principalement par le tandem Russie-Chine, prônant un monde multipolaire, plus respectueux du Droit international, en opposition totale avec la mondialisation impériale du Droit d'ingérence. Les deux conceptions de la mondialisation s'opposent et se font la guerre économique et commerciale pour le moment, annonçant par là-même la fin des idéologies et des guerres idéologiques. D'aucuns craignent que cette guerre économique et commerciale n'aille jusqu'au conflit militaire. Une telle perspective empêche toute réflexion sur l'avenir du monde lui-même, étant donné le niveau de destruction globale potentielle qu'ont atteint les technologies militaires de combat des deux camps. Les plus optimistes parlent de retour à la guerre froide, ce qui serait plus rassurant.

L'Algérie, durant cette nouvelle guerre froide qui s'annonce plus difficile que la première, principalement à cause de la « trappe malthusienne » sous forme d'« explosion démographique » au moment même où la machine économique ne s'est pas encore décidée se mettre en marche, et de dégradation encore plus avancée des termes de l'échange au niveau mondial, essaie de préserver avant tout son indépendance. Sa position inébranlable basée sur les principes qui lui ont donné naissance ; la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et l'autodétermination/légitime défense pour les peuples sous domination l'a aidé, jusqu'à présent, à se prémunir contre le

¹ La formule est inspirée du titre de l'article de Maâmar Farah, dans le quotidien Le soir d'Algérie du 01.03.2018.

« Printemps arabe » et sa « démocratie » qui s'est avéré n'être qu'une « arme de destruction massive » comme l'écrivait un journaliste du quotidien le Soir d'Algérie. Le pays a pu se prémunir aussi contre son implication dans les conflits extérieurs qui ne peuvent conduire qu'à l'embrasement et le retour de feu ravageur pour toute la région, comme cela se passe au Moyen-Orient.

Mais si une telle position, juste après le drame destructeur des années 1990, lui a valu la reconnaissance et l'admiration du monde entier, il est reproché à l'Algérie, par contre, son « immobilisme », sous – entendu sa non-ouverture complète à la logique du marché, à cause de la règle des 51/49% pour l'installation des entreprises étrangères. En fait, ce qui lui est reproché au fond, c'est son patriotisme économique resté quasi-intact depuis l'accès du pays à son indépendance. Comme nous l'avons vu précédemment, il est de meilleur ton d'employer le terme de patriotisme économique au lieu de nationalisme économique parce que ce dernier est fortement connoté en français et en anglais à cause de sa charge historique liée à la guerre des nationalismes en Europe. Mais, en réalité, les deux signifient exactement la même chose, faisant référence tous les deux à la souveraineté de la Nation ou de l'Etat-nation en termes politico-juridiques. L'attitude de l'Europe devant le terme de nationalisme est à l'opposé de celle des pays comme l'Algérie qui en tirent une fierté, voire un orgueil. Si les Européens « mondialistes », surtout depuis le Brexit, accusent aujourd'hui le nationalisme d'être à l'origine des guerres destructrices de l'Europe du 20^{ème} siècle, il en va tout autrement pour les pays, comme l'Algérie qui doivent leur indépendance au nationalisme. C'est une position très répandue à travers les deux continents Afro-asiatiques au moins, avec comme emblèmes ; ici l'Algérie et là-bas le Vietnam. Dans le cas de l'Europe, le nationalisme signifie la guerre de conquête, dans celui des ex-colonies, il signifie, aussi la guerre mais celle de la libération. C'est peut-être à cause de cela que les Européens reviennent au terme citoyen, antique, pour éviter celui de national même lorsqu'il est question de nationalité. On dira le citoyen d'un pays au lieu d'un national d'un pays, alors que pays est synonyme de nation et même d'Etat-Nation, et non citoyen qui provient de la Cité-Etat antique. C'est peut – être aussi pour cela que dans les langues des ex-

colonies comme celles de l'Algérie, c'est l'inverse. En arabe, comme en Tamazight, on parle plutôt de national (مواطن أو) (مستثمر-ورث) puisque l'équivalent de citoyen n'existe pas.

Conclusion.

La Citoyenneté définie comme Droit de cité avec ce qu'il renferme comme devoirs de respect des valeurs qui lui sont liées ; civilité, civisme, solidarité, ne peut être conçue aujourd'hui en dehors de la démocratie. Toutefois, les deux notions relèvent de l'idéal car, aucune expérience humaine ne peut se targuer d'avoir réalisé la plénitude de leur sens dans la pratique.

Les deux démocraties qu'on présente comme les plus avancées ; américaine et française, viennent de démontrer les limites de la citoyenneté et la démocratie par les scores historiques d'abstentions majoritaires au vote, la possibilité de victoire d'un candidat contre un autre dont le score est bien supérieur ou les révoltes populaires de masses comme « occupy Wall Street » aux Etats-unis ou les « Gilets jaunes » en France, malgré les élections qu'on dit toujours représentatives.

Les mondialistes ultra-libéraux ont crié victoire à la chute de l'union soviétique, croyant qu'avec l'effondrement du monde socialiste, la voie de la mondialisation du marché est toute tracée. Cela a duré pratiquement trois décennies, mais Ils sont en train de tempérer leur enthousiasme devant la tournure des événements globaux de ces dernières années. Le Brexit et la montée des souverainismes eurosceptiques dans le vieux continent et surtout la victoire des nationalistes américains lors des dernières élections présidentielles ont complètement chamboulé la scène politique globale alors que les adeptes de Fukuyama ont pensé un moment avoir eu raison de croire à ses thèses de la fin de l'Histoire.

Le retour du nationalisme fait peur à l'Europe qui en garde un souvenir de guerre destructrice, et donne de l'espoir aux anciennes colonies qui en gardent un souvenir, tout à fait à l'opposé de celui des européens, le souvenir de la libération. Même le terme de populisme, pendant longtemps présenté comme péjoratif car anti-citoyen disait-on, il est en train de revenir au goût du jour. Il est admis, de plus en plus, dans les débats sur l'actualité que finalement le terme en lui – même n'est pas forcément négatif et qu'il peut avoir un contenu démocratique

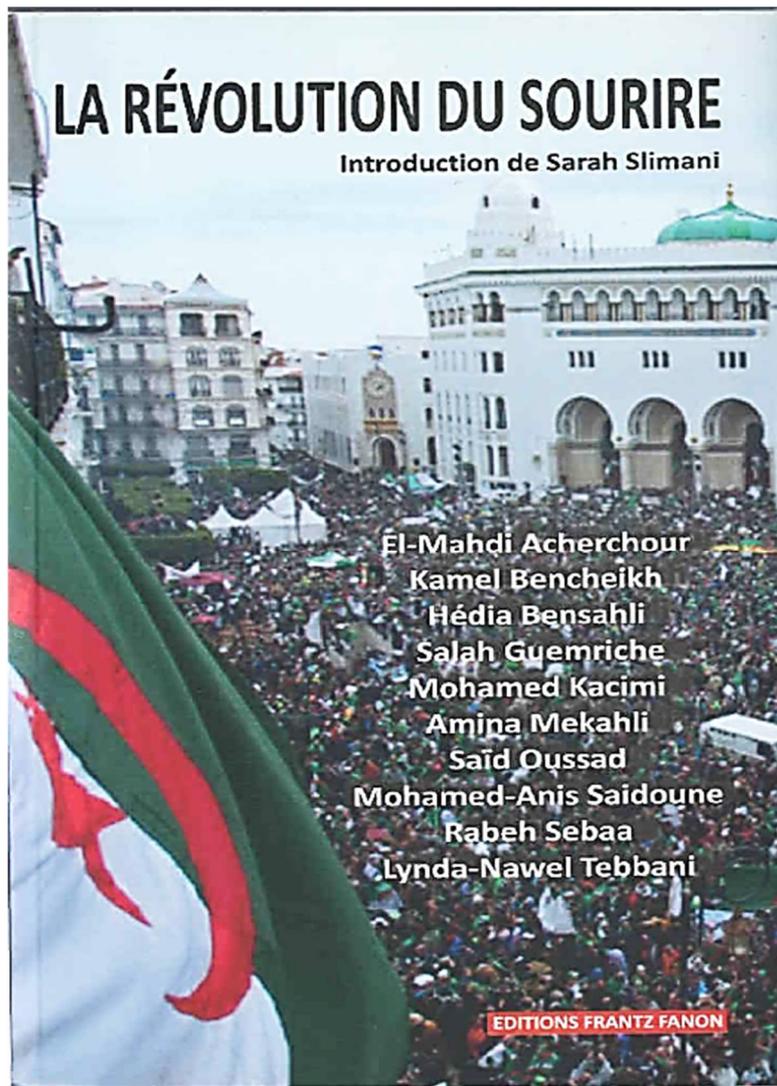
s'il est utilisé à bon escient.

Le monde est-il en train de revenir au sens du droit des peuples, comme paradigme déterminant du droit de la citoyenneté, quitte à y ajouter le droit de l'homme en tant qu'individu ?

Parutions sur le mouvement citoyen

Parutions sur le Hirak

Enfin rêver pour réaliser ses désirs !



La révolution du sourire

La révolution du sourire est un livre polyphonique qui soutient avec force un dessein, celui de l'invention d'une nouvelle démocratie, sans toutefois mettre sous le tapis les questions embarrassantes. Pour l'ensemble des écrivains réunis dans ce recueil, il est grand temps de s'affronter aux équivoques et aux impostures qui tétanisent le peuple algérien.

Ce que ces écrivains ont saisi dans leurs textes, ce n'est pas seulement des fictions, des odyssées, des témoignages inspirés par la révolution en cours mais un geste d'amour incommensurable pour l'Algérie. C'est dire à quel point raconter son pays est crucial pour ces écrivains qui expriment l'utopie, le rêve, le fantasme, la soif d'une Algérie enfin habitable par tous ses enfants. Chez tous, l'idéal et la pratique quotidienne ne font qu'un, le combat pour une Algérie libre et l'impossible à atteindre se font écho. Et quel impossible !

Alors que l'Algérie connaît une période traversée par un monumental sourire révolutionnaire, ce livre participe, à sa manière, à véhiculer ce message d'espoir. Il était grand temps !

Kamel Bencheikh

Ont participé à ce livre :

El-Mahdi Acherchour — Kamel Bencheikh — Hédia Bensahli
— Salah Guemriche — Mohamed Kacimi — Amina Mekahli —
Saïd Oussad — Mohamed-Anis Saidoun — Rabeh Sebaa —
Lynda-Nawel Tebbani.

Dépôt légal : Avril 2019
ISBN : 978-9931-572-60-2
www.ff-edition.com
Prix public : 600 DA / 13 €

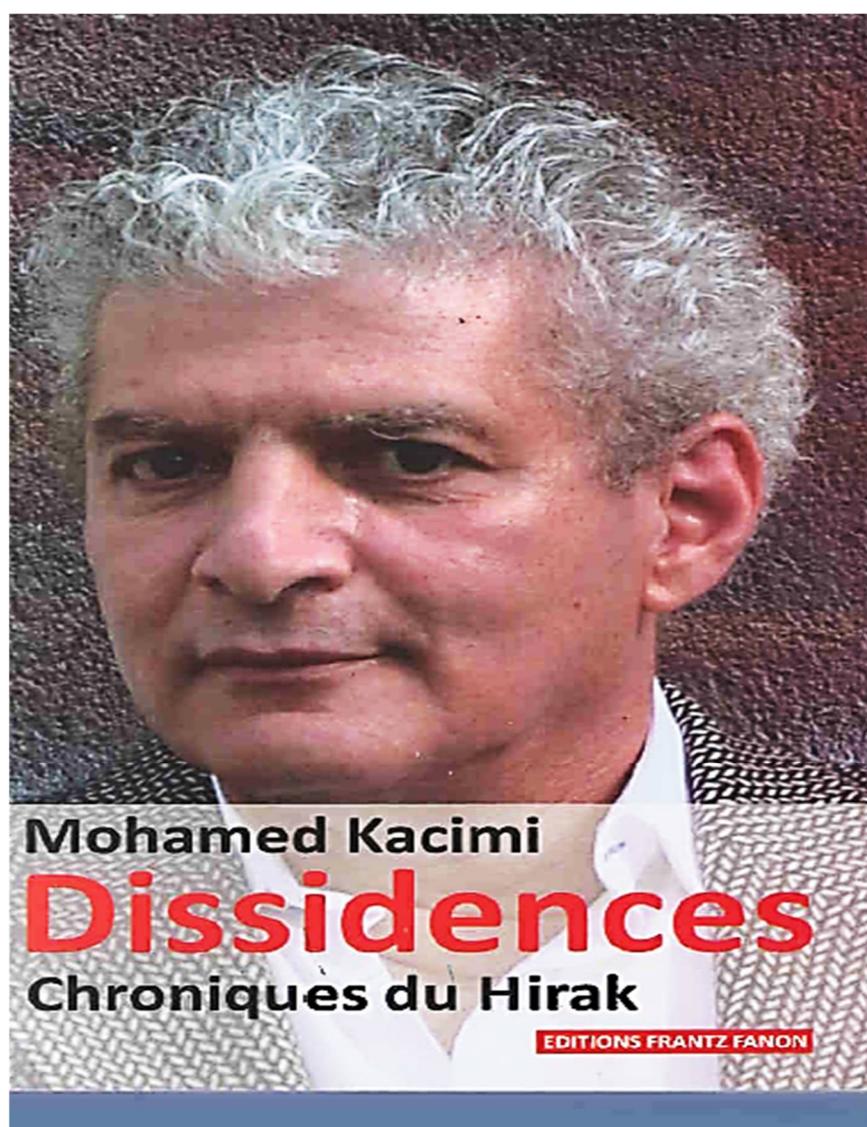
ISBN : 978-9931-572-60-2



Editions Frantz-Fanon, Tizi-Ouzou 2019, 202 pages,



Marcher !, ouvrage collectif sous la direction d'Amin Khan.
Éditions Chihab, 182 pages,



Mohamed Kacimi
Dissidences
Chroniques du Hirak

De la panne historique des sociétés musulmanes à la défaite de la raison, des dérives de l'islam politique au triomphe de l'ignorance sacrée, de la mégalomanie de Bouteflika à sa fin tragicomique, de la révolution du sourire aux archaïsmes qui la minent de l'intérieur, des crimes culturels d'Ahmed Taleb Ibrahim à la démocratie réticente de Mostapha Bouchachi, de la soif de changement des jeunes aux logorrhées infécondes de Gaid Salah, de notre indépendance confisquée au Hirak, Mohamed Kacimi nous donne dans ce recueil de chroniques un tissu de réflexions et d'émotions qui restitue toute la complexité de l'Algérie en mutation.

Ces chroniques, d'une lucidité vivifiante et d'une audace qui frise la provocation, sont une mise à nu de la part sombre de notre humanité algérienne et une réinvention du courage que nous n'avions pas avant le 22 février : celui de réclamer notre droit à la liberté, à la vie.

Mohamed Kacimi, né en 1955 à la Zaouia d'El-Hamel (Algérie), vit à Paris. Il a publié des romans, des essais et des pièces de théâtre, dont 1962 chez Actes Sud-Papiers en 1998, La Confession d'Abraham chez Gallimard en 2001, Terre sainte à L'Avant-Scène en 2007, L'Orient après l'amour, Actes Sud en 2008, et Jours tranquilles à Jérusalem, Riveneuve en 2018. Il a également contribué à l'ouvrage collectif La révolution du sourire paru aux Editions Frantz Fanon. Il a conçu le spectacle, « Présences de Kateb Yacine » pour la Comédie française en 2003. Ses pièces, dont Terre sainte, ont été traduites dans plusieurs langues et sont jouées à travers le monde. Très impliqué dans le théâtre, il anime, à la tête de l'association internationale Ecritures du Monde, des ateliers d'écriture aux USA, au Liban, Palestine, Irak, Syrie, Maroc, Italie, Iran...

Dépôt légal : Septembre 2019
ISBN : 978-9931-572-64-0
Illustration : Photo de Sonia Hamza
www.ff-edition.com
Prix public : 700 DA / 15 €

ISBN : 978-9931-572-64-0



Mohamed
MEBTOUL

**LIBERTÉS
DIGNITÉ
ALGÉRIANITÉ**

Avant et pendant le " Hirak "


KOUKOU

LIBERTÉS DIGNITÉ ALGÉRIANITÉ

Avant et pendant le " Hirak "

Citoyens contre clientèles. Désir de changement contre volonté de stagnation. Ethique contre corruption. Révolte contre résignation. Humour et poésie contre langue de bois...

Que peut faire la société, piégée par une triple instrumentalisation de l'histoire, de la peur et du religieux, face à un pouvoir adossé à la rente, au clientélisme, à la violence de l'argent et à la force brutale ?

Sursaut de dignité d'un peuple méprisé, réprimé, assigné à la marge, le mouvement pacifique du 22 février 2019 signe le retour du politique par l'entrée en scène du citoyen. Quand la société crie son ras le bol, le pouvoir tire les vieilles rengaines en rafales : « anarchie », « désordre », « trahison », « main étrangère », « ennemi intérieur »...

Les jeunes, qui ont bravé la peur pour exiger une vie digne, se sont heurtés à un pouvoir hors champ, qui s'accroche au statu quo pour sauvegarder ses privilèges.

Manipulation grotesque d'un régime en mal d'imagination, l'appel au dialogue par le biais d'un panel-maison est une tentative de croche-pied à l'histoire en marche. Contre les résistants qui refusent le piège des urnes à double fond, la riposte est un classique des régimes autoritaires : harcèlement des militants, intox et propagande dignes des années de plomb, encerclement des espaces de liberté, arrestations pour délit d'opinion....

Malgré l'impasse programmée qui risque de déraiper à tout moment, tous les espoirs sont encore permis.

Mohamed MEBTOUL est professeur de sociologie à l'Université Oran 2, et chercheur associé au GRAS (Unité de recherche en Sciences Sociales et Santé). En immersion dans le mouvement citoyen depuis le 22 février, il dit que ce puissant désir d'avenir d'une jeunesse insurgée qui a réinventé la politique.

© KOUKOU Editions

BP 52, Chéraga Banlieue,
16014 - Alger - Algérie.
Tél. : +213 661 50 69 22
Courriel : arezki_al@hotmail.com
Site Web : www.koukou-editions.com

Prix public : 800 DA

Dépôt légal : Octobre 2019
ISBN : 978-9931-315-50-6



MOHAMED KOURSI

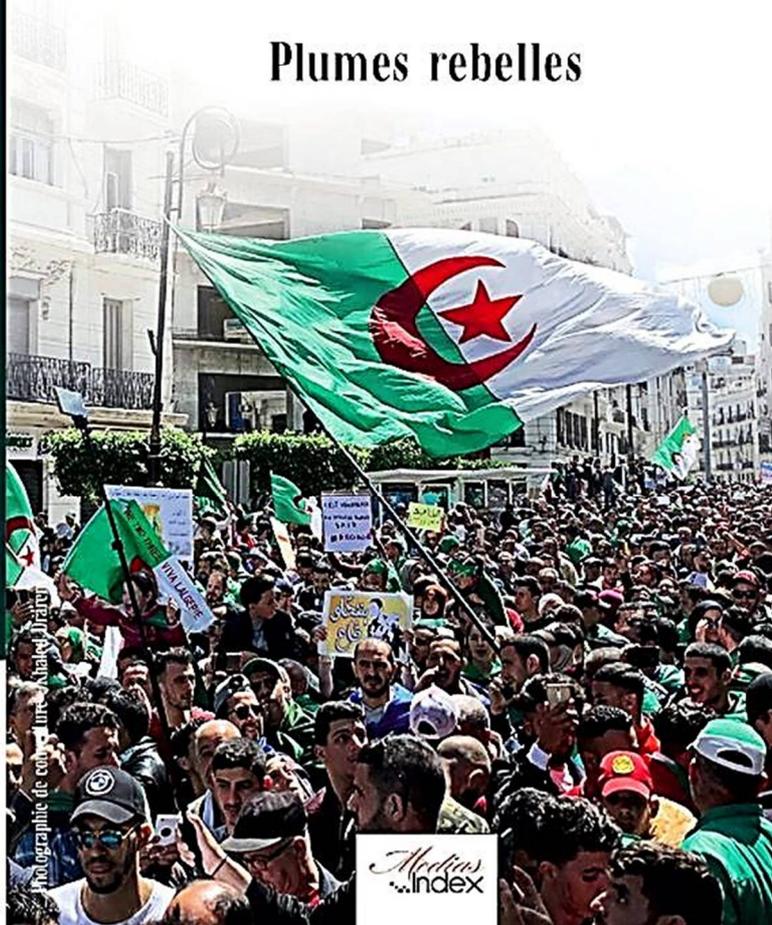
JEU DE POUVOIRS EN ALGÉRIE
Plumes rebelles

Medias
Index

MOHAMED KOURSI

JEU DE POUVOIRS EN ALGÉRIE

Plumes rebelles



MOHAMMED KOURSI

JEU DE POUVOIRS EN ALGÉRIE Plumes rebelles

22 février 2019, dans une quarantaine de wilayas, les algériens occupent massivement les espaces publics pour s'opposer à la décision du pouvoir d'imposer pour un cinquième mandat, le Président sortant, Abdelaziz Bouteflika. Excédés par l'immobilisme des institutions, les affaires de corruption qui éclaboussent le personnel politique et financier et l'incompétence doublée de la prédation devenues symptomatiques d'un régime symbolisé par un Président virtuellement omniprésent et réellement absent, les algériens inventent la révolution du sourire. Les émeutes d'octobre 1988, la décennie noire des années quatre-vingt-dix, le désenchantement né des printemps arabes, les tentatives de noyautage ou de dislocation de cette insurrection pacifique avec une segmentation régionaliste, identitaire ou religieuse, les interpellations et incarcération des manifestants, que ce livre rappelle, n'ont pas paralysé ce mouvement qui a usé de l'humour, des corner speakers, des espaces publics et des réseaux sociaux pour exorciser ses peurs. Comment se sont comportés les médias? C'est à cette question que tente de répondre l'auteur en plongeant dans un passé récent où se trouve une grande partie des éléments qui ont structuré cette profession. Trop longtemps, la plume du journaliste a caressé ce rêve d'être le guetteur qui sonne le tocsin. Et si ce contre-pouvoir n'a enfanté qu'un pouvoir-fusible? Et si Don Quichotte dont la lance dressée en permanence contre ces monstres froids que sont le législatif, l'exécutif et le judiciaire n'a jamais existé? Faut-il désespérer?

Mohamed Koursi, sociologue de formation est journaliste et enseignant-universitaire. Lauréat du prix Ali Bey Boudoukha pour le journalisme d'investigation en 2014, il a donné des conférences, sur les médias, notamment, à l'Institut diplomatique et des Relations Internationales au Ministère des affaires étrangères et dans les universités où il a enseigné. Son livre, Journalistes en Algérie : Destins individuels, histoire collective a reçu le Prix Essai à la Journée du Manuscrit Francophone, à Paris, en 2018.

Photographie de couverture : Khaled Drareni



Medias
Index

Présentation générale

Mon livre vous convie à un voyage qui commence en septembre 1939 quand un jeune insouciant qui rêve (naturellement) de voyages, qui ne cherche qu'à s'amuser débarque à Alger. Il se lie D'amitié avec Mustapha et Yacine Kateb. Il découvre la solidarité et la générosité des habitants de Bab et Oued et de la Casbah malgré les dures conditions de vie des dockers. Français d'origine juive, sous Vichy, la réalité lui assène une gifle et le réveille sur ce que c'est que le colonialisme. Arrivé à Alger avec quelques idées " anarchisantes», il aura une destinée singulière, incroyable et son nom entrera dans notre histoire.

Ce voyage, sur presque un siècle, se termine fin septembre 2019 quand l'histoire en mouvement a questionné le journaliste sur sa pratique. C'est le Hirak.

Que s'est-il passé pour que la plume de Albert Camus, Mohamed Dib, Kateb Yacine, Henri Alleg, Abdelhamid Benzine évolue à travers le temps passant de noms qui n'ont pas eu peur d'aller au charbon (De Abbane Ramdane, Zahir Ihaddaden, Serge Michel, Chaulet..) à des journalistes au parcours flamboyant, même si controversé (Mohamed Benchicou, Kheireddine Ameyar, Ali-Bey Boudoukha, Kamel Belkacem..) à des trajectoires dramatiques (assassinés par les terroristes) pour , enfin, arriver à des journalistes qui répercutent des communiqués qui sont une insulte à la profession ?

Faut-il désespérer ?

Non, car à côté de ces ersatz de journalistes, des noms émergent et tentent, dans l'adversité, de reprendre le flambeau...Ils sont menacés, censurés, licenciés, harcelés, emprisonnés....mais, ils sont là.

C'est cette figure du journaliste que j'essaie de pister en rappelant tout au long de ce (presque) siècle de voyage, les faits politiques, généralement, des jeux de pouvoirs entre clans qui se sont succédé à la tête de l'Etat pour décider ce que l'algérien doit connaître ou pas, lire ou pas, entendre ou non.

Varia

Satisfaction au travail et personnalité

Bouchra Esslimani
Professeure-Chercheure ENCG-Marakech
Université Cadi Ayyad,

Personnalité satisfaite : Comment y parvenir

Introduction

Quand il s'agit de comprendre les comportements des individus au travail, la satisfaction au travail n'est guère négligée. Représentant un concept qui gravite autour de l'emploi et de l'environnement de travail, elle est à l'origine de l'impulsion de la recherche sur plusieurs thèmes. En effet, nombre de travaux l'ont utilisée pour examiner ses effets sur les performances individuelle (Brown et Peterson, 1993 ; Keillor et *al.*, 1999), et organisationnelle (Schneider et *al.*, 2003), sur le turnover (Mackenzie et *al.*, 1998), et l'absentéisme (Scott et Taylor, 1985). D'autres chercheurs se sont penchés sur l'étude de ses antécédents, tels que l'environnement de travail (Hackman et Oldham, 1976 ; Fried et Feris, 1987), les caractéristiques démographiques et culturelles de l'individu (Brush et *al.*, 1987 ; Zeitz, 1990 ; Clark et *al.*, 1996) ou sa personnalité (Judge, 1992 ; Judge et *al.*, 2002). L'interaction individu – situation a suscité beaucoup d'intérêt, et le débat se pointe sur quelles caractéristiques, personnelles ou situationnelles, influencent le plus le comportement de l'individu. Le comportement apparaît bien plutôt comme le résultat des deux influences (Snyder et Cantor, 1998). Le jeu d'influence est réciproque et fait systématiquement naître un comportement. En effet, il ne faut pas réduire les capacités relationnelles des individus à de simples éléments de leur psychologie ou de leur personnalité (Crozier et Friedberg, 1977, p. 183). Néanmoins, il subsiste des différences théoriques quant à l'identification des facteurs internes et externes, et aux types d'interaction (Pervin et John, 2005, p. 15) influençant le comportement de l'individu. Effectivement, la personnalité n'existe pas en soi, elle est un produit issu de la rencontre entre un individu et son environnement (Michel, 1998, p. 411).

Or, le résultat qui persiste est que le comportement est façonné par la personnalité. L'homme s'identifie à travers les aspects de sa personnalité, qui à leur tour produisent une description de la personne et de sa façon de réagir à des situations déterminées. Aussi connaître un tant soit peu la personnalité d'un individu aide à mieux comprendre son attitude dans l'organisation. Ainsi, lorsqu'on s'intéresse aux questions relatives à la personnalité, on manifeste souvent beaucoup de curiosité quant à l'abstraction de ce concept. La définition de la personnalité, qui demeure un concept incontournable dans la psychologie du travail, avait pour issue d'inventorier les caractéristiques individuelles, considérées comme pouvant livrer une connaissance de l'individu. La définition de la personnalité la plus utilisée aujourd'hui a été énoncée voilà déjà bientôt 70 ans par Gordon Allport. Il décrit la personnalité comme « l'organisation dynamique, régnant au plus profond de l'individu, des systèmes psychologiques qui déterminent sa façon unique de s'adapter à son environnement » (Allport, 1937, p. 48). Pour Reuchelin (1991, p. 165), « une personnalité est une caractéristique relativement stable et générale de la manière d'être d'une personne dans sa façon de réagir aux situations dans lesquelles elle se trouve ».

La clarification de l'abstraction que sous-tend le concept de personnalité et la proposition de son analyse à travers un certain nombre de facteurs ont pour origine le travail de McDougall (1932, p. 15). L'investigation de McDougall a plaidé, dans l'analyse de la personnalité, pour la prise en compte de cinq facteurs distinguables mais séparés, à savoir l'intellect, le caractère, le tempérament, la disposition, et l'humeur. Dès lors, la recherche en la matière a pris une allure confirmatoire faisant émerger d'autres facteurs. L'étude de Tupes et Christal (1961) en a supporté cinq : surgence (appelée extraversion par la suite), stabilité émotionnelle, agréabilité, indépendance et culture. Norman (1963) a reconnu cinq traits descriptifs : extraversion, stabilité émotionnelle, agréabilité, conscience et culture. Des ressemblances ont été constatées et des évidences empiriques ont fait croire en l'existence de seulement cinq grands facteurs pour décrire la personnalité. En effet, il y a suffisamment d'évidences empiriques pour croire qu'il existerait cinq facteurs descriptifs de la personnalité (Digman, 1990). Malgré l'adhésion des

chercheurs sur le nombre des facteurs, quelques imprécisions sémantiques demeurent et créent certaines divergences, notamment quant aux facteurs conscience et culture appréhendés par Norman. Toutefois, il existe un consensus clair sur la signification du trait bien que les noms qui lui sont attribués diffèrent (Barrick et Mount, 1991, p. 3). Une quantité impressionnante d'analyses effectuées ces dernières années soutiennent l'idée selon laquelle cinq traits fondamentaux sous-tendent la personnalité de l'individu. Il a pourtant fallu attendre les années 90 pour que le modèle à cinq facteurs, communément appelé le modèle des « *Big Five* », fasse percée.

Principalement attribué à Costa et McCrae (1992), le modèle des « *Big Five* » n'a pas seulement reconquis popularité et reconnaissance mais il a en outre rapidement trouvé consensus et adoption de la part des psychologues qui œuvrent dans les organisations. Bien que l'unanimité sur la stabilité des cinq facteurs ne soit pas acquise de la part des chercheurs, les psychologues en sont convaincus (Mount et Barrick, 1998, p. 850). Les « *Big Five* » ont servi d'indicateurs particulièrement utiles pour la prédiction de la performance au travail et des prédispositions personnelles. Ces cinq facteurs seraient : l'extraversion (individu sociable, a besoin de compagnie), la stabilité émotionnelle (individu régulier et serein, a confiance en lui), la conscience (individu fiable, responsable, travailleur), l'agréabilité (individu bienveillant, courtois, flexible) et l'ouverture aux expériences (Individu curieux, original, ouvert et vif d'esprit).

Dans le cadre de cette recherche, nous empruntons le modèle des « *Big Five* » pour déterminer les caractéristiques personnelles susceptibles de favoriser chez le personnel en contact un sentiment de satisfaction au travail. Nous nous demandons si la personnalité aurait-elle un effet sur la capacité de l'individu à éprouver de la satisfaction au travail ? Quels traits susciteraient-ils chez l'individu de la satisfaction au travail ?

Le plan suivant restructura cette étude : dans un premier temps, nous dépeindrons l'horizon du concept de la satisfaction au travail (I.1) et son lien avec celui de la personnalité (I.2). La méthodologie de la recherche est présentée dans un deuxième temps(II). Enfin, les hypothèses sont testées et les résultats sont ressortis (III) pour finalement les discuter et conclure par les

apports et les limites de la recherche (IV).

I. Satisfaction au travail et personnalité : quels liens ?

Le concept de la satisfaction au travail (I.1.) est défini puis suivi par son lien avec les traits de la personnalité (I.2).

I.1. La satisfaction au travail

Bien qu'il existe un consensus quant à la définition de la satisfaction, il manque une unité autour de la proposition d'une mesure stable, englobant des dimensions précises et bien définies. Le but central des chercheurs était de parvenir à une compréhension des origines de la satisfaction de l'individu au travail. Mais, rendre un concept opérationnel impose à priori sa définition. Pour Locke (1976, p. 1300) la satisfaction est « un état agréable et positif résultant de l'évaluation faite par une personne de son travail ou de ses expériences de travail ». Locke assimile la satisfaction à une réaction affective de l'individu à son travail, le résultat d'un contentement et d'un sentiment de plaisir. Il en ressort que la confrontation avec la situation de travail détermine la satisfaction de l'individu. Pour Ripon (1987, p. 424) la satisfaction est « l'état émotionnel qui résulte de la correspondance entre ce que la personne attend de son travail, et ce qu'elle perçoit en retirer ». Ainsi, le degré de réalisation des attentes détermine le niveau de satisfaction : ce que lui apporte son travail ! L'individu établit une comparaison entre ce qu'il croit détenir, en termes, par exemple, de compétences, de formation, ou de savoir-faire, et ce qu'il retire de son travail en termes, par exemple, de rémunération. Ce raisonnement est donc porteur de satisfaction dans le cas où l'écart qui existe entre les aspirations de travail et les perceptions de l'employé au regard des éléments représentatifs de son emploi est réduit. Plus cet écart sera faible, plus le niveau de satisfaction sera fort, et inversement. En effet, « la satisfaction concerne un résultat à la suite d'attentes, conscientes ou non, formulées ou non » (Michel, 1998, p. 403) reposant « pour une bonne part sur le besoin de sauvegarder ou de développer l'estime de soi » (Francès, 1981, p. 183). La satisfaction s'inscrit donc dans la façon dont l'individu se perçoit capable de satisfaire ses attentes et crée par conséquent une idée anticipative du succès.

Outre le fait qu'elle reflète ce que l'individu ressent envers son travail et envers différents aspects de celui-ci (Spector, 1997, p.

2), la satisfaction a aussi une dimension dynamique. C'est une perception instable qui évolue et change en fonction des aspirations de l'individu ainsi que le souligne Igalens et Loignon (1997, p. 61) : « c'est un état émotionnel positif et changeant envers l'emploi occupé et/ou ses multiples composantes ». Thévenet (2000, p. 41) admet que « l'expérience de travail de la personne lui procure de la satisfaction ou de l'insatisfaction ». Ainsi, les aspirations de l'individu au regard de l'emploi qu'il occupe actuellement sont également influencées par l'expérience de travail, positive ou négative, qu'il a déjà vécue. L'idée exprimée, de ce fait, est que la satisfaction de l'individu rétroagit sur ses attentes : l'augmentation ou la diminution des aspirations de l'individu dépend de la nature de l'expérience antérieure. Par ailleurs, Brief et Roberson (1989) ont mis en exergue un paradoxe qui demeure ennuyeux aujourd'hui : la satisfaction est généralement interprétée en termes affectifs, mais seulement ses aspects cognitifs sont mesurés. Les auteurs montrent que seul le *Faces scale* (Kunin, 1955) semble mesurer d'une manière congruente l'affectif et le cognitif. Ainsi, la satisfaction au travail peut être approchée au moins de deux manières : (a) si la satisfaction au travail est prise comme jugement évaluatif, l'affect au travail peut être vu comme antécédent, et (b) si la satisfaction au travail est prise selon une approche affective, alors l'affect au travail peut être vu comme en étant l'indicateur. Ces approches, bien que distinctes, peuvent ne pas être en conflit, car les deux composantes de l'affect à savoir les humeurs et les émotions éprouvées dans le travail peuvent être une cause des attitudes au travail et un indicateur de celles-ci (Brief et Weiss, 2002, pp. 283-284).

Ainsi, dans cette recherche, nous envisageons la satisfaction au travail sous l'angle de l'attitude. Elle reflète pour notre part « une évaluation positive de l'individu des différentes dimensions de son travail ».

Maintenant que le concept central de l'étude est défini, nous traitons dans ce qui suit son lien avec les traits de personnalité.

I.2. La relation entre la satisfaction au travail et les traits de personnalité

La recherche sur les sources de variation de la satisfaction de l'individu à son travail est historiquement irrégulière. En 1931,

Fisher et Hanna concluent qu'une large part d'insatisfaction de l'employé au travail résulte du désajustement émotionnel de sa personnalité. Similairement, Hoppock (1935) note une forte corrélation entre l'ajustement émotionnel de l'employé et son niveau de satisfaction au travail. Mises à part quelques contributions exceptionnelles (Smith, 1955 ; Weitz, 1952), l'évolution de la littérature en la matière n'a pris vive allure qu'à partir des années 80. La recherche incluant principalement les facteurs situationnels comme prédictifs de la satisfaction de l'individu au travail est parvenue à mettre en avant les caractéristiques rattachées à sa personnalité. Les travaux de Staw et Ross (1985), de Staw et *al.* (1986) et de Arvey et *al.*, (1989) avaient une vocation provocatrice de la recherche sur la relation entre la personnalité et les attitudes au travail. Durant les deux dernières décennies, le cumul des études sur le sujet a solidifié le lien satisfaction au travail – personnalité, considéré par certains comme support général de l'explication basée sur les dispositions personnelles. L'insertion des caractéristiques personnelles dans la recherche sur le comportement au sein de l'organisation est principalement utilisée dans le but de spécifier le type de personnes ayant trait à correspondre aux facteurs situationnels prédéfinis (Weiss et Adler, 1984 ; Block et Stokes, 1989). L'objectif est de prédire la disposition de l'employé à être heureux dans des conditions particulières d'emploi, dans le domaine de la santé par exemple (Agho et *al.*, 1993). En fonction des traits de sa personnalité, on tente d'anticiper la réaction de l'individu à une situation de travail donnée.

En revanche, les études initiales confrontant les facteurs situationnelles et personnels sont dans leur grande majorité partielles, accordant l'attention à un ou à deux traits. Le problème rencontré par ces études est le contraste entre les descriptions des traits et les mesures y associées (Davis-Blacke et Pfeffer, 1989). Arvey et *al.* (1991) exposent le problème de précision des variables évaluatrices de la personnalité de l'individu ; ils écrivent (p. 377) : « il existe une confusion en ce qui concerne le choix des variables personnelles qui devraient être examinées. Un formidable dispositif de variables personnelles, en tant que déterminants de la satisfaction au travail, a été discuté dans la recherche ». Judge et *al.* (2002, p. 530) affirment que l'histoire de la recherche sur la personnalité est marquée par l'invention de

plus de mille traits dont bon nombre a été étudié en relation avec la satisfaction au travail. L'avancement de la recherche sur la personnalité fournit une structure de celle-ci et donne ainsi un coup de fouet au potentiel de son intégration dans l'étude des antécédents des attitudes au travail.

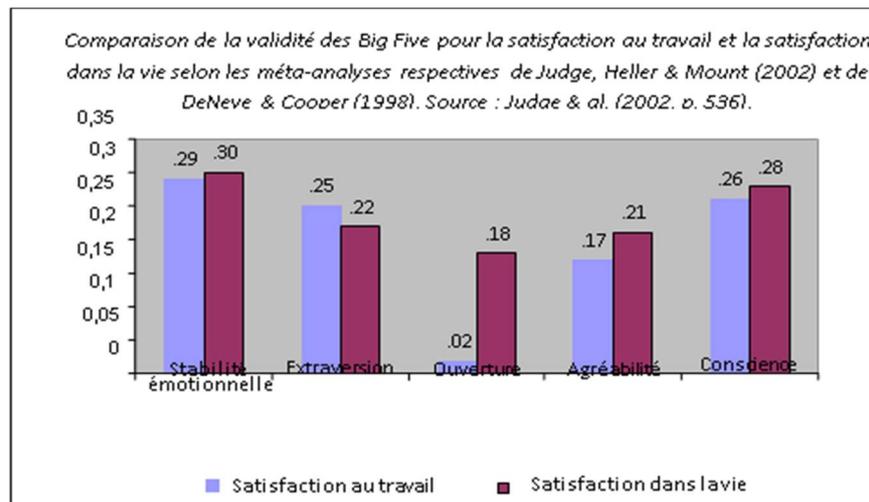
Une des typologies examinée en relation avec la satisfaction au travail est la taxinomie du tempérament affectif proposée par Watson et Clark (1984) et Watson et *al.* (1988). L'idée est de prédire les expériences de travail à l'aide d'une clarification des dispositions affectives. Ces dernières sont composées, pour leur part, de deux facettes : affectivité positive (PA) –affectivité négative (NA). L'individu positionné sur l'échelle à un niveau élevé d'affectivité positive (enthousiaste, passionné, joyeux) a plus tendance à être satisfait. La méta-analyse de Connolly et Viswesvaran (2000) va dans le sens attendu. Contrairement à la PA ($r=0.49$), la NA (irritabilité, anxiété, colère, culpabilité) présente une corrélation négative à la satisfaction au travail ($r= -0.33$). Bien que la typologie NA-PA livre un potentiel de vérification de la source dispositionnelle de la satisfaction au travail, elle est néanmoins accompagnée de plusieurs limites. Le débat sur l'indépendance entre la NA et la PA est resté ouvert, sans apport de réponses encourageantes à la continuité de leur insertion dans la recherche sur le lien personnalité - attitudes au travail (Russel et Carroll, 1999a, 1999b).

Quelques chercheurs trouvent inapproprié de traiter la NA et la PA comme concepts séparés : les deux traits ne représentent pas des extrémités opposées d'un seul construit bipolaire, ce sont deux construits distincts qui ne peuvent pas être joints. Aussi, la typologie NA-PA, à seulement deux traits, véhicule un aspect réducteur de la structure de la personnalité. Le défaut existe au niveau de l'ignorance de certains traits qui pourraient exister, outre le côté affectif de l'individu. De surcroît, leurs mesures peuvent occulter un biais inhérent à l'état psychique actuel de la personne, par exemple à un moment de satisfaction dans la vie relative à un bonheur passager (Judge et Locke, 1993). Il semble donc difficile de donner une crédibilité au mouvement dispositionnel affectif, ce qui fait pencher les réflexions vers l'approfondissement de l'étude de la structure de la personnalité. C'est ainsi que le modèle des « *Big Five* » s'est cristallisé, offrant par là une nouvelle avancée à la recherche sur les facteurs

personnels d'un bon employé. La méta-analyse proposée par Judge et *al.* (2002) recense plus de 737 travaux examinant le lien satisfaction au travail - personnalité entre 1887 et 2000, y compris les dissertations doctorales. Néanmoins, en relation avec les « *Big Five* » la littérature reste rudimentaire, nonobstant quelques réflexions éparses sur le rôle du *neuroticisme* (instabilité émotionnelle dans le *Big Five*) dans la provocation d'une attitude positive envers son travail, en l'espèce la satisfaction.

Pour clarifier ce lien, nous aimerions présenter les travaux portant sur l'influence de chacun des *Big Five* sur la satisfaction au travail. Cette démarche exclut en conséquence les études présentant des innovations sémantiques des traits, qui ne semblent que dériver des cinq facteurs consensuels. Nous nous basons essentiellement pour ce faire sur les travaux méta-analytiques qui traditionnellement se veulent consistants et fondés.

Les travaux de Judge et *al.* (2002) et de DeNeve et Cooper (1998) ont pour visée principale d'éclairer le lien entre la structure de la personnalité, telle qu'elle est définie par les *Big Five*, et la satisfaction au travail et celle hors-travail. La figure suivante affiche la corrélation de chacun des cinq éléments personnels aux deux attitudes. L'intérêt de cette comparaison reflète la valeur accordée à la personnalité comme source majeure du sentiment de satisfaction et d'insatisfaction. Par ailleurs, l'idée de connexion des deux notions de satisfaction relève de longues investigations (Tait et *al.*, 1989 ; Judge et Watanabe, 1994 ; Keon et McDonald, 1982) qui globalement tournaient autour de l'explication du sens de la relation entre ces deux notions. La littérature était partagée mais il semble actuellement entendu qu'il s'agit d'une relation réciproque, de nature bilatérale (Schmit et Bedeian, 1982 ; Judge et Hulin, 1993 ; Judge et Locke, 1993).



La revue de littérature laisse généralement entendre que les individus extravertis possèdent le désir de mener une expérience émotionnellement positive (Costa et McCrae, 1992). Selon la méta-analyse de Connolly et Viswesvaran (2000), l'extraversion rejoint la notion de la PA qui est positivement corrélée à la satisfaction au travail. Indirectement, la littérature sur le bien-être subjectif (Judge et Hulin, 1993) suggère une relation positive entre la conscience et la satisfaction au travail (DeNeve et Cooper, 1998). La méta-analyse de Judge et al. (2002) classe le trait conscience en seconde position derrière la stabilité émotionnelle et l'extraversion dans la formation de la satisfaction au travail. L'étude de Judge et al. (1999) portant sur les effets des traits personnels et de la capacité mentale sur le succès de carrière met en relief la conscience comme prédictif de la satisfaction au travail ($r=0.20$, $p<0.01$). DeNeve et Cooper (1998), pour leur part, caractérisent une personnalité joyeuse par la dominance de la stabilité émotionnelle et de l'extraversion. Longueusement appelée « neuroticism », l'instabilité émotionnelle est décrite comme une notion proche de la NA, qui est négativement associée à la satisfaction au travail (Connolly et Viswesvaran, 2000). Judge et al. (2002) soulignent l'impact incontestable de ce trait sur la satisfaction au travail. Ce résultat n'est pas surprenant ou nouveau, mais plutôt d'ordre confirmatoire. Les propos qualitatifs de Tokar et al. (1998, p. 144) renforcent cette conclusion en avançant que la stabilité

émotionnelle et l'extraversion constituent les éléments majeurs et incontournables dans la production d'un niveau élevé de satisfaction au travail. Il ressort aussi de tous ces travaux que l'agréabilité et l'ouverture aux expériences génèrent un faible niveau de satisfaction au travail.

Judge et *al.* (2002, p. 536) trouvent par ailleurs que les cinq traits alimentent le processus de formation de la satisfaction au travail dans ses trois formes : cognitive, affective, et comportementale. Cognitivement, ils influencent la façon dont l'individu interprète les caractéristiques de son travail. Affectivement, ils affectent la satisfaction au travail à travers leur effet sur les humeurs. Enfin comportementalement, les employés émotionnellement stables, extravertis et consciencieux sont plus à même de ressentir une forte satisfaction au travail, résultante d'un accomplissement aisé de leurs objectifs professionnels.

La méta-analyse de Judge et *al.* (2002), effectuée sur 163 échantillons indépendants, valide la relation entre trois traits et la satisfaction au travail : stabilité émotionnelle, conscience et extraversion. Néanmoins, la discussion de la relation reste encore ouverte. En outre, le travail longitudinal de Judge et *al.* (1999) conclut une relation négative entre la satisfaction au travail et l'instabilité émotionnelle (indiquée par le neuroticisme dans l'étude) ($r = -0.26, p < 0.01$), l'ouverture aux expériences ($r = -0.09, p < 0.001$) et l'agréabilité ($r = -0.26, p < 0.01$). La corrélation est plus forte avec la conscience ($r = -0.20, p < 0.01$) qu'avec l'extraversion ($r = 0.12, p < 0.001$). Furnham et *al.* (2002) montrent que les employés consciencieux sont les plus susceptibles d'éprouver de la satisfaction au travail ($t = 3.06, p < 0.01$). Les auteurs réfutent la thèse de la prédiction de la satisfaction au travail à l'aide des traits de personnalité, qui pour eux occultent un grand degré de subjectivité. Ainsi, leur utilisation comme modérateurs est suggérée.

Auprès de 290 ingénieurs Roumains, Van den Berg et Pitariu (2005) aboutissent à la même conclusion : la conscience affecte positivement la satisfaction au travail mais au même titre que l'ouverture aux expériences. Van den Berg et Pitariu semblent être étonnés du rejet de l'extraversion comme trait prédictif de la satisfaction, résultat qu'ils justifient par la philosophie autoritaire des managers roumains. Tokar et Subich (1997), sur un échantillon de 395 employés, aboutissent à une conclusion

consonante avec la littérature : plus le neuroticisme (instabilité émotionnelle) est élevé, plus la satisfaction au travail est faible ($r = -0.18, p < 0.01$), ce qui n'est pas le cas pour l'extraversion qui contribue à produire une attitude positive envers son travail ($r = 0.16, p < 0.01$). En revanche, la part de la variance expliquée par ces deux variables est faible : de 3 à 5%, résultat imputé par les auteurs à l'hétérogénéité de l'échantillon. De leur côté Wayne et al. (2004), dans un article sur le conflit travail-famille, abordent la relation satisfaction au travail par rapport aux *Big Five*. Sur un échantillon aléatoire de 2130 employés, leur principal résultat souligne l'importance du neuroticisme comme caractéristique personnelle prédictive de la satisfaction au travail ($r = -0.24, p < 0.001$). Ilies et Judge (2003) parlent d'une partielle hérédité de la satisfaction au travail médiatisée par les *Big Five*, constatation bien avant avancée par Judge (1992) et Arvey et al. (1989) et qui a davantage alimenté la robustesse du modèle des *Big Five*.

Au terme de la revue des recherches les plus pertinentes portant sur la relation entre la personnalité de l'individu et sa satisfaction au travail, il est surprenant de constater que le champ des investigations reste encore largement ouvert. Cette relation est beaucoup plus délicate à comprendre qu'il n'y paraît et la recherche ne cesse d'enregistrer des résultats surprenants et contradictoires. Ce constat rend difficile une formulation d'hypothèses concernant la relation de chacun des *Big Five* avec la satisfaction au travail. Notre partie empirique permettra d'expliquer ces liens de façon précise. Ainsi, nous supposons que :

H: Les traits de personnalité de l'individu ont une influence (positive ou négative) sur sa satisfaction au travail.

II. Méthodologie de l'étude

Avant d'exposer et discuter les résultats de l'étude, nous présentons dans un premier temps les caractéristiques de l'échantillon (II.1) et les mesures des variables (II.2).

II.1. Echantillon

L'échantillon est de 160 employés agissant dans deux secteurs connexes (banques et assurances). Le taux de réponse est de 34,6%. L'échantillon est composé de 93 femmes (58,2%) et 67 hommes (41,8%). La majorité des répondants possède au moins

un bac+2 (79%), a un âge compris entre 24 et 46 ans (81%) et a une ancienneté entre 1 et 9 ans dans le domaine.

II.2. Mesure des variables

À l'occasion d'un écrit sur la relation «personnalité - achat compulsif», Mowen et Spears (1999) se réfèrent au modèle des «*Big Five*» et affichent la volonté de revoir à la baisse le nombre d'items de l'outil de Saucier (1994). Les échelles des cinq traits apparaissent suite à cette étude plus opérationnelles puisqu'elles se composent d'un nombre limité de 16 items (3 pour l'Agréabilité ; 3 pour la Conscience ; 3 pour l'Introversion ; 3 pour l'Ouverture ; 4 pour l'Instabilité émotionnelle). Ces échelles, une fois rétrécies, ont été réutilisées par plusieurs auteurs dans différents contextes [par Brown et al. (2002) dans le domaine bancaire, revalidées par Licata et al. (2003) dans les domaines hospitalier et de la restauration, et par Sterling et al. (2004) chez les courtiers immobiliers]. Les grandeurs de fiabilité dans les deux études se révèlent finalement très convaincantes. D'autant plus, l'utilisation de ces échelles nous accorde l'avantage d'utiliser une version courte, chose qui rend gérable l'évaluation des cinq traits

Pour la variable satisfaction au travail, l'analyse de la littérature nous a acheminée vers une mesure multi-facettes et particulièrement vers l'utilisation de la version courte du Minnesota Satisfaction Questionnaire (*MSQ*) traduite en français par Roussel (1996). Le *MSQ* est perçu par la communauté scientifique comme étant le questionnaire qui comporte le plus grand nombre de dimensions de l'emploi.

III. Résultats et discussion

Des analyses préliminaires (III.1) sont à conduire avant de procéder au test du lien personnalité – satisfaction à l'aide des régressions (III.2). Les échelles de mesure sont soumises une à une à l'analyse exploratoire sous SPSS puis à l'analyse confirmatoire sous AMOS.

III.1. Analyses préliminaires

L'ensemble des items du questionnaire des «*Big Five*» est soumis à une analyse factorielle. L'ACP mise en œuvre fait apparaître une structure claire. Aucun item n'a des contributions élevées sur plusieurs facteurs (cf. tableau suivant).

Contribution factorielles et fiabilité des « Big Five »

| Trait | Abv /trait | Items du trait | Communality | | | | |
|---------------------------|--------------------------------|---|-------------|--------|--------|--------|------|
| Instabilité émotionnelle | INST2 | Avec un tempérament changeant | .905 | | | | .562 |
| | INST3 | Ayant des émotions passant d'un extrême à l'autre | .869 | | | | .785 |
| | INST1 | Plus lunatique que les autres | .837 | | | | .743 |
| | INST4 | Plus susceptible que les autres | .746 | | | | .824 |
| Conscience | CON2 | Organisé (e) | | .943 | | | .898 |
| | CON3 | Efficace | | .915 | | | .848 |
| | CON1 | Ordonné (e) | | .595 | | | .597 |
| Ouverture aux expériences | OUV2 | Imaginatif (ve) | | | .885 | | .795 |
| | OUV1 | Fréquemment créatif (ve) | | | .852 | | .731 |
| | OUV3 | Capable de trouver de nouvelles solutions | | | .667 | | .540 |
| Introversion | INTRO1 | Plus timide que les autres | | | | .859 | .773 |
| | INTRO3 | Timide | | | | .840 | .757 |
| | INTRO2 | Silencieux (se) quand vous êtes avec des gens | | | | .745 | .581 |
| Agréabilité | AGR3 | Gentil (le) avec les autres | | | | | .729 |
| | AGR2 | Sympathique | | | | | .646 |
| | AGR1 | Tendre avec les autres | | | | | .564 |
| Fiabilité | Alpha de Cronbach | 0.858 | 0.813 | 0.755 | 0.765 | 0.680 | |
| | Valeur propre | 2.910 | 2.235 | 2.158 | 2.112 | 1.957 | |
| | % variance expliquée par trait | 18.186 | 13.969 | 13.491 | 13.198 | 12.232 | |
| | Total % variance expliquée | 71.075% | | | | | |

En retenant le critère des valeurs propres supérieures ou égales à 1, l'ACP fait émerger cinq facteurs dont les items saturent fortement sur un seul facteur, discriminent bien les facteurs et présentent de bonnes communalités (>0.50). Le pourcentage de la variance restituée est excellent. Il s'élève à 71.075%. Tous les T de Student sont largement supérieurs à 1.96. Les contributions factorielles des items sont toutes supérieures à 0.50. La validité convergente et discriminante des facteurs du modèle des « Big Five » est vérifiée. Chaque construit partage plus de 50% de variance avec ses mesures, et il partage plus de variance avec ses mesures qu'avec les autres construits. Seule « l'agréabilité » possède une validité convergente légèrement inférieure à 0.50 ($=0.47$) mais reste très proche de la norme fixée par Fornell et Larcker (1981). Hormis la mesure de l'agréabilité (3 items) qui ressort fragile ($\alpha= 0.68$), la fiabilité de cohérence interne des échelles des autres traits est satisfaisante [$\alpha= 0.84$ pour l'instabilité émotionnelle (3items) ; $\alpha= 0.74$ pour ouverture aux esprits (3 items) ; $\alpha= 0.75$ pour l'introversion (3 items) et $\alpha= 0.79$ pour la conscience (3 items)]. Ainsi, en raison de la formule même du coefficient alpha, plus le nombre des items dont on mesure la fiabilité est élevé, plus l'alpha de Cronbach tend à être grand, et inversement, quand le nombre d'items est réduit, il est plus difficile d'obtenir un coefficient élevé (Peter, 1979).

Les « Big Five » sont ensuite soumis à une analyse factorielle confirmatoire. Trois modèles alternatifs sont comparés :

- M1 : tous les items des cinq traits forment un seul facteur ;
- M3 : la structure issue de l'ACP en re-spécifiant le modèle de l'instabilité émotionnelle ;
- M2 : la structure issue de l'ACP et de l'AFC.

Analyse confirmatoire des Big Five

| Modèles | χ^2/dl | SRMR | RMSEA | GFI | AGFI | NFI | NNFI | CFI | AIC (AIC ₀) |
|-----------|------------------|------|-------|------|------|------|------|------|-------------------------|
| M1 | 946.64 /104=9.10 | 0.20 | 0.22 | 0.58 | 0.45 | 0.26 | 0.17 | 0.28 | 738.63 (1016.88) |
| M2 | 176.33/94 =1.87 | 0.08 | 0.07 | 0.89 | 0.84 | 0.86 | 0.91 | 0.93 | -11.66 (1016.88) |
| M3 | 172.52/94 =1.83 | 0.08 | 0.07 | 0.89 | 0.85 | 0.87 | 0.92 | 0.93 | -15.48 (1016.88) |

Au regard des résultats comparatifs des trois modèles mis en concurrence, M3 apparaît adéquat aux données de l'étude. Le NNFI et le CFI atteignent les normes les plus rigoureuses (>0.90). Le GFI et le NFI sont très proches des valeurs souhaitées (0.90) et le RMSEA est inférieur à 0.10. Seul le SRMR s'éloigne un peu de 0.05 mais reste admissible dans une étude empirique. M3 donc est retenu. L'alpha de Cronbach, confirmé par le rho de Jöreskog, indique une bonne fiabilité du modèle global ($\alpha=0.694$ et $\rho=0.85$).

En outre, tous les T de Student sont largement supérieurs à 1.96. Les contributions factorielles des items sont toutes supérieures à 0.50. La validité convergente et discriminante des facteurs du modèle des « Big Five » est vérifiée. Chaque construit partage plus de 50% de variance avec ses mesures, et il partage plus de variance avec ses mesures qu'avec les autres construits. Seule « l'agréabilité » possède une validité convergente légèrement inférieure à 0.50 (=0.47) mais reste très proche de la norme fixée par Fornell et Larcker (1981).

Validité de construit du modèle des « Big Five »

| | Agréabilité | Conscience | Introversio n | Ouverture | Instabilité émotionnell e |
|--|-------------|-------------|------------------|-------------|---------------------------------|
| Validité convergente | | | | | |
| pvc | 0.47 | 0.66 | 0.56 | 0.55 | 0.64 |
| Validité discriminante | | | | | |
| Agréabilité | 1 | | | | |
| Conscience | 0.05 | 1 | | | |
| Introversio n | 0.01 | 0.004 | 1 | | |
| Ouverture | 0.05 | 0.008 | 0.004 | 1 | |
| Instabilité émotionnell e | 0.01 | 0.008 | 0.06 | 0.005 | 1 |
| T de Student | | | | | |
| | T>4.23 | T>7.49 | >6.58 | T>6.31 | T>8.31 |

La fiabilité de cohérence interne de l'échelle du MSQ révèle qu'aucun item ne nuit à la cohérence interne de l'échelle. Le

coefficient alpha se révèle excellent ($\alpha = 0.891$) et coïncide avec celui trouvé par Roussel (1994) en phase exploratoire ($\alpha = 0.8939$). La valeur du rhô de Jöreskog est de l'ordre de 0.913. Quant à l'analyse factorielle exploratoire, l'indice KMO (0.851) et le test de Bartlett ($p < 0.000$) ressortent bons et incitent à poursuivre l'analyse de factorisation des données. Sous réserve qu'aucune hypothèse de corrélation entre les facteurs n'est avancée et dans le but de générer une structure conservant les 20 facettes de l'emploi, nous nous accordons la liberté de mener une ACP avec des rotations obliques ou orthogonales. L'ACP avec les deux rotations obliques (Oblimin et Promax) ne permet pas d'aboutir à une structure factorielle aisément interprétable car elles suggèrent d'éliminer au moins deux items dont la contribution factorielle est élevée sur plusieurs facteurs. Une nouvelle ACP a été conduite avec la rotation Varimax. Elle fait apparaître une structure claire avec 60.3% de la variance restituée. A l'exception de l'item SAT12, tous les items factorisent sur un seul facteur selon les critères de qualité de représentation et de contribution factorielle supérieures à 0.40. L'item SAT12, reflétant l'aspect « règles et procédures du travail », factorise à la fois sur les facteurs 2 et 3. Cet item est considéré par les concepteurs du MSQ (Weiss et *al.* 1967) et par Roussel (1994) comme une facette de la satisfaction extrinsèque de l'individu. Sur cette base, il est plus cohérent de le rapporter à la dimension « satisfaction extrinsèque » du personnel en contact et donc au facteur 3. Ainsi, l'échelle a finalement conservé ses 20 facettes formant ainsi cinq facteurs. Enfin, une analyse factorielle confirmatoire a été conduite sur les 20 items. Cinq modèles factoriels sont comparés [(M1 : il s'agit du modèle caractérisé par l'absence de structure factorielle ; M2 : c'est la version originale du MSQ conçue par Weiss et *al.* (1967). Elle contient trois facteurs ; M3 : correspond à la structure factorielle validée, issue du travail de Roussel (1994). Elle contient quatre facteurs ; M4 : c'est la structure dégagée du travail de Mignonac (2001). M5 : résulte de l'analyse factorielle exploratoire et du test de la fiabilité. Cinq facteurs forment cette structure)].

Comparaison des modèles d'analyse factorielle confirmatoire de l'échelle MSQ

| Mo dèle s | χ^2/dl | SR MR | RMS EA | GFI | AG FI | NFI | NN FI | CFI | AIC (AIC₀) |
|--------------------------|----------------------|------------------|-------------------|------------|------------------|------------|------------------|------------|----------------------------------|
| M 1 | 486.44/170 = 2.86 | 0.08 | 0.10 | 0.78 | 0.73 | 0.65 | 0.71 | 0.74 | 146.44 (1015.66) |
| M 2 | 445.76/164 = 2.71 | 0.08 | 0.10 | 0.78 | 0.73 | 0.67 | 0.72 | 0.75 | 129.82 (1015.66) |
| M 3 | 395.01/164 =2.40 | 0.07 | 0.08 | 0.81 | 0.76 | 0.72 | 0.78 | 0.81 | 67.01 (1015.66) |
| M 4 | 463.82/167 =2.77 | 0.08 | 0.09 | 0.80 | 0.74 | 0.68 | 0.73 | 0.77 | 117.07 (1015.66) |
| M 5 | 337.72/160 =2.11 | 0.07 | 0.08 | 0.85 | 0.80 | 0.77 | 0.83 | 0.86 | (17.72) (1015.66) |

L'analyse du tableau ci-dessus indique que le modèle 5 affiche le meilleur ajustement aux données empiriques. Pour les cinq modèles comparés, le ratio χ^2/dl ne dépasse pas 3, l'indice AIC est largement inférieur à celui du modèle indépendant et le RMSEA est bien tolérable (0.08). Hormis le SRMR et compte tenu des indices NNFI (0.83), GFI (0.85) et surtout le CFI (0.86), le choix est favorable pour le modèle 5, issu de notre analyse factorielle exploratoire.

III.2. Analyse des régressions

Le test de notre hypothèse reliant les cinq traits de personnalité à la satisfaction au travail est effectué sur la base du score global de la satisfaction au travail obtenu par la sommation des scores attribués par les répondants aux 20 éléments du *MSQ*. Les résultats de l'analyse du modèle de régression sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Test de régression Big Five-satisfaction au travail

| Modèle | Coefficients non standardisés | | Coefficients standardisés | t | Sig. |
|---------------------------------|-------------------------------|-----------------|---------------------------|--------|------|
| | A | Erreur standard | Bêta | | |
| (Constante) | 35,204 | 6,894 | | 5,107 | ,000 |
| INSTABEMOT | -,023 | ,218 | -,008 | -,104 | ,917 |
| INTROVERSION | -,295 | ,294 | -,073 | -1,006 | ,316 |
| CONSCIENCE | 1,199 | ,349 | ,250 | 3,435 | ,001 |
| AGREABILITE | 1,323 | ,450 | ,215 | 2,937 | ,004 |
| OUVERTUREEXP | ,429 | ,413 | ,074 | 1,038 | ,301 |
| F Fisher | 6,374 | | | | |
| R2 | 0,154 | | | | |
| Signification du F : α) | 0.000 | | | | |

Le F de Fisher-Snedecor est de l'ordre de 6.374 avec un niveau de signification absolu. Les coefficients de régression sont positivement significatifs pour les variables agréabilité et conscience, leurs valeurs sont respectivement de 0.21 et de 0.25 associés à des niveaux d'erreur inférieurs à 5%. Les T de Student sont supérieurs à la norme de 1.96 pour ces deux variables. Ainsi, il est à conclure que l'agréabilité et la conscience sont donc des traits prédicteurs de la satisfaction de l'individu au travail. Le modèle de régression révèle l'absence de liens entre la satisfaction et les trois autres traits de personnalité (Introversion, Ouverture et Instabilité émotionnelle).

IV. Discussion des résultats

La satisfaction au travail semble être un sentiment particulièrement partagés par les individus agréables et conscients de leur tâche. Il peut ainsi s'avérer réducteur d'accorder aux seuls éléments organisationnels un rôle de causalité dans l'obtention de la satisfaction au travail. Cette dernière attitude, motrice de plusieurs compétences favorables à l'excellence, n'est pas seulement fonction de stimuli exogènes (rémunération, cadre de travail, collègues, ...) mais a aussi pour support des facteurs personnels. Il ne serait donc pas étonnant de trouver des résultats qui pourraient être attribués en fait aux facteurs socioculturels, à la nature de la tâche (interactionnelle ou administrative) ou tout simplement aux critères sociodémographiques. C'est ainsi que Holland (1985a) choisit de rattacher la satisfaction

professionnelle de l'individu à la congruence entre sa personnalité et l'environnement dans lequel il travaille : « *Vocational satisfaction ...depend (s) on the congruence between one's personality and the environment in which one works* » (Holland, 1985a, p. 10). La comparaison entre ce qu'offre l'environnement professionnel (ou non professionnel) et la personnalité de l'individu fait surgir une satisfaction (ou insatisfaction) chez celui-ci. La satisfaction au travail serait donc une attitude à caractère réactif résultant d'un ensemble d'éléments organisationnels, familiaux, personnels, etc.

Dans notre cas, la satisfaction au travail est la conséquence de la personnalité agréable de l'employé. En effet, l'agréabilité a comme caractéristique de procurer à l'individu la motivation de conclure une certaine intimité interpersonnelle qui va dans le sens de la création d'une satisfaction dans la vie, même si cette liaison est modeste ($r=0.16$) (Costa, McCrae et Dye, 1991). Présumant que cette motivation s'exprime aussi dans le milieu professionnel, un processus identique à celui de la vie courante pourrait s'enclencher dans le sens de générer une satisfaction au travail. Or, cette constatation est, à notre connaissance, non démontrée empiriquement.

Aussi, il semble pertinent d'associer la conscience à la satisfaction au travail. L'individu consciencieux s'efforce à parfaitement remplir sa fonction sans s'adresser de reproches, chose qui induirait une sensation de satisfaction au travail ; on ne saurait pas prédire la nature de la satisfaction enclenchée mais on pourrait intuitivement avancer la satisfaction intrinsèque puisqu'on relie la conscience aux dispositions personnelles. Judge et al. (1999) ont montré que la conscience permettait de prévoir la satisfaction au travail et la rémunération et le statut professionnel. En effet, la conscience est la tendance à une participation générale au travail qui fait qu'à un certain moment, la probabilité d'obtenir une satisfaction au travail, formelle (rémunération, promotions) ou informelle (reconnaissance, respect, sentiments d'accomplissement personnel) (Organ et Lingl, 1995), est plus forte que pour un individu consciencieux.

V. Apports, limites et voies futures de recherche

Notre étude a fait savoir deux principales idées. D'une part, la satisfaction n'a pas pour sources des facteurs exogènes à

l'individu mais s'enracine dans sa personnalité, dans ses caractéristiques acquises et congénitales. Ceci dit qu'il existe des personnalités difficiles à satisfaire vu sa composition psychologique paradoxale. D'un point théorique, nous avons revisité deux concepts largement étudiés dans la littérature au cours des années 80 : la satisfaction au travail et l'implication organisationnelle. L'insertion du concept de la personnalité a permis de percer le profond psychologique de l'individu en identifiant les traits voués à l'explication de la satisfaction au travail. L'adjonction de la personnalité comme variable explicative a permis par ailleurs de lever l'abstraction sur ce concept

D'un point de vue managérial, notre recherche permet de dégager des recommandations applicables aux processus de décisions de recrutement. Une évaluation préalable du profil sert à guider le choix de la personne adéquate au poste, à transmettre par conséquent une idée sur la tendance de l'individu et à garantir une adéquation profil/poste. On a longtemps gardé à l'esprit que la connaissance des traits de personnalité facilitait la sélection à l'embauche, l'adéquation entre les employés et leur emploi, et la ligne de conduite du développement de carrière. Les tests de personnalité s'avèrent en effet d'une aide précieuse pour cerner la tendance de l'individu à la satisfaction au travail. En effet, l'évaluation de la personnalité est un bon exemple de la mesure de comportement typique (De Fruyt, 2003, p.66). Fréquemment utilisés dans les cabinets de recrutement, les tests de personnalité permettent des prédictions du potentiel de l'individu à réussir à accepter les tâches afférentes au poste et par conséquent éprouver de la satisfaction au travail.

Les recherches menées dans certaines disciplines à savoir la GRH, le marketing ou la psychologie font souvent appel à des concepts communs dont la particularité est d'être souvent difficilement observable. Ainsi, notre étude explicative, ne dépassant pas le stade attitudinal, est la limite majeure de ce travail. Pour obtenir l'information véridique et réelle pour le test des hypothèses émises a priori, il est essentiel de recourir à des techniques d'entretien, d'observation, ou encore d'enquêtes par questionnaire. Car cette information est souvent qualifiée de subjective puisqu'elle est partiellement dépendante des participants à l'enquête (Igalens et Roussel, 1998).

La validité externe est une autre limite. Elle représente les possibilités et les limites des conclusions de la recherche par rapport à l'ensemble du domaine qui a formé l'objet d'investigation, ou éventuellement à un domaine plus vaste. Pour l'appréhender, il convient de répondre aux questions suivantes : les résultats seraient-ils identiques sur une autre population ? Le choix d'un terrain de recherche particulier limite le caractère généralisable des résultats obtenus.

A l'avenir, notre ambition d'étendre ce modèle à l'implication organisationnelle par le test des liens entre la personnalité et les deux attitudes au travail (implication organisationnelle et satisfaction au travail). Il nous paraît également intéressant de réconforter la nature du lien entre ces deux attitudes.

Bibliographie

- Agho, A., Mueller C., & Price J. (1993), « Determinants of employee job satisfaction :a empirical test of a causal model », *Human Relations*, 46, 8, 1007-1025.
- Allport, G.W. (1937), *Personality, A Psychological Interpretation*, In : Filloux J.C (1993), *La personnalité*, Presses Universitaires de France, Que sais-je.
- Arvey, R., Carter, W. & Buerkley, D. (1991), « Job Satisfaction : dispositional and situational influences », *International Review of industrial Psychology*, 6, 359-383.
- Arvey, R.D., Bouchard, T.J., Segal, N.L., & Abraham, L. M. (1989). « Job satisfaction : Y Environmental and genetic components », *Journal of Applied Psychology*, 74, 187-192.
- Barrick, M.R. & Mount, M.K. (1991), « The Big Five Personality Dimensions and Job Performance : A Meta-analysis », *Personnel Psychology*, 44 (1), 1-27.
- Block, L. & Stokes, S. (1989), « Performance and Satisfaction in Private versus Nonprivate Work Setting », *Environment and Behavior*, Vol. 21, 3, 277-297.
- Brief, A. P. & Weiss, H.M. (2002), « Organizational behavior : Affect in the workplace », *Annual Review of Psychology*, 53, 279-307.
- Brief, A.P & Roberson, L. (1989), « Job attitude organization : an exploratory study », *Journal of Applied Social Psychology*, Vol. 19, 717-727.
- Brown, S.P. et Peterson, R.A. (1993), « Antecedents and consequences of Salesperson Job Satisfaction : Meta analysis and assessment of Causal Effects », *Journal of Marketing Research*, Vol.

30, n°1, 63-77.

- Brown, T.J., Mowen, J.C., Donovan, T., & Licata, J.W. (2002), « The Customer Orientation of Service Workers : Personality Trait Effects on Self- and Supervisor Performance Ratings », *Journal of Marketing Research*, Vol. 39, (Feb), 110-119.
- Brush, D.H., Moch, M.K. & Pooyan, A. (1987), « Individual Demographic Differences and Job Satisfaction », *Journal of Occupational Behavior*, 8 (April), 139-55.
- Clark, A.E., Oswald, A.J. & Warr, P.B. (1996), « Is Job Satisfaction U-shaped in Age? », *Journal of Occupational and Organizational Psychology*, 69, 57-81.
- Connolly, J.J. & Viswesvaran, C. (2000), « The role of affectivity in job satisfaction : a meta-analysis », *Personality and Individual Differences*, Vol. 29, 265-283.
- Costa, P.T. & McCrae, R.R. (1992), *Revised NEO personality Inventory (NEO PI-R) and NEO five inventory (NEO-FFI) professional manual*. In : Costa, P.T., McCrae, R.R., & Rolland, J.P. (1998), *Manuel de l'inventaire NEO PI-R*, Paris, ECPA.
- Costa, P.T., McCrae, R.R., & Dye, D.A. (1991), « Facet scales for Agreeableness and Conscientiousness : A revision of the NEO Personality Inventory », *Personality and Individual Differences*, 12, 887- 898.
- Crozier, M. & Friedberg, E. (1977), *L'acteur et le Système*, Ed. du Seuil.
- Davis-Blacke, A. & Pfeffer, J. (1989), « Just a mirage : the Search for Dispositional Effects in Organizational Research », *Academy of Management Review*, 14, 3, 385-400.
- De Fruyt, F. (2003), « Faut-il prendre en compte la personnalité dans les décisions de recrutement et de sélection ? le rôle particulier de la dimension Conscience », In : *La psychologie du travail*, Editions d'Organisations.
- DeNeve, K. M. & Cooper, H. (1998), « The happy personality : A meta-analysis of 137 personality traits and subjective well-being », *Psychological Bulletin*, 124, 197-229.
- Digman, J.M. (1990), « Personality Structure : Emergence of the Five-Factor Model », *Annual Review of Psychology*, 50, 116-123.
- Fornell, C. & Larcker, D. (1981), « Evaluating structural equation models with unobservable variables and measurement error », *Journal of Marketing Research*, Vol. 18, 39-50.
- Francès, R. (1981), *La satisfaction dans le travail et l'emploi*, Paris, PUF.
- Fried, Y., & Feris, G. R. (1987), « The validity of the job characteristics model : A review and meta-analysis », *Personnel*

Psychology, 40, 287-322.

- Furnham, A., Petrides, K. V., Jackson, C. J., & Cotter, T. (2002), « Do personality factors predict job satisfaction ? », *Personality and Individual Differences*, 33(8), 1325-1342.
- Hackman, J.R. & Oldham, G.R. (1976), « Motivation through the design of work : Test of a theory », *Organizational Behavior and Human Performance*, Vol.16, 250-279.
- Holland, J. L. (1985), *Making vocational choices : A theory of vocational personalities and work environments*, (2ème édition), Englewood Cliff, NJ : Prince-Hall.
- Hoppock, R. (1935), *Job satisfaction*, New York : Harper
- Igalens, J. & Loignon, C. (1997), *Prévenir les conflits et accompagner les changements, L'observation sociale au service des entreprises et des administrations*, Paris : Maxima, Laurent du Mesnil Editeur.
- Igalens, J. & Roussel, P. (1998), *Méthodes de recherche en Gestion des Ressources Humaines*, Paris, Economica.
- Judge, T. A., & Hulin, C.L. (1993), « Job satisfaction. as a reflection of disposition: A multiple-source. causal analysis », *Organizational Behavior and Human decision Processes*, 56, (Dec), 388-421.
- Judge, T. A., & Locke, E. A. (1993), « Effect of Dysfunctional Thought Processes on Subjective Well-Being and Job Satisfaction », *Journal of Applied Psychology*, Vol. 78, Issue 3, (June), 475-490.
- Judge, T.A. & Watanabe, S. (1994), « Another Look at the Job Satisfaction–Life Satisfaction Relationship », *Journal of Applied Psychology*, Vol. 78, Issue 6, (December), 939-948.
- Judge, T.A. (1992), « The dispositional perspective in Human Resources Research », In : Judge T.A., Heller D., Mount M. K., (2002), « Five-Factor Model of Personality and Job Satisfaction: A Meta-Analysis », *Journal of Applied Psychology*, Vol. 87 Issue 3, 530-542.
- Judge, T.A., Heller, D., Mount, M. K. (2002), « Five-Factor Model of Personality and Job Satisfaction: A Meta-Analysis », *Journal of Applied Psychology*, Vol. 87 Issue 3, 530-542.
- Judge, T.A., Higgins, C.A., Thoresen, C.J. & Barrick, M.R. (1999), « The Big Five Personality Traits, General Mental Ability, and Career Success Across the Life Span », *Personnel Psychology*, 52 (3), 621-644.
- Keillor, B., Parker, R. & Pettijohn, C. (1999), « Sales force performance satisfaction and aspects of the relational selling : implications for sales managers », *Journal of Marketing Theory and Practice*, 7, 1, 101-115.

- Keon, T.L., & McDonald, B. (1982), « Job satisfaction and life satisfaction : An empirical evaluation of their interrelationship », *Human Relations*, 35, 167-180.
- Kunin, T. (1955), « The Construction of a New Type of Attitude Measure », *Personnel Psychology*, Vol. 9, 65-78.
- Licata, J.W., Mowen, J.C., Harris, E.G., & Brown, T.J. (2003), « On the Trait Antecedents and Outcomes of Service Worker Job Resourcefulness : A Hierarchical Model Approach », *Journal of the Academy of Marketing Science*, 31, 3, 256-271.
- Locke, E.A. (1976), «The nature and causes of job satisfaction», In :DunnetteM.D. (dir.), *Handbook of Industrial and Organizational Psychology*, Chicago, Rand McNally, 1297-1349.
- MacKenzie, S.B., Podsakoff, P.M., &Ahearne, M. (1998), « Some possible antecedents and consequences of in-role and extra-role salesperson performance », *Journal of Marketing*, 62, 87-98.
- McDougall, W. (1932), « Of the words character and personality », In :BarrickM.R. & Mount M.K. (1991) « The Big Five Personality Dimensions and Job Performance : A Meta-analysis », *Personnel Psychology*, 44 (1), 1-27.
- Michel, S. (1998), « Motivation et implication professionnelle », Chapitre de : *Traité de sociologie du travail*, (1998), Ed. De Boeck Université, collection Ouvertures sociologiques.
- Mignonac, K. (2001), *La disposition des ingénieurs et des cadres envers la mobilité interne : contribution à l'étude des déterminants*, Thèse de Doctorat, Université de Toulouse 1.
- Mount, M.K, Barrick, M.R. & Stewart, G.L. (1998), « Five-Factor Model of Personality and Performance in Jobs Involving Interpersonal Interactions », *Human Performance*, 11 (2/3), 145-165.
- Norman, W.T (1963), «Toward an Adequate Taxonomy of Personality Attributes : Replicated Factor Structure in Peer Nomination Personality Ratings », In : Barrick, M.R. & Mount, M.K. (1991) « The Big Five Personality Dimensions and Job Performance : A Meta-analysis », *Personnel Psychology*, 44 (1), 1-27.
- Organ, D. W., &Lingl, A. (1995), « Personality, satisfaction and organizational citizenship behavior », *Journal of Social Psychology*, 135(3), 339-350.
- Pervin, L.A. & John, O.P. (2005), *Personnalité, Théorie et recherche*, Bruxelles, de boeck, Montréal, ERPI.
- Peter, J. P. (1979), « Reliability : A Review of Psychometric Basics and Recent marketing Practices », *Journal of Marketing Research*, 16 (February), 6-17.
- Reuchelin, M. (1991), *Psychologie*, Paris, Presses Universitaires de France.

- Ripon, A. (1983), *La qualité de la vie au travail*, PUF.
- Roussel, P. (1996). *Rémunération, motivation et satisfaction au travail*, Paris : Editions Economica, collection Recherche en Gestion.
- Russell, J.A., & Carroll, J.M. (1999a), « On the Bipolarity of Positive and Negative Affect », *Psychological Bulletin*, 125 (1), 3-30.
- Russell, J.A., & Carroll J.M., (1999b), « The Phoenix of Bipolarity : Reply to Watson and Tellegen », *Psychological Bulletin*, 125 (5), 611-617.
- Schmitt, N., & Bedeian, A.G., (1982), « A comparison of LISREL and two-stage least squares analysis of a hypothesized life-job satisfaction relationship », *Journal of Applied Psychology*, 67, 806-817.
- Schneider, B., Hanges, P.J., Smith, D.B. & Salvaggio, A.N. (2003), « Which Comes First: Employee Attitudes or Organizational Financial and Market Performance? », *Journal of Applied Psychology*, (Oct), Vol. 88, Issue 5, 836-851.
- Scott, K.D & Taylor, G.S. (1985), « An Examination of Conflicting Findings on the Relationship Between Job Satisfaction and Absenteeism : A Meta-Analysis », *Academy of Management Journal*, (Sep), Vol. 28, Issue 3, 599-613.
- Smith, P.C. (1955), « The prediction of individual differences in susceptibility to industrial monotony », *Journal of Applied Psychology*, 39, 322-329.
- Snyder, M., & Cantor, N. (1998), « Understanding personality and social behavior : A functionalist strategy », In : Gilbert D., Fiske S., & Lindzey G., *The handbook of social psychology* (4ème ed.), New York : Random House, 635-679.
- Staw, B. & Ross, J. (1985), « Stability in the mids of change : a dispositional approach to job attitude », *Journal of Applied Psychology*, 70, (3), 469-480.
- Staw, B.M., Bell, N.E. & Clausen, J.A. (1986), « The dispositional approach to job attitudes : A lifetime longitudinal test », *Administrative Science Quarterly*, 31, (3), 56-77.
- Sterling, A.B, Mowen, J.C. & Brown, T.J. (2004), « Trait Agreeableness and Service Worker Performance : On the Moderating Role of Employee Perception of Organizational Risk Affinity », *Journal of Marketing Research*
- Tait, M., Padgett, M. & Baldwin, T. (1989), « Job and life satisfaction : A reevaluation of the strength of the relationship and gender effects as a function of the date of the study », *Journal of Applied Psychology*, 77, 502-507.
- Thévenet, M. (2000), *Le plaisir de travailler*, Editions d'Organisation.
- Tokar, D. M., & Subich, L. M. (1997), « Relative contributions of

congruence and personality dimensions to job satisfaction », *Journal of Vocational Behavior*, 50, 482-491.

- Tokar, D.M., Fischer A.R. & Subich L.M. (1998). « Personality and vocational behavior : A selective review of the literature, 1993-1997 », *Journal of Vocational Behavior*, 53, 115-153.

- Tupes, E.C. & Christal, R.E. (1961), « Recurrent Personality Factors Based on Trait Ratings » In : Dolan, S.L., Lamoureux, G. & Gosselin, E. (1996), *Psychologie du travail et des organisations*, gaëtan morin éditeur.

- Van den Berg, P.T. & Pitariu, H. (2005), « The relationship between personality and well-being during societal change », *Personality and Individual Differences*, 39, (1), 229-234.

- Watson, D., & Clark, L.A. (1984), « Negative affectivity : the disposition to experience aversive emotional states », *Psychological bulletin*, 96, 465-490.

- Watson, D., Clark, L.A., & Tellegen, A. (1988), « Development and validation of brief measures of positive and negative affect : the PANAS scales », *Journal of Personality and Social Psychology*, 54, 1063-1070.

- Wayne, J.H., Musisca, N. & Fleeson, W. (2004), « Considering the role of personality in the work-family experience : Relationships of the big five to work-family conflict and facilitation », *Journal of Vocational Behavior*, 64, 108-130.

- Weiss, H.M. & Adler, S. (1984), « Personality and organizational behavior », *Research in organizational behavior*, 6, 1-50.

- Weitz, J. (1952), « A neglected concept in the study of job satisfaction », *Personnel Psychology*, 5, 201-205.

- Zeitz, G. (1990) « Age and Work Satisfaction in a Government Agency : A Situational Perspective », *Human Relations*, 43, (May), 419-38.

HUMANITES

Lectures croisées

Samir AMIN, Mémoires. L'éveil de l'Asie

Pr Dr Mohamed MOULFI

Paris, Les Indes Savantes, 2015, 625 p.

Université d'Oran 2

Quelques années après les *Mémoires* de G.Chaliand(T. 1, *La pointe du couteau*, 2011), et à peine un an avant N. Andersson (*Mémoire éclatée, de la décolonisation au déclin de l'Occident*, 2016), un autre membre de la génération des intellectuels et des militants du nouvel ordre mondial, Samir Amin, rare économiste, après A. A. Cournot, nous livre un regard rétrospectif sur son exceptionnelle traversée du grand siècle des révolutions, de la décolonisation et du post-soviétisme.

Inlassablement, dans la livraison d'ouvrages aussi importants les uns que les autres, S. Amin articule vie et œuvre, sa vie comme œuvre. Ses *Mémoires* en illustrent la belle et vivifiante vocation. *Mutatis mutandis*, comme *Ecce homo* pas seulement récit autobiographique ou *curriculum vitae* de Nietzsche, dans ces *Mémoires*, S. Amin pense et repense son œuvre autrement, selon un ordre qui donne sens à sa vie non pas pour la changer mais pour changer le monde. Certes, il y a sûrement un agencement de soi, qui n'est autre qu'une articulation au monde, mais à demeure il y a aussi l'expression de son profond humanisme, de ses rêves, de ses espérances et de ses déceptions. Le rapport au monde passe par sa constance et son obstination d'en décrypter la complexité. Pas seulement, puisque S. Amin ne semble point abdiquer son projet d'« invention du socialisme du 21^e siècle. » En effet, ces *Mémoires* prolongent et complètent une réflexion au-delà de ce que ses nombreux ouvrages ont établi. C'est ce qui en fait d'ailleurs la consistance. Ils lui font refaire le voyage des lieux de ses observations, de ses expériences et de ses champs de théorisation. Et c'est là qu'il était sûrement attendu pour confronter ses problématiques aussi bien aux points aveugles de ses propres théories qu'aux situations interpellantes contemporaines dont, épreuve décisive s'il en est, la chute du mur de Berlin. C'est ce geste spéculaire d'approfondissements et d'extensions critiques, y compris au sein même de son œuvre, qui était fortement souhaité. Le désenchantement du monde est si

sidéral et si écrasant que le rappel de ses leçons était sinon suffisant, du moins nécessaire. Son fort désir de fondation ou de refondation de la déconstruction des théories du capitalisme concomitantes avec de nouvelles figures historiques de *l'émancipation* demeure son projet. À cet égard, par cette puissante vocation, S. Amin est digne de ce que Plutarque proposait: seuls les hommes illustres, parlant et agissant au nom de la tribu tout entière, pouvaient être les héros des récits biographiques. N'est-ce pas *volens nolens*, de par son irremplaçable contribution, le statut de S. Amin ?

L'intérêt de ces *Mémoires* est qu'ils ont été écrits pour l'essentiel entre 1991 et 1995, au lendemain de « l'effondrement de l'URSS et du tournant chinois. » S. Amin y revient sur sa vie d'étudiant à Paris (1947-1957), sa familiarité du nassérisme (1952-1960) et son expérience malienne (1960-1963) dont l'inventaire est esquissé plus tôt. Cette matière lui a servi d'ailleurs pour élaborer quelques ouvrages : *L'Égypte nassérienne* (1963), *Mali, Guinée, Ghana, trois expériences de développement* (1965), *Itinéraire intellectuel* (1993). Ces *Mémoires* ont été publiés d'abord en arabe, en deux volumes (Beyrouth, 2006 et 2008). La traduction du premier volume a été publiée en 2006 (Éditions Zed, Londres) sous le titre de *A life looking forward. Memoirs of an Independent Marxist* ; quant au second volume, il a été édité en 2008 (Paris) sous le titre de *L'Éveil du Sud, panorama politique et personnel de l'ère de Bandung*.

Le sous-titre de ces mémoires évoque l'éveil du Sud, à l'instar d'un Lénine misant sur le réveil de l'Asie ou comme, avant lui, le Hegel qui voyait le lever de la lumière de l'Esprit en Asie et, avec elle, l'histoire universelle. *L'éveil du Sud* retrace le déroulé aussi bien de la *forma mentis* de l'auteur que l'illumination de ses théories par des analyses contextualisées. La structure du livre renseigne sur cette articulation. La première partie contient les séquences de sa formation, ainsi que celles de sa carrière d'enseignant et son engagement dans le Forum du Tiers-monde. La seconde ravive *Les vagues successives de l'éveil du Sud* avec cinq champs d'observation et d'expérimentation couvrant pas moins de quatre continents (le Monde arabe, l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est) après 1990.

La sensibilité particulière de S. Amin est exprimée dans le récit de ses voyages, dans l'enthousiasme aussi qu'il manifeste lors des rencontres et des retrouvailles avec des personnalités politiques et scientifiques, et des militants engagés dans la même cause. Il fait montre d'une grande admiration pour l'urbanisme, les sites, les arts des contrées visitées, etc. Par-delà ces émotions, ces *Mémoires* rappellent que son œuvre a établi quelques problématiques devenues classiques. Parmi lesquelles celles formulées dans *Le développement inégal. Essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique* (1973) dont certaines thèses ont été reprises de *l'Accumulation à l'échelle mondiale*. Il y met en évidence notamment le concept de mode de production tributaire aux lieux et place de celui de mode de production asiatique, à la référence géographique prégnante. Quant au sous-développement de la périphérie du système capitaliste, S. Amin préconise un développement autocentré car, pense-t-il, le Sud n'est pas en retard, mais entravé. Actualise-t-il pour autant son approche anti-mondialiste en prônant la déconnexion plutôt que le rattrapage du centre par la périphérie. L'expérience chinoise lui permet pourtant de repenser les concepts de la problématique du dépassement du capitalisme. Alors que le mouvement nationaliste de libération n'avait guère de choix entre le développement d'un capitalisme national et celui d'une imitation du modèle russe, l'option d'une voie de développement à orientation socialiste. Ces mouvements historiques, dont aussi le moment Bandung et la conception politique qui en sort, structurent, à proprement parler, sa réflexion. Elle consiste à déconstruire les concepts destinés à occulter la nature réelle du capitalisme historique, à savoir la poursuite effrénée de l'accumulation par la dépossession des pays et peuples dominés.

Ayant écrit sur le droit, la société civile, le socialisme, le colonialisme et le développement, particulièrement en Afrique et dans le monde arabe et islamique, il explore d'autres aspects que sa démarche critique exige comme *l'Eurocentrisme* (1988), *L'empire du chaos* (1991), *Au-delà du capitalisme* (1998), *Modernité, religion et démocratie. Critique de l'eurocentrisme et critique des culturalismes* (2008) lui permettant de proposer un nouvel universalisme débarrassé de la tradition euro centrique et porteur d'une réponse émancipatrice face aux dérives

culturalistes. Pour S. Amin, ces dérives constituent une réplique inversée à l'eurocentrisme dans les pays de la périphérie capitaliste. L'inversion stratégique dans la vision des rapports internes/externes répond aux exigences incontournables d'un développement autocentré. Ce qui implique en fait la déconnexion qui doit favoriser la réduction des inégalités internationales, et ce dans le cadre des Etats/nations les plus avancés par l'ampleur et la radicalité des luttes sociales et politiques, s'assignant l'objectif de s'engager dans la voie de la socialisation de la gestion de leur économie. Telle est la matrice doctrinaire qui fait de S. Amin l'intellectuel tellement prolifique et tellement engagé en faveur de l'émancipation des peuples et de la transformation de l'ordre mondial.

La question que posent cependant ces *Mémoires* est que l'enthousiasme et l'engagement qui accompagnent les élaborations théoriques dans des contextes de luttes et d'expériences portées par des nations et des peuples ont, devant l'échec de leur élan et l'altération de leur projet, perdu de leur acuité. En va-t-il de même de la vérité des approches que S. Amin a établies. Le monde a changé, et plus que quiconque il en a la lucidité du regard ? *Quid* du réveil du Sud. Le Sud est-ce la Russie, la Chine, le Vietnam ou l'Afrique ? Ces pays post-soviétiques constituent certes un lieu d'observation exquis. Mais leur développement peut-il être si autocentré que le suppose leur transition dont l'horizon est presque tracé ? La rencontre avec l'histoire offre aussi l'occasion de réfléchir à nouveaux frais sur les rapports entre Etats dans la nouvelle organisation du monde. Autrement dit, est-ce que la vérité de ses théories et ses hypothèses éclaire-t-elle le spectacle du monde et sa « folie désespérée », pour reprendre les mots de l'observateur contemporain des mouvements politiques en France que fut Marx.

Le lecteur regrettera cependant l'absence d'un index *rerum* et d'un index *nominum* pour un ouvrage qui pourra figurer parmi les livres de chevet que compléteront deux livres sur le parcours exceptionnel de S. Amin : D. M. Dembélé, *Samir Amin : Intellectuel organique au service de l'émancipation du Sud* (2011) et de C. Roffinelli, *Samir Amin, La théorie du système capitaliste, critique et alternative*(2013).

Libertés, Dignité, Algérianité, de Mohamed Mebtoul

Rabeh Sebaa

L'ouvrage *Libertés, Dignité, Algérianité* est un aboutissement majeur dans la trajectoire du Professeur Mohamed Mebtoul.

Ceux qui auront le bonheur de lire ce livre décapant, constateront que depuis le début du mouvement du 22 février et au fil des vendredis, tout est soumis à la moulinette de l'anthropologue.

Du port du drapeau aux significations des mots d'ordre, en passant par les inquiétudes, les polémiques ou les interrogations, rien n'est laissé de côté.

En homme de terrain qu'il a toujours été, l'anthropologue Mohamed Mebtoul fait le plein de matériaux, chaque vendredi et chaque mardi, *depuis le 22 février 2019 jusqu'au 02 septembre, date de la signature du manuscrit* précédé par la dernière phrase de l'épilogue. *Le désir de libertés, de dignité et d'algérianité au cœur des pratiques sociales de la majorité des manifestants, représente l'espérance pour contruire la citoyenneté.* Fin de citation

Comme on peut le constater cette belle chute reprend le titre de l'ouvrage qui se répartit en quatre parties bien équilibrées :

1-Avant le Hirak : Incivisme et violence du politique (falsification de l'histoire, de la violence du politique, le pouvoir des uns et la marginalité des autres...)

2-Après le Hirak : Désir de dignité, de liberté et de citoyenneté : (Lire le mouvement social par le bas, les significations du *système dégage*, quête de liberté dans l'espace public, émergence de la citoyenneté....)

3-Créativité, humour et détermination des jeunes (La maturité politique des jeunes stigmatisés, la symbolique du drapeau, un patrimoine politique créé par les jeunes....)

4-Les multiples détournements du pouvoir. (De la démission de Bouteflika, à la répression comme une modalité du pouvoir, impasse politique : la défiance du pouvoir, de l'assignation à la quête d'une émancipation politique...)

Ainsi, au-delà de son caractère éminemment sociopolitique, *le mouvement citoyen algérien s'impose, dans sa multidimensionalité, comme un objet de connaissance.*

1 - En effet le mouvement populaire du 22 février 2019, offre au monde l'un des contrastes les plus saisissants de l'Histoire. Ouvertement radical et fermement pacifique, il suscite enthousiasme, admiration et interrogations.

A un grand nombre de ces interrogations l'ouvrage apporte des éléments de réponses étayées, fouillées, élaborées et surtout clairement formulées.

Nous assistons à un « *sursaut de dignité d'un peuple méprisé, réprimé, assigné à la marge....* » comme le précise l'auteur.

Les appareils d'Etat, tant idéologiques que répressifs, n'ont plus de prise sur la conscience collective. Les citoyens manifestent ensemble dans une société où tout est fait pour les diviser sur la question du genre, de l'âge et de la stratification sociale.

L'ouvrage montre que nous nous trouvons devant *le résultat ou l'aboutissement d'une longue et lente maturation sociétale qui prend ses racines dans la profondeur de la société algérienne*, comme le démontre magistralement le Professeur Mebtoul dans la première partie intitulée avant le Hirak.

Une société, qui attend depuis plusieurs décennies, une issue à ses multiples espérances. Et c'est pour cela que nous sommes, depuis le 22 février 2019, face à une responsabilité collective multiforme comme il le souligne. *La division des tâches dans ce mouvement citoyen, l'organisation de débats, la poursuite de la réflexion et la mise en place de mesures urgentes, émanant des collectifs et des groupes de réflexion, sont plus que diversifiées et gagnent en maturité.* (La deuxième partie, Désir de dignité, de liberté et de citoyenneté.)

L'ouvrage explore d'autres directions en montrant magistralement :

1 – Que dans la « la révolution du sourire » la prégnance du politique fait suite à un mûrissement des mouvements sociaux qui ont capitalisé les traditions de lutte passées, syndicales ou autres, tout en intégrant les éléments qui font partie des avancées sociales telles que l'élévation du niveau d'instruction, l'amélioration du niveau de vie ou encore le recours aux réseaux

de communication.

2 – Que ce mouvement citoyen est donc, fondamentalement, le signe d'une *élévation de la conscience sociétale*, formulant de nouvelles exigences, articulant ou conjuguant le sociétal au politique sur fond d'attente ou d'espoir.

3 – En décortiquant les mots d'ordre et les chansons sorties des stades, l'auteur montre que la dimension festive, qui est, également, prégnante dans les marches hebdomadaires *s'inscrit en faux sur toute velléité catastrophiste. Elle agit comme catharsis mais également comme antidote à la violence.*

Des attentes multiformes qu'il s'agit *de lire, de déchiffrer, de décrypter, d'analyser afin de les comprendre.*

Et c'est ce que fait admirablement cet ouvrage majeur du professeur Mohamed Mebtoul, en sa qualité d'anthropologue attentif, doublé d'un observateur averti du mouvement citoyen, porteur d'un horizon prometteur.

Culturalités

Les pas du destin
Une nouvelle de Rabeh Sebaa

Le taxi toussotant se cambra, brusquement, au signe nonchalant de Hasni. Sur la banquette arrière deux vieilles dames, accompagnées d'une jeune fille fardée comme un feu d'artifice mouillé, pour une noce douteuse, à consommer avec l'avidité de l'immédiateté, se tenait roide. Elles arboraient un rictus d'écorchées. Le chauffeur, seul devant, ouvrit la porte avec empressement et salua Hasni en allongeant un sourire faussement complice.

Quelques rues plus tard, la dame du milieu lâcha avec une voix d'une gutturalité imposante : « C'est ici ! ». Le taxi s'exécuta et au moment où les pneus crissèrent dans un pathétique miaulement sur le bord du trottoir édenté, une voix rauque envoya à l'adresse du chauffeur : « La Marche, La Marche, El Massira, je vais à La Marche ».

Le chauffeur laissa les trois femmes descendre avant de se mettre à cracher tout le venin de ses frustrations et le poison de sa libido étranglée, à l'endroit de ces femmes qui lui ont, pourtant, laissé la monnaie qu'il a fait mine de leur rendre en esquissant un sourire hypocrite. Un sourire portant l'habit d'une sordide grimace. Et comme pour s'absoudre de ces paroles impures et non assumées, il tourna, d'un geste fébrile, un bouton grisâtre qui laissa aussitôt s'échapper des versets inaudibles. Des sonorités touffues qui envahirent aussitôt l'habitacle moite de la voiture, l'emplissant d'un silence glacial. Un silence de corbillard.

Depuis quelques années déjà, toutes sortes de versets, ont envahi les taxis et les bus, les transformant en antichambres de mosquées ambulantes. Avec la complicité résignée des usagers, tenus à un mutisme contraint et forcé sur fond d'hypocrisie partagée. Car tout le monde se fout de ces psalmodies mécaniques, mais tout le monde est tenu de faire semblant. Au nom de la sacralité sonore qui s'épanche durant tout le trajet. Parfois, quelque psalmodieur improvisé, balbutie quelques onomatopées en guise de bribes de versets, afin de faire montre de sa foi, mais également de sa soumission crispée devant ce fait accompli.

II

Dans la tête de Hasni, une cohorte de questions se mit à gambader. Lui, qui a toujours prétendu connaître sa ville, il ne connaît pas La Marche. Ce quartier qui s'appelle La Marche. Il répétait : « La Marche ? C'est qu'ice quartier qui s'appelle La Marche ? El Massira ? » C'est à ce moment que le chauffeur de taxi lui asséna d'un ton péremptoire :

« C'est ici Gambetta, c'est ici l'adresse que tu m'as donnée, Hasni ! »

Hasni le regarda droit dans les yeux et lâcha avec une mauvaise foi d'acier : « Je ne t'ai jamais parlé de Gambetta. Je t'ai dit La Marche moi ! ... Je vais à La Marche, El Massira..... comme le client qui est à l'arrière ».

Sobhan Allah ! Grommela le taximan, qui tourna véhémentement le bouton de l'autoradio pour stopper court les psalmodies. Et s'en retourner à ses humidités intérieures. A l'univers glauque et exigü de ces faux dévots qui ont cru agenouiller tout un pays. Contraindre à la gémiflexion toute une société. Une société qui a su leur jeter à la figure toute sa hargne d'exister, de vivre et d'aimer. C'est, peut-être, pour cela que ce chauffeur de taxi, à la barbe hirsute, se mit à murmurer des insanités. A invoquer, par la suite, le prophète, les saints, et le ciel. Pour l'absoudre de ses forfaits terrestres. C'est qu'il doit avoir plein de choses à se faire pardonner.

Pendant de longues minutes, Hasni ne savait pas où ce taxi allait le déposer et commençait déjà à se demander comment il allait revenir chez lui. Et si La Marche se trouvait à des kilomètres de la ville... ?

Comme pour le tirer de ce doute naissant, mêlé à un regret tardif, les freins du taxi grincèrent ostentatoirement devant un réverbère estropié osant péniblement une lumière brunâtre en plein jour.

Sorti de sa rêverie froissée, par le miaulement intempestif des pneus du taxi branlant, qui s'éloignait, et le bruit de la mobilité rectiligne du client taciturne, qui s'engouffrait, d'un pas décidé, dans la densité épaisse de ces immeubles décrépits, las d'être délaissés, Hasni se mit à répéter « La Marche...La Marche... » Tout en emboitant le pas à l'inconnu du taxi.

III

A ce moment précis des clameurs puissantes se firent entendre. Juste quelques rues plus loin. Des rumeurs, qui se rapprochent. Et qui s'amplifient. Des cris, des youyous, des pétards et des étendards, beaucoup d'étendards. Des étendards à perte de vue. Des drapeaux, mais également des fanions colorés. Des filles d'une beauté indicible, guident le cortège. Tout en brandissant des pancartes et des banderoles de tailles différentes. En tissu ou en carton. Quelques-unes portent juste une feuille avec un dessin. D'autres avec un seul, mot escorté fièrement par un point d'exclamation, aussi haut qu'il empoigne une partie du ciel.

Ces filles dont les seins altiers et les hanches sublimes, s'ornent de blanc, de rouge et de vert. Jamais de leur vie ces trois couleurs n'ont été aussi proches de la beauté, de la magnificence et de la sublimité. Trois couleurs qui atteignent le paroxysme de leur éclat et de leur lustre en Algérie. Trois couleurs qui n'avaient jamais côtoyé d'aussi près les courbures d'aussi beaux corps. Et les cambrures d'aussi belles créatures. Ces créatures qui leur donnent vie dans un élan d'enchantement. Vite transformé en ravissement.

Hasni comprit qu'il était dans La Marche, au cœur d'El Massira. Il pense immédiatement à sa petite fille Lina, qui habite juste en face de La Marche et qu'on aperçoit sur le balcon en compagnie de sa mère agitant un immense drapeau. Il veut, tout de suite, lui prendre la main. Il doit lui prendre la main. La mettre au milieu de cette belle leçon de l'apprentissage de l'avenir. Lina est de tempérament fougueux. Indocile et curieux. Elle apprend à transformer les évidences en étonnements. Et les étonnements en promesses. Car Lina est elle-même une très belle promesse. De ces promesses qui ignorent le tarissement. Ou l'aboutissement. Ces promesses qui cheminent. Incessamment.

IV

L'Algérie est le sourire de Dieu sur terre. Tu sais qui est l'auteur de cette belle métaphore ?

- Non !
- Un poète qui s'appelle Moufdi Zakaria.

- A l'école, la maitresse nous a dit qu'un monsieur qui s'appelle aussi comme ça a écrit les paroles de l'hymne national, Qassamen.....

- Il s'agit du même homme, ma petite Lina.

- Mais il est où maintenant ?

- Maintenant il habite le silence.

- Il a toujours habité dans le silence ?

- Non. Il s'y engouffra dès que les voleurs de rêves lui ont dérobé le sien. Le poussant aux abysses ténéreuses de l'exil. Dans le creux immonde des bras crasseux du déni et de la vilénie. De l'infamie et de l'ignominie.

- C'est qui les voleurs de rêves ?

- Tous ceux qui ont volé l'Algérie aux enfants comme toi. Ceux qui lui ont bandé les yeux. Qui ont étouffé sa voix. Et qui voulaient lui sangler le cœur. Le ligoter. Et finir par le voir transi. Un cœur sans palpitations. Sans pulsations. Un cœur sans cœur en somme.

- Il est comment le cœur de l'Algérie ?

- Regarde Lina ! C'est celui qui bat frénétiquement sous nos pas. Au coin de chaque rue. Au milieu de tous ces cris, ces chants et ces youyou tout en couleurs. Et en bonheur. De beaux feux d'artifices sonores qui nous accompagnent sans cesse durant notre déambulation. Qui ajoutent du baume à ce cœur qui palpite au rythme de nos songes. Qui refléurit vaillamment dans le regard scintillant de toutes ces jolies filles et de ces jeunes hommes qui embrassent goulument et ardemment les nuages. En chevauchant joyeusement des arc-en-ciels. En enlaçant jovialement mille soleils. Tout en semant des étoiles dansantes à la figure hideuse des voleurs de rêves. Cette engeance ignoble qui s'est attelée à obstruer les pores de tous les devenirs. Tous ces marcheurs vers l'Horizon sont décidés à frapper fermement à la porte des éclosions. Et à reveiller tous les souffles de toutes les nouaisons.

Tu as vu, ma petite Lina, plus nous marchons, plus la file s'allonge. Et les visages s'illuminent. Une véritable communion. Le partage d'un même dessein. Avec la même détermination. Et la même jubilation. Nous sommes au cœur d'une liesse

contagieuse. D'une allégresse qui survole le toit de l'Algérie entière. Pour y deverser des astres en plein jour.

- Alors pourquoi ils disent silmiya, silmiya en criant ?
- Cela veut dire pacifique, pacifique, ma petite. Ils ne veulent plus de la violence qu'ils ont connu et subi des années durant. Une violence érigée en sacerdoce par un régime scélérat qui les a atrocement humiliés. Ils veulent vivre en paix. Ils ne veulent plus quitter leur pays. Tu vois ces milliers de jeunes qui dansent, ils ne pensent plus à la harga. Ils ne pensent plus habiter le néant. Ils ne pensent plus à se jeter dans les bras de cette vaste nécropole liquide qu'est devenue la Méditerranée. Ils veulent marcher en paix, vivre en paix et rêver en paix. C'est ça qu'ils veulent ma petite Lina. Mais ils le veulent vraiment. Ferme ment et fortement. Ils le veulent maintenant.

- Ils disent aussi horra dimoqrattia, ça veut dire quoi ?
- C'est juste la conjugaison de la liberté et de notre volonté d'exister chez nous, entre nous. La volonté de nous retrouver sans cesse avec nous mêmes. Et de nous exprimer librement. De nous éduquer, de nous soigner, de nous justicialiser, mais aussi d'écrire, de faire de la musique, de peindre des tableaux de peinture et de créer toutes autres, plein d'autres choses, en toute dignité. Un état d'être mais également un état d'esprit. Un état d'esprit qui a déserté notre pays depuis bien longtemps.

- Et pourquoi il a déserté ? Il ne fait rien de mal.
- Il a été chassé par cette engeance voleuse de rêves. Voleuse de toutes les imaginations. Voleuse d'esprit critique. Pour pouvoir piller sans vergogne. Et sans la moindre retenue. C'est ce que veut dire « khlitou Lablad Ya essaraquine ». Tu entends. Khlitou Lablad ya essaraquine ! Repètons avec La Marche, « Klitou Lablad Ya Essaraquine ! Klitou Lablad ya essaraquine ! klitou Lablad ya essaraquine ! »

V

Les marcheurs surgissent, à présent, de toutes parts. Tous âges confondus. Les rangs de plus en plus serrés et les rues de plus en plus chamarrées. Les rues semblent plus belles. Elles ont divorcé de leur grisaille et répudié leur monotonie. Les immeubles donnent l'impression d'esquisser quelques pas de danse. Et le sol s'est juré de rendre jaloux tous les torrents du monde. De leur donner une leçon d'impétuosité. La ville entière tanguait maintenant sous la force enthousiaste des sonorités mêlées aux déhanchements des filles et des garçons qui se tiennent longuement par le regard. Des amours naissent, à foison dans les bras d'une patrie retrouvée. Dans les vibrations d'une nation réveillée, revivifiée, revigorée. Enfin réconciliée avec elle-même. Et tournant le dos à toutes les frayeurs qui l'ont, durant longtemps, figée, immobilisée, Clouée. Dans une glaciation innommée.

VI

Au moment où Hansi balayait des yeux toutes les rues, pour ne rien rater de cette belle effervescence, il remarqua un beau couple prenant une photo avec un cadre autour du cou. Il s'approcha des deux jeunes personnes tout en serrant la main de Lina. Il entendit leur dialogue.

- Puisque n'importe quel cadre en bois peut gouverner notre pays, alors viens nous allons le gouverner à deux. Juste en prenant cette photo. En nous selfiant. Nous allons faire des miracles à partir de ce cadre. Tu vas voir. Nous allons faire des meetings, des campagnes électorales, distribuer des logements, signer des lois de finances et prouver qu'il n'existe pas une seule lune mais cinq lunes. De miel évidemment.

- Excuse-moi, Houari, tu sais combien je t'aime, mais je pense que là franchement tu exagères un peu. Même un peu beaucoup. Tu es carrément dans la démesure. Même dans la mythologie grecque, nous n'avons jamais vu ou entendu des choses pareilles. Un cadre en bois qui gouverne un pays. Franchement tu déblatères.

- Mais dis-moi Fatna, toi qui connais bien les mythologies, est ce que tu as vu Ulysse offrir un navire de guerre à un petit coquillage ?

- Non.

- Alors que penses-tu du cheval vivant, bien debout, sur ses quatre pattes, offert à un petit cadre en pastique ?

VII

Hansi, subjugué, un moment, par le dialogue de ce couple, et envouté par la somptuosité de cette atmosphère fantastique de La Marche, se retourna vers Lina.

Il remarqua, alors, la mine grave et le regard profond qu'elle arborait.

- Si tu es fatiguée, je peux te mettre sur mes épaules, ma petite.

- Non, non ! Je veux marcher. Je veux marcher pour demander à tous les Dieux de sourire encore. Et toujours. De sourire pour l'Algérie.

- Ne t'en fais pas, ma chérie. Ils le font en nous regardant marcher, chanter, danser et rêver. Car les Dieux sourient toujours à ceux qui rêvent.

Cette nouvelle est parue dans *La révolution du sourire*. Premier ouvrage sur le mouvement citoyen algérien, Editions Frantz Fanon, Février 2019.

*Résumés
et mots clés*

- **Mohamed Moulfi** *Les attentes de l'Algérie en mouvement*

La contribution analyse la résistance de ce peuple tenace et orgueilleux, resté malgré tout debout, après tant de supplice, de martyre et de désespoir, par un effet de cristallisation et d'un renversement heureux, se transforme par bonheur en une indignation positive. Dans cette endurance, se mêlent la sublimation de son destin et l'effigie performative de ce qu'il aime par-dessus tout : L'Algérie

Mots clés : Mouvement-Hirak-Liberté-Jeunesse algérienne- Pouvoir politique-Etat-citoyenneté.

- **Mohamed Mebtoul** Le mouvement social algérien du 22 février 2019 : profondeur et puissance au coeur de l'espace public

L'article tente de décrire et d'analyser le mouvement social algérien, en montrant sa puissance et sa force dans l'espace public réapproprié et réinventé collectivement par les manifestants. Ce couple réappropriation-réinvention de nouveaux mots d'ordre et de slogans objectivés dans des pancartes ou repris collectivement par les marcheurs dans l'espace public, nous permet de caractériser le mouvement social algérien comme une pluralité d'actions collectives. De par son profondeur et sa durée, le mouvement social est inédit dans l'histoire politique algérienne. La rupture est significative avec une dynamique sociopolitique éphémère, se limitant à des cris de colère sans lendemain... Sa puissance peut aussi se lire par la détermination des manifestants à la quête d'une inversion profonde de l'ordre politique dominant

Mots clés : Mouvement social- Citoyenneté-Justice sociale- Centralité politique-Rupture

- **Cherifa Bouatta** A quoi rêvons-nous ?

Ce travail doit impérativement s'inscrire dans la culture, car il s'agit de traumatisme dans la culture et la psyché. Ce qui se passe aujourd'hui, le ressassement, la fixation se passe comme si on devait éloigner les démons qui viendraient entacher cette période de fraternité absolue. Et tout se passe comme s'il fallait répéter nous sommes unis, soyons unis... Un rêve se construit avec des

matériaux : les restes diurnes (ce qui reste de notre vie éveillée), mais aussi, comme avancé plus haut, par l'histoire, ici l'histoire collective. Les chants des jeunes font partie de cette histoire, car ils se fondent sur l'expérience vécue mais également sur des représentations, des constructions imaginaires, ils expriment un réel et un imaginaire dans le même temps, car ils se fondent sur une expérience vécue mais aussi sur des représentations, des aspirations... du désir

Mots clés : Rêve- Mouvement citoyen- Représentations- Aspirations-Désir

- **Mesaoud Belhasseb** Postures arkouniennes dans le hirak algérien

Ce travail doit impérativement s'inscrire dans la culture, car il s'agit de traumatisme dans la culture et la psyché. Ce qui se passe aujourd'hui, le ressassement, la fixation se passe comme si on devait éloigner les démons qui viendraient entacher cette période de fraternité absolue. Et tout se passe comme s'il fallait répéter nous sommes unis, soyons unis... Un rêve se construit avec des matériaux : les restes diurnes (ce qui reste de notre vie éveillée), mais aussi, comme avancé plus haut, par l'histoire, ici l'histoire collective. Les chants des jeunes font partie de cette histoire, car ils se fondent sur l'expérience vécue mais également sur des représentations, des constructions imaginaires, ils expriment un réel et un imaginaire dans le même temps, car ils se fondent sur une expérience vécue mais aussi sur des représentations, des aspirations... du désir

Mots clés : Rêve- Mouvement citoyen- Représentations- Aspirations-Désir

- **Rabeh Sebaa** L'exigence de rupture est portée par les différentes catégories sociales

La notion de société civile, qui a une histoire, a connu plusieurs glissements sémantiques. A l'origine, elle a été forgée pour exprimer fondamentalement l'idée d'un contre-pouvoir face à la société politique. Dans les sociétés occidentales notamment. Par la suite, son universalisation s'est accompagnée de sa polysémisation. Et donc de son appauvrissement. Parfois son perversion. Elle recouvre, à présent, des significations diversifiées. Tant et si bien que son usage, qui varie d'une société à une autre, n'est pas sans charrier une forte charge d'ambiguïté.

C'est précisément le cas en Algérie. Notamment dans le contexte présent avec le mouvement citoyen du 22 février.

Mots clés : Société civile- Processus insurrectionnel-Citoyenneté-Intelligentsia-Mouvement populaire-Rupture

- **Mustapha Benfodil** Regards croisés sur le Hirak

Des universitaires décryptent le mouvement du 22 février : « Interpellés en tant qu'universitaires et spécialistes de sciences humaines et sociales par ce moment exceptionnel dans l'histoire de notre pays, nous voudrions, au delà de l'engagement citoyen de chacune et chacun d'entre nous dans ce mouvement, proposer un regard croisé à l'aune de ces sciences sur ce qui est désormais connu sous l'appellation de "hirak". » Ce sont donc des sociologues, psychologues, historiens et linguistes qui vont, chacun, présenter une réflexion et une lecture de ce mouvement qui agite la société algérienne.

Mots clés : Mouvement populaire-Citoyenneté-Hirak-Engagement- Rupture.

- **Bouchra Esslimani** Satisfaction au travail et personnalité

Nous empruntons le modèle des « *Big Five* » pour déterminer les caractéristiques personnelles susceptibles de favoriser chez le personnel en contact un sentiment de satisfaction au travail. La question est de savoir si la personnalité aurait un effet sur la capacité de l'individu à éprouver de la satisfaction au travail ? Quels traits susciteraient-ils chez l'individu de la satisfaction au travail ? Les résultats montrent que la satisfaction au travail est une résultante de la personnalité agréable de l'employé. En effet, l'agréabilité procurerait à l'individu la motivation de conclure une intimité interpersonnelle qui va dans le sens de la création d'une satisfaction dans la vie, même si cette liaison est modeste.

Mots clés : Satisfaction ; Organisation ; Personnalité, Big Five.

Abstract

As part of this research, we use the "Big Five" model to identify personal characteristics that may foster a sense of satisfaction in the staff in contact. In this paper, we ask the question : would personality have an effect on the individual's ability to feel satisfied at work? What traits would they induce in the individual from job satisfaction? The results show that job satisfaction is a consequence of the employee's pleasant personality. Indeed,

agree a bleness is providing the individual motivation to conclude a interpersonal in timacy that goes in the direction of creating a satisfaction in life, even if this correlation is modest.

Keywords : Satisfaction ; Organisation ; Personality ; Big Five.

• **Mohamed KOUIDRI** Citoyenneté, Etat-Nation et Mondialisation ; Qu'en est-il du cas algérien ?

Dans sa triptyque composition le thème: " Citoyenneté, Etat-nation et Mondialisation en Algérie" annonce d'emblée la différence sémantique et conceptuelle entre les deux langues; française et arabe.

En français, la racine du mot citoyenneté est la Cité. C'est, d'ailleurs la même chose pour l'anglais qui tire *Citizenship* de la racine City. Le meilleur équivalent en arabe serait *Hadhar* ou *Madina* chez Ibn Khaldoun. Cependant, Citoyen et/ou Citizen ne peut être traduit par *Hadhri* ou *Madani*.

Né de l'histoire des Cités-Etats en Europe, au temps de la démocratie grecque, le « droit de Cité » était le privilège réservé à une caste aristocratique restreinte des "citadins", dirions- nous de nos jours. Par ignorance, certains continuent à confondre ces temps - là avec la démocratie moderne. A la faveur de cette dernière, le concept de Citoyenneté a évolué pour s'étendre à l'Etat-Nation, et donc à toute la population qui dispose de la nationalité d'un pays. Ainsi, la citoyenneté européenne, notamment française et anglaise, peut être traduite aujourd'hui par l'arabe *Mouatana*.

En plein essor de leurs puissances hégémoniques coloniales, ces deux ex-empires ont impacté le cours de l'histoire européenne, voire du monde occidental dans son ensemble, hormis quelques exceptions.

Il existe, par exemple, une similitude certaine entre l'arabe *Mouatana* et l'Allemand *Staatsbürgerschaft* pour parler de la citoyenneté. Dans les deux cas, les deux termes renvoient à l'Etat qui est *Ouatan* en arabe et *Staat* en allemand (et non la Cité qui est *Stadt* en allemand).

Cette similitude provient de l'histoire de la formation des Etat - nations, à partir de la décomposition d'empires plus grands; le saint empire romain germanique et l'empire arabo-musulman. Le processus, dans ces deux cas, est à l'inverse de celui des Cités-

états évoluant en Etat-nations.

La civilisation Arabo-musulmane s'est épanouie d'abord dans le cadre et l'esprit de la *Oumma*, un terme dont le sens demeure un Arabisme. Traduire ce concept par Nation, dans le sens européen, c'est le réduire aux dimensions d'un seul Etat. De la *Oumma*, après la *reconquista* et la chute de la *Khilafa*, sont sortis plusieurs Etats arabes en Afrique et en Asie.

De la même manière, du "pan-germanisme" a débouché, au prix de guerres multiples, sur sa décomposition en différents Etats-nations.

La différence dans la perception du nationalisme, entre l'Europe et le sud en général, tient au fait que ce dernier a été le moteur de la libération des anciennes colonies dans l'hémisphère sud et la cause dramatique des deux guerres mondiales les plus dévastatrices de l'histoire dans le riche hémisphère nord.

Après la tragédie de ces deux guerres, l'humanité essaie de dépasser les nationalismes conflictuels par une mondialisation onusienne dans un premier temps, puis par la globalisation de l'économie libérale aujourd'hui.

Mais, la tentative de regroupement des Etats européens est en train de se heurter au boomerang des nationalismes dont le Brexit est un signe avant-coureur.

Il semble que même l'Amérique, leader du mondialisme il n'y a pas si longtemps, s'achemine désormais vers un Etat-Nation autocentré alors qu'à l'origine il s'agissait de plusieurs Etats - unis.

Tirillée entre l'impératif de la consolidation de son indépendance politique et économique d'une part et celui de fixer ses marques stratégiques dans un « mouvement de mondialisation » qui se défait aussi tôt qu'il est fait, l'Algérie est sommée de relever, d'abord, les trois défis majeurs qui s'imposent avec acuité :

- a) Qu'est – ce – que la citoyenneté en Algérie, après l'expérience d'un demi-siècle d'indépendance ?
- b) A partir de l'expérience libératrice, que pourrait – être le nationalisme d'aujourd'hui et de demain ?
- c) Quelle position, l'Algérie doit - elle adopter face à la

mondialisation, surtout après le changement de paradigme américain, la réalité des Brics, la recomposition en cours de l'UE post- Brexit et le maintien « forcé » de l'OTAN qui menace d'éclater?

Mots clés : Algérie, Citoyenneté, Etat-nation, Mondialisation, histoire politique, sociologie de l'Etat.

In its triptych composition the theme: "Citizenship, Nation-State and Globalization in Algeria" immediately announces the semantic and conceptual difference between the two languages; French and Arabic.

In the first two, the root of the word citizenship is the City in French and city in English, which would be equivalent to *Hadhar* or *Madina* in Ibn Khaldoun. However, Citizen and / or Citizen cannot be translated by *Hadhri* or *Madani*.

Born in the history of city-states in Europe, in the time of Greek democracy, the "right of the city" was the privilege reserved for a restricted aristocratic caste of "city dwellers", we would say today. Out of ignorance, some people continue to confuse these times with modern democracy. In favor of the latter, the concept of Citizenship has evolved to extend to the Nation State, and therefore to the entire population that has the nationality of a country.

Thus, European citizenship, notably French and English, can be translated today by the Arabic *Mouatana*.

Booming their colonial hegemonic powers, the two ex-empires, French and British, have impacted the course of European history, and even of the Western world as a whole, with a few exceptions. There is, for example, a certain similarity between Arabic *Mouatana* and German *Staatsbürgerschaft*, in speaking of citizenship. In both cases, the two terms refer to the State which is *Ouatan* in Arabic and *Staat* in German (and not the City which is *Stadt* in German).

This similarity comes from the history of the formation of Nation-states, starting from the decomposition of larger empires; the Holy Roman Empire and the Arab-Muslim Empire. The process in these two cases is the opposite of that of city-states evolving into Nation-states.

Arab-Muslim civilization flourished first in the framework and

spirit of the *Ummah*, a term whose meaning remains Arabism. Translating this concept by Nation, in the European sense, is to reduce it to the dimensions of a single State. From the *Ummah*, after the *reconquista* and the fall of the *Khilafa*, several Arab states emerged in Africa and Asia.

Likewise, "*Pan-germanism*" has led, at the cost of multiple wars, to its decomposition into different Nation-states.

The difference in the perception of nationalism, between Europe and the south in general, is due to the fact that the latter was the engine of the liberation of the former colonies in the southern hemisphere and the dramatic cause of the two most devastating world wars of history in the rich northern hemisphere.

It is after the tragedy of these two wars that humanity tries to overcome the conflicting nationalities by a globalization of the United Nations, firstly, then by the globalization of the liberal economy today.

However, the attempt to regroup European states is coming up against the boomerang of nationalisms of which Brexit is a harbinger.

It seems that even America, the leader in globalism not so long ago, is now on its way to a self-centered nation-state when it was originally several United - States.

Torn between the imperative of consolidating its political and economic independence on the one hand and that of fixing its strategic brands in a "globalization movement" which is undoing as soon as it is done, Algeria is summoned to take up , first, the three major challenges that are urgently needed:

- a) What is citizenship in Algeria, after the experience of half a century of independence?
- b) From the liberating experience, what could be the nationalism of today and tomorrow?
- c) What position should Algeria take in the face of globalization, especially after the change in the American paradigm, the reality of the Brics, the ongoing reconstruction of the post-Brexit EU and the "forced" maintenance of NATO threatening to burst?

من طرح الموضوع ثلاثي التركيب " المواطنة - الدولة-الوطنية و العولة في الجزائر" تظهر مباشرة إشكالية المعاني و المفاهيم بين اللغتين : الفرنسية و العربية. من المؤلف أن يقابل مفهوم المواطنة بالعربية Citoyenneté بالفرنسية. بيد أنه في الواقع من الأصح أن يترجم المفهوم الفرنسي ب : المدنية أو العمرانية أو الحضرية (منذ مقدمة ابن خلدون على الأقل). إذا ما رجعنا إلى أساس الكلمة Cité نلاحظ أن المفهوم يعود إلى عهد الدولة-المدنية حيث كان للأسياذ وحدهم التمتع بالتسمية Citoyens و ما يتبعها من حقوق. كما أن مفهوم الديمقراطية اليونانية أن ذلك التي كانت تنحصر في الأقلية القليلة من الأرستقراطيين دون سواهم، أي الأغلبية الساحقة من السكينة، لايتطابق و مضمون الديمقراطية الحديثة. بفضل هذه الأخيرة، لقد اتسع مفهوم المدنية citoyenneté إلى مفهوم الوطنية إذ أن الحق السياسي التي كان من امتياز الفئة القليلة من النبلاء صار في متناول جميع سكان الوطن ما عدى ذوي الجنسية الأجنبية.

بالنسبة للغة الانكليزية كذلك تشتق كلمة Citizenship من City إلا أن المفهوم يدل في عصرنا على المواطنة مهما كان حجم البلد أو تركيبته سواء تعلق الأمر بالمملكة المتحدة أو بالولايات المتحدة باستراليا.

للدولتين الفرنسية و الانكليزية فضل كبير و تاريخي حاسم في بلورة نموذج الدولة-الوطنية الأوروبية المعاصرة بصفة عامة إذا ما استثنينا ألمانيا على وجه التحديد. في النقيض تماما، فإن ظهور الدولة-الوطنية في اللغة العربية يرجع إلى تكون الدول الحالية، بعد تحررها من الاستعمار الأوربي. قبل هذا كله كانت هذه الدول مكونة للأمة رغم تعاقب الإمارات والمملكات والولايات واختلافاتها وحتى صداماتها في بعض الأحيان. قه تعتبر هذه الكلمة مرادفة للإمبراطورية في مفهومها الديني و السياسي. بعد ما تراجعت هذه الأخيرة و هزمت ثم استعمرت فقسمت إلى عدة مستعمرات، ولدت دول قائمة بذاتها في مفهوم الدولة-الوطنية بعد تحررها. وهكذا أصبحت كل المستعمرات، من إفريقيا إلى آسيا، دول وطنية كما تعبر عنها الدساتير المستنبطة من النموذج الأوروبي عامة. نظرا لهذين المسارين المتعاكسين قد تأخذ المفاهيم مثل الدول - الوطنية و العولة معاني مختلفة بل و حتى متعارضة.

مفهوم الأمة غير قابل للتجمة إلى اللغتين الفرنسية و الانجليزية لان المسار التاريخي مختلف تماما. في المقابل يمكن وجود بعض عناصر التشابه بين الأمة وال-Pangermanisme الألماني. ولهذا مفهوم المواطنة بالعربية يتقارب جدا مع Staatsbürgerschaft لأن أساس الكلمة في المفهوم الألماني Staat ترمز إلى الدولة و ليس إلى المدينة Stadt.

كثير ما نسمع هذه الأيام، من دعاة العولمة في أوروبا، وخاصة منذ البريكسيت Brexit ، أن الوطنية معناها الحرب، تلميحا إلى الحربين العالميتين في القرن العشرين لغرض التوسع و الهيمنة. و لكن، في الدول المستعمرة سابقا، مثل الجزائرعلى وجه التحديد، فإن الوطنية هي التي كانت المحرك الرئيس للتحرر من الاستعمار، مع الاعتماد، بطبيعة الحال، على الماضي الحضاري الإيديولوجي الروحي كحاشر وحدوي. ولا يخص الأمر بالبلدان العربية – الإسلامية فقط كما تدل على ذلك الحالة الفيتنامية مثلا. إذن، يمكن القبول بفكرة أن الوطنية تعني الحرب، و لكن مع التوضيح بأن في حالة أوروبا فهي حرب التوسعة و الهيمنة (خارج أوروبا أو بين دول أوروبية نفسها) أما في حالة دول الجنوب فهي حرب تحررية.

على كل، فأن الحربين العالميتين الرهيبتين التي مزقتا العالم و دمرته دفعت بالبشرية في الشمال كما في الجنوب إلى محاول تجاوز المرحلة الوطنية و الولوج إلى تنظيم عالمي يكفل التنسيق و الحوار الدائم لتجنب الوقوع في مثل هذا الحروب المدمرة للجميع ، خاصة و أن الأسلحة الحديثة صارت فتاكة بقدر لا يمكن تخيله.

بعد تأسيس الأمم المتحدة اندفعت أمريكا و مع العالم الغربي كله إلى المبادرة بعملة اقتصادية قوامها النيو – ليبراليا الراديكالية و وسيلتها النظام المالي الجامح. إلا أن المحاولة الأوروبية للتكتل تصدعت مؤخرا بالبركسست Brexit و حتى أمريكا الرائدة تراجعت باتجاهها إلى الانغلاق و اللجوء إلى مفهوم الدولة – الوطنية علما بأنها تتكون في الأصل من عدة دول متحدة اسمها الولايات المتحدة. الجزائر اليوم أمام تحديات كبرى لا يسعها إلا أن تواجهها، و من أهمها إيجاد الأجوبة الملائمة على التساؤلات التالية:

أ - ما معنى المواطنة في الجزائر، اليوم بعد تجربة نصف قرنية من الاستقلال ؟
ب - ما حاضر ومستقبل الوطنية في تعميق الاستقلال السياسي و الاقتصادي
بعد ما نجحت في التحرير من الاستعمار ؟

المواطن الجزائري اليوم منهمك في استبعاد المكونات التاريخية لشخصيته قصد
ترسيخ استقلاله الوطني و الأمل في عولمة لا تتعارض و تطلعاته الوطنية.
فالإشكالية معقدة و الأسئلة كثيرة يمكن إيجازها للعرض لا للحسر، تحت ثلاث
تساءلات كبرى :

(أ) ما معنى المواطنة في الجزائر، على ضوء تجربة نصف قرنية من الاستقلال ؟
(ب) كيف يمكن توصيف الوطنية في الحاضر وفي المستقبل، نظرا إلى الماضي ؟
(ج) كيف يمكن للجزائر أن تتموقع اتجاه حركة العولمة غير المستقرة، خاصة بعد
التغيير الذي حدث في توجه الولايات المتحدة، و استحداث مجموعة البريكس من
قبله، و أخيرا الاضطرابات في الاتحاد الأوروبي الناجمة عن البريكست و كذا البقاء
المتعنت على الناتو رغم التجاذب داخله و الذي يهدد بالانفجار ؟